



Ugitech Europe

Déclaration de Performance Extra Financière

Rapport 2024



Sommaire

Edito	3
Ugitech, entité de production de Swiss Steel Group	4
Swiss Steel Group s'engage	8
Notre gestion des risques	10
Extrait de la cartographie des risques sociétaux	11
Notre politique RSE	13
Indicateurs clés de Responsabilités 2024	19
Écoresponsabilité	20
Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables - économie circulaire	
Énergie et climat	
Logistique responsable	
Protection de l'environnement local	
Développement social, Qualité de Vie et Condition de travail	47
Santé, sécurité et conditions de travail	
Attractivité et égalité des chances	
Politique Jeunes et partenariats scolaires durables	
Dialogue social	
Développement des compétences et accès à la formation	
Relations d'affaires et territoire	84
Engagement des salariés	
Contributions aux territoires	
Ethique et contrôle interne	
Achats responsables	
Fiscalité	



Malgré de nombreux vents contraires, nos valeurs nous font garder le cap, plus que jamais, ensemble, pour un avenir qui compte !

Dans un contexte économique marqué par des incertitudes et des défis croissants, notre détermination à intégrer pleinement les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans nos activités n'a jamais été aussi essentielle. Ces turbulences économiques nous rappellent que seule une approche responsable, durable et collaborative peut garantir notre résilience et notre prospérité à long terme.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière et les nombreux exemples de réalisation qui la composent reflètent notre engagement à continuer de progresser, même lorsque le contexte est exigeant. Elle témoigne de nos efforts constants pour réduire notre impact environnemental, renforcer notre contribution sociale et maintenir une gouvernance exemplaire, tout en naviguant dans une période de forte pression économique.

L'année écoulée nous a demandé de faire des choix et de prioriser, mais nous sommes toujours guidés par notre volonté de protéger l'essentiel : nos collaborateurs, l'ensemble de nos parties prenantes partenaires, nos valeurs et notre dynamique éco-responsable. Le tout grâce à un pilotage au quotidien qui nous permet de nous maintenir à flot économiquement et de capter les opportunités existantes.

Notre plan de résilience lancé en 2024, le pragmatisme et la discipline dont nous avons fait preuve pour la mise en place des plans d'actions ont été déterminants.

Je profite dans cette introduction pour remercier l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires pour leur indéfectible engagement au cours de l'année écoulée. Le travail et la détermination du collectif à relever les défis et à proposer des solutions sont la clé de cette résilience. Une résilience qui, notamment, nous a permis de maintenir une vision moyen/long terme en particulier sur nos projets de développement et de rester engagés dans la poursuite de la mise en œuvre de notre plan Cap 2025 intégré au plan du Groupe SSG2025.

Nous savons toutefois que les efforts à fournir restent considérables. Face à un environnement économique instable et à des enjeux sociétaux pressants, notre ambition est claire : continuer d'agir avec responsabilité, renforcer notre capacité à innover et mobiliser l'ensemble de nos parties prenantes pour relever ces défis.

Malgré les imprévus et l'incertitude politique ambiante, nous poursuivons la mise en œuvre de projets d'ampleur pour limiter notre empreinte écologique et nous différencier en apportant des solutions durables à nos clients dans un modèle de fonctionnement sûr, éthique et équitable.

Raphaël Rey

Directeur des Opérations des entités de production d'Ugitech
Directeur Général d'Ugitech SA

Ugitech, Entité de production de Swiss Steel Group

Swiss Steel Group est aujourd'hui l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions personnalisées dans le domaine des produits longs en aciers spéciaux. Tant pour l'acier à outils que pour l'acier long inoxydable, le Groupe compte parmi les fabricants leaders sur le marché mondial et fait partie des plus grandes entreprises en Europe pour les aciers de construction alliés et fortement alliés.

Avec près de 7500 collaborateurs et ses propres sociétés de production et de distribution dans plus de 25 pays sur cinq continents, l'entreprise assure un suivi et un approvisionnement global de ses clients et leur propose un portefeuille complet de produits et de services dans le monde entier.

Une marque forte.

À la suite de la réorganisation du Groupe, les anciennes marques des entités ont été fusionnées en une seule marque forte : Swiss Steel Group. Nous sommes désormais unis sous un même drapeau qui englobe toutes nos entités. Notre logo continue de combiner les couleurs de l'acier incandescent avec la forme de l'infini, symbolisant ainsi notre engagement envers une chaîne de valeur durable et une économie circulaire.

Renforcement de notre présence sur le marché

Cette initiative stratégique représente un réalignement majeur, consolidant notre présence sur le marché et ouvrant la voie à l'avenir - un avenir marqué par une collaboration renforcée entre les anciennes Business Units afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque client. Dès janvier 2023, les sociétés du Swiss Steel Group ont entrepris un alignement systématique de leur marque, processus qui s'est achevé à la fin de la même année.

La nouvelle structure organisationnelle mise en place et l'identité de marque unifiée, bien qu'elles soient porteuses de transformation, ne changent en rien le cadre juridique actuel. Swiss Steel Group a mis en place, en fonction des besoins de ses clients, une structure d'entreprise composée de trois Divisions : Aciers d'Ingénierie, Aciers Inoxydables et Aciers à outils. Cette organisation adopte une approche globale du marché et permet un accompagnement plus personnalisé de nos clients. Chaque Division s'appuie sur ses réseaux de vente et de distribution et a accès à l'ensemble du réseau de production de notre Groupe.

Division Aciers d'Ingénierie	Division Aciers Inoxydables	Division Aciers à outils
Entités de production Deutsche Edelstahlwerke DEW Witten/Krefeld - DEW Siegen/Hagen		
Entités de production Ugitech		
Entités de production Steeltec		
Entités de production Finkl Steel		

8 aciéries

25 sites de production

> 60 implantations

> 25 pays

> 7 500 salariés

> 20 000 clients

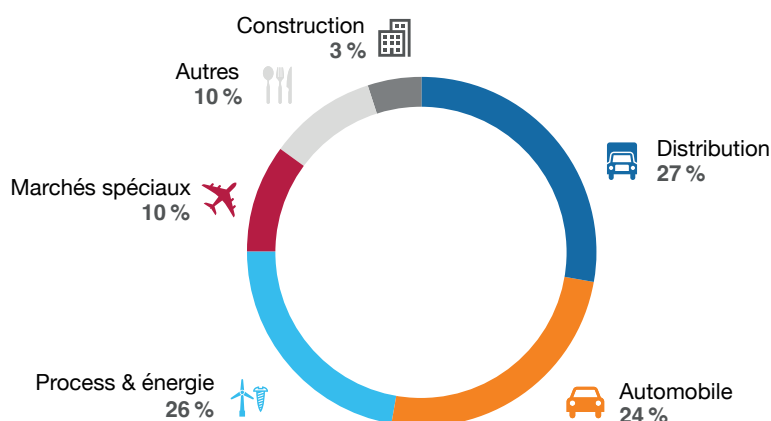
Ugitech, au service de la Division Aciers Inoxydables

Ugitech est l'un des leaders mondiaux fabricant de produits longs en aciers inoxydables.

Les principaux produits de l'entreprise sont : les billettes, les barres, le fil machine et le fil tréfilé que l'entreprise fabrique dans sa propre aciérie et transforme dans son laminoir à chaud, ses ateliers de parachèvement et ses tréfileries.

Les aciers inoxydables sont caractérisés par leurs hautes propriétés mécaniques et leur tenue à la corrosion. Ils sont utilisés pour la fabrication d'une multitude de pièces, parmi lesquelles les vannes, les composants de turbines, les baguettes de soudure, les injecteurs automobiles ou les appareils chirurgicaux.

Avec plus de 115 ans d'expérience dans la fabrication de l'acier et des travaux de recherche continus dans le domaine de la métallurgie, l'entreprise garantit des solutions optimales en acier pour les applications exigeantes de ses clients issus des secteurs de l'industrie automobile, la construction, l'industrie des process ainsi que l'aéronautique, le nucléaire ou le médical.



Ensemble. Pour un avenir qui compte.

Chiffres réels 2024

143,9 kt facturés

1 662 employés

611,4 M€ de chiffre d'affaires



Notre vision

Ugitech, producteur incontournable d'aciers inoxydables longs, a pour ambition de :

- développer l'intimité clients,
- favoriser l'épanouissement des salariés,
- relever les défis et intégrer les enjeux sociétaux du monde de demain en rayonnant dans son écosystème,
- être profitable et créer de la valeur sur le long terme.

2024

143,9 kt facturés

Nos axes stratégiques



Ancrer notre **Responsabilité Sociétale** pour soutenir un monde durable



Innover pour nos clients en s'appuyant sur l'intelligence collective



Assurer l'**avantage compétitif** permanent



Accélérer notre **transformation digitale**

Business model : un nouveau modèle opérationnel Swiss Steel Group



FONCTIONS DU GROUPE

Consolidées au niveau du Groupe avec une intégration étroite
aux activités pour renforcer l'efficacité et les synergies



DIVISIONS

Pilotage sur la base d'un compte
de résultat intégré



ENTITÉS DE PRODUCTION / SITES

Centrés sur la qualité,
les niveaux de service et l'efficacité
des coûts

Dans ce modèle opérationnel, Ugitech est intégrée aux entités de production.



Coulée continue à l'Acierie d'Ugine

Swiss Steel Group s'engage

Un engagement de décarbonation approuvé par SBTi

En mai 2024, Swiss Steel Group a reçu la confirmation que ses objectifs de décarbonation sont alignés sur les voies d'atténuation de 1,5°C du SBTi (Initiative Science Based Target) pour atteindre l'objectif Net-zéro avant 2050.

SBTi a approuvé le fait que Swiss Steel Group sera en mesure d'atteindre ses objectifs court termes d'ici 2030 et Net-zéro d'ici 2038.

Il devient ainsi le premier producteur d'acier à avoir des objectifs de décarbonation conformes aux orientations sectorielles SBTi pour l'industrie sidérurgique.



Des données d'émissions de CO₂ garanties par la DNV Business Assurance et le Carbon Disclosure Project

Pour l'exercice 2023, Swiss Steel Group a reçu avec succès la vérification de manière indépendante des émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3) de DNV Business Assurance !

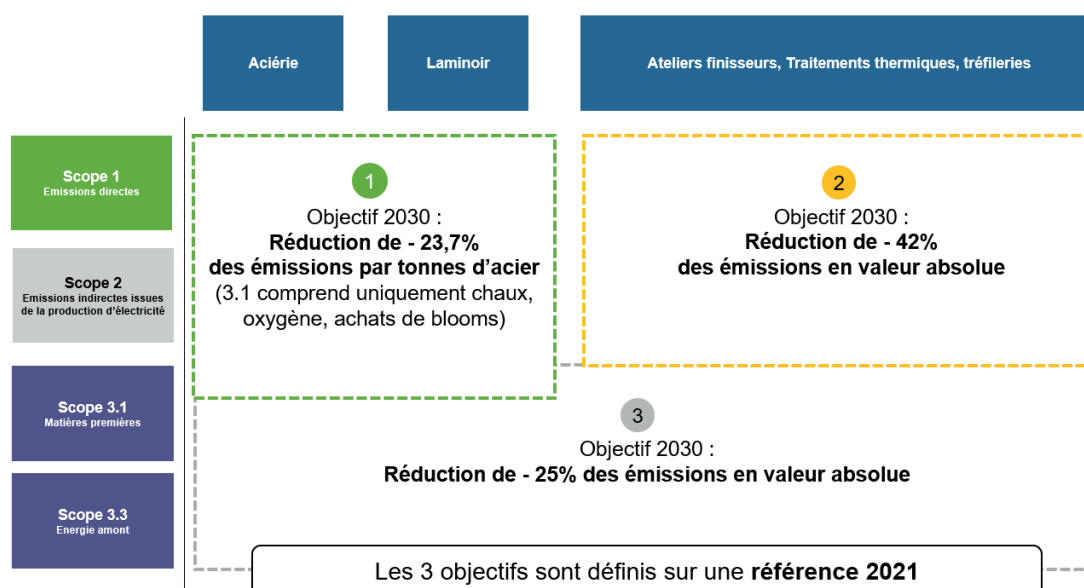
En 2024, le périmètre du reporting a été étendu pour inclure d'autres catégories du scope 3 (3.10 et 3.12) conformément à nos objectifs SBTi de zéro émission nette.



Swiss Steel Group obtient la note maximale de "A" dans l'évaluation du CDP sur le changement climatique

En avril 2025, Swiss Steel Group a obtenu la note maximale de "A - Leadership" (contre le score B en 2023) dans l'évaluation du développement durable de cette année par l'organisation internationale à but non lucratif CDP (Carbon Disclosure Project) dans le domaine du changement climatique. Ce qui constitue le meilleur résultat jamais obtenu par le Groupe. L'entreprise est ainsi l'un des quatre sidérurgistes évalués dans le monde à obtenir cette note maximale en 2024.

Objectifs de décarbonation à court terme d'ici 2030 validés par le SBTi



Objectifs de Net-Zéro 2038

Année de référence : 2021



SCIENCE
BASED
TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

-77,7%
Émissions de GES
Par tonne d'acier formé à chaud

Aciéries, laminoirs et forges

Scopes : 1, 2, 3.1 et 3.10

-90%
Émissions de GES
Émissions absolues

Traitements thermiques et procédés de finition

Scopes : 1 et 2

-90%
Émissions de GES
Émissions absolues

Émissions indirectes de la chaîne de valeur

Scopes : 3.1, 3.3, 3.5, 3.10, 3.12

Feuille de route de décarbonation de l'activité industrielle d'Ugitech sur les scopes 1, 2 et 3 pour répondre aux objectifs SBTi.

	t de CO ₂ évitées par an	2021	2030
Efficacité Réduire nos consommations d'énergie à la tonne produite	1 800 t	Manufacturing Execution System (MES) - Ugine 2021-2030 Optimisation des consommations d'énergie dans les ateliers.	Oxycombustion - Ugine 2027-2030 Remplacement de l'air de combustion par de l'oxygène dans les brûleurs de poches et de cornues pour réduire la consommation de gaz naturel.
Gaz "bas carbone" Remplacer l'utilisation de gaz naturel par de l'hydrogène vert ou du biométhane	6 400 t	HYDREAMS - Ugine 2023-2027 Démonstration de la faisabilité du remplacement de gaz naturel par de l'hydrogène décarboné dans nos procédés thermiques (brûleurs, fours, etc.).	Fours de recuit - Tréfileries 2026-2028 Utilisation d'hydrogène vert en lieu et place d'hydrogène gris. Électrolyseur L.hyfe - Ugine 2027-2030 Production d'hydrogène vert pour adresser nos besoins industriels et de mobilité.
Électrification Convertir nos fours et nos véhicules à l'énergie électrique	16 000 t		Four de réchauffage - Laminoir 2025-2030 Électrification des zones 1 & 2 avec un fonctionnement hybride (électricité / gaz). Fours à soude - PFM 2027-2030 Remplacement des brûleurs gaz par des thermoplongeurs.
Circularité Améliorer l'approvisionnement et la recyclabilité de nos matières premières et de nos consommables	72 700 t		Tri & Taux de recyclé - Ugine 2025 - 2030 Optimisation du tri des chutes et augmentation du taux de matières recyclées dans nos coulées. UG'R'ING - La Léchère 2027 Production de ferro-alliages grâce au recyclage de déchets industriels afin de créer la première « aciérie circulaire » au niveau mondial.
Scope 1+2	Scope 3	86 900 t	Projets principaux en cours et à venir hors Supply-chain (liste non-exhaustive)

Notre gestion des risques

La gestion des risques est un sujet important dans notre économie et est un des aspects centraux de nos préoccupations. S'intégrant dans la politique du Groupe, la gestion des risques est l'une des composantes de la stratégie d'entreprise. Elle contribue à éclairer les choix budgétaires.

Swiss Steel Group fait vivre sa démarche de Risk Management grâce à une organisation dédiée. Une équipe spécialisée et un Risk Manager Group ont pour mission d'améliorer la résilience du Groupe et de ses filiales aux risques et sont parties prenantes des opérations et des décisions dans l'organisation. Ils soutiennent la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs opérationnels et stratégiques. Ils sont fonctionnellement rattachés au Comité d'Audit Groupe et à la Direction Groupe. Les rôles de chacun ont été officialisés dans une Charte.

Ugitech travaille sur ses risques par processus et plus globalement en collaboration avec le Groupe.

Une première identification des dangers potentiels (menaces, faiblesses) prend sa source au travers d'une analyse approfondie des 23 processus, en lien avec les axes stratégiques, les enjeux et objectifs à atteindre. Elle est effectuée par chaque Responsable de processus et comporte :

- une étude des risques « stratégiques » au regard des enjeux et des objectifs visés, via une analyse SWOT (Strength, Weaknesses, Opportunities, Threats),
- une analyse des risques opérationnels concernant les tâches à réaliser par sous-processus.

Il en découle les actions et chantiers à mettre en place par processus. La cotation de ces processus est validée par notre Comité de Direction.

Un correspondant Risk Management Ugitech identifie et évalue les risques afin de constituer une cartographie des risques. Il y intègre les dangers potentiels et les plans d'actions tirés des analyses effectuées par processus. Il les priorise grâce à une cotation (type AMDEC) et veille à l'avancement des plans d'actions.

Un extrait de cette cartographie, constitué des risques stratégiques, opérationnels, de reporting et de compliance, est également mis à jour une fois par an avec le soutien du Groupe, et complété d'une estimation chiffrée des impacts par risque.

Ces différents travaux permettent d'avoir une vision d'ensemble des risques potentiels principaux de l'entreprise et un suivi des plans d'action visant à maîtriser ou diminuer ces risques, notamment sur les aspects en lien avec notre responsabilité sociétale.

En 2024, la cartographie des risques a été mise à jour dans le cadre de la revue annuelle.

En complément de ces analyses de risque, les systèmes de management de la qualité, de l'environnement et de l'énergie imposent des analyses de risques détaillées des opérations de production et sur toute la chaîne de valeur.

Tous les sites de production sont ainsi analysés afin de faire ressortir les impacts potentiels les plus importants, alimentant la cartographie des risques stratégiques.

Extrait de la cartographie des risques sociétaux

La cartographie des risques met en lumière nos préoccupations en termes de Responsabilité Sociale et Sociétale sur des sujets tels que l'éthique, l'environnement et nos ressources, la conformité aux règles, le dialogue social, nos partenariats...

Dans tous les processus, les risques liés à la RSE sont identifiés individuellement.

Le tableau ci-dessous est un extrait des principaux risques sociétaux de notre entreprise.

Danger/Opportunité (SWOT)

Description	Description de l'impact	Projet
<p>Risque d'accident du travail mortel. Blessures graves causées par le manque de sécurité dans la zone outil (mesures à mettre en place par type de machine). Conformité machine. Blessures graves liées aux risques de transport : piéton et chariot élévateur. Conformité aux réglementations locales pour fournir un environnement de travail approprié aux employés travaillant en hauteur. Espaces confinés : accès aux espaces de travail réduits et aux atmosphères potentiellement dangereuses.</p>	<p>Condamnation civile et pénale (indemnités). Image de la société / marque employeur. Impact sur le personnel. Arrêt de production ordonné par la justice. Hausse de cotisations ATMP.</p>	<p>Stratégie sécurité avec plan d'action pluriannuel pour mises en conformité... Axe de la stratégie sécurité. Espaces confinés : groupe de travail en cours pour mise en conformité et formation adaptée. Mise à jour et refonte du DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques). Plan de sobriété hydrique.</p>
<p>Manque de ressources eau, électricité, ...</p>	<p>Rupture de production liée à une insuffisance de ressource naturelle.</p>	<p>GT économie d'eau et ensemble des démarches de prévention : Plan de sobriété hydrique. Ensemble des démarches de prévention.</p>
<p>Evolution climatique.</p>	<p>Augmentation des phénomènes extrêmes (sécheresse, orage, grêle...). Projets à mener pour adapter notre industrie à des manques d'eau, ou des risques de casses matériels (toiture, ...).</p>	<p>Analyse de risque spécialisée sur le changement climatique avec construction d'un plan d'action.</p>
<p>Incident environnemental grave (rejets d'eau polluée, fuite de produits dangereux, nuage toxique).</p>	<p>Pollution et arrêts d'exploitation, dégradation de l'image d'Ugitech (rejets dans le milieu naturel d'eau souillée par les poussières de l'usine, pollution des sols, ...).</p>	<p>Projet de traitement des eaux de pluie dans le plan d'investissement horizon 2026. Amélioration traitement de certains rejets à Ugine (2022-2027). Compléter les dispositifs de rétention du site.</p>
<p>Risque de litige et de maladie due à l'exposition à des substances chimiques (Chrome et Cobalt).</p>	<p>Évaluation basée sur les coûts de traitement des maladies graves (cancer).</p>	<p>Suivi des démarches en cours.</p>
<p>Elévation du cours des matières premières nobles, mauvais équilibre des matières approvisionnées (nobles / décotées).</p>	<p>Retour chutes internes non valorisables - Impact processus : taux hors analyse. Impact sur le taux RSE de matières premières recyclées. Augmentation du risque sur les éléments résiduels.</p>	<p>Amplification des sources d'approvisionnement. Plan de sobriété : tri des chutes internes. Récupération de chutes clients. Dopage métal traitement résidus.</p>
<p>Image « poussiéreuse » / négative de la sidérurgie. Dégradation des relations externes (riverains et journalistes, institutions).</p>	<p>Marque employeur dégradée, manque d'attractivité. Mauvaise image.</p>	<p>Intensifier le plan de communication institutionnelle. Plan de communication en place et relations riverains et DREAL entretenues régulièrement.</p>

Augmentation des coûts de transport à moyen terme (gasoil, taxe carbone...).	Augmentation des prix.	Développement flux intermodal.
Marque employeur détériorée et discréditée suite aux événements accidentels 2022 et 2023. Perte de fierté d'appartenance.	Dégradation de la fierté d'appartenance et de l'engagement. Difficultés d'attractivité de recrutement, postes non pourvus. Taux de démission qui augmente. Véhiculer une mauvaise image de l'entreprise via du personnel désengagé. Pas assez d'expression de la fierté du personnel de travailler pour Ugitech.	Ecole interne. Projet marque employeur. Communiquer régulièrement sur les aspects positifs. Plan d'action recrutement. Etude de compréhension et d'amélioration de la QVT qui constitue un projet stratégique (Enquête Condition de travail, ...). Inaugurations, lettres information, événements internes, rencontres terrains...
Détérioration de l'image et de réputation de l'entreprise si non-respect des droits fondamentaux et des réglementations en vigueur.	Attentes des parties prenantes (baisse de la cotation en bourse), difficultés de recrutement, baisse de confiance des clients / fournisseurs / de l'administration et des organisations politiques / mauvaise communication des médias.	Déploiement de procédures de conformité / formation en ligne. Sensibilisation à la non-discrimination et au harcèlement dans les services. Politique de recrutement antidiscriminatoire fondée uniquement sur les compétences des candidats : Loi française. Procédure d'alerte à la discrimination. Mise en place d'un accord d'entreprise sur l'égalité entre les hommes et les femmes, le handicap et la pénibilité.
Utiliser des produits provenant d'une entreprise irrespectueuse.	S'engager avec un tiers qui ne respecte pas les règles de compliance et qui ne correspond pas à la culture de notre entreprise.	Programme de Due diligence (Navex). Code de conduite fournisseur. Politique Achats.
Compliance management : corruption / entente commerciale / conflit d'intérêt / ... Fraude, cyber criminalité. Diffusion de données personnelles ou autre mal appropriée.	Impact processus achat / commercial Générer des pertes financières, de réputation, pénalités / amendes.	Formations internes et groupe en e-learning, en vidéo ou en présentiel. Communications et sensibilisations. Système d'alerte Speak-up. Système de contrôle interne (ICS). Analyses de risques Compliance et RGPD. Procédures en place.
Désengagement des fournisseurs vis-à-vis du transport ferroviaire / Manque de transport ferroviaire.	Impact RSE + coût transport (camion vs wagon).	Convention fret : Ugitech / Savoie / SNCF. Sourcing nouvelles sources d'appro France + pays frontaliers. Développement de transports multimodaux (rail/route) et flux intermodal.
Notre leadership RH en matière de transition écologique.	Risque en termes d'image, d'avantage concurrentiel ou réglementaire.	Déploiement de démarches de sensibilisation et de formation.
Le taux de féminisation de la catégorie Ouvriers.	Image, index égalité hommes femmes dégradé, difficulté de recrutement en se privant d'un potentiel de candidats.	Plan d'actions défini dans le cadre de notre accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle.
« Green washing » : annoncer des engagements / perspectives vertes qui ne se retrouvent pas concrètement dans l'amélioration nos indicateurs RSE (exemple dégradation des émissions de CO ₂ du scope 3 pour des raisons de compétitivité économique).	Amendes / pénalités pour accusation de « Green washing ». Dégradation de l'image au sein de l'opinion publique.	Mise en place d'un système pour mesurer nos résultats RSE (audits DNV) pour la partie CO ₂ . Arbitrage au cas par cas des décisions en collaboration avec le Corporate. 2022 capex = 19,3M€ dont 200k€ en projets green, soit 1 %. 2023 capex = 21,1M€ dont 2,1M€ en projets green, soit 10 %. 2024 capex = 23.9M€ dont 2.9M€ en projets green, soit 12 %. Les projets green correspondent à ceux de la taxonomie.
Sécurité des personnes en cas d'attaque terroriste (hors cyber attaque).	Dégradation de l'intégrité des personnes, danger de mort ou de blessures.	Analyse attaque terroriste. Améliorer le contrôle des camions entrants. Poursuite de l'amélioration du parc de vidéosurveillance.

Ainsi, les plus grands risques pour Ugitech font partie intégrante et sont inclus dans les thèmes de la politique RSE. D'autres préoccupations RSE peuvent apparaître dans la cartographie globale des risques avec des enjeux moindres.

Notre politique RSE

Sur la base :

- des 4 axes de notre stratégie
- de notre business model
- de notre dynamique de gestion des risques
- des sollicitations de nos clients de plus en plus sensibles à ce sujet
- de la structure d'évaluation Ecovadis auprès de laquelle nous avons réalisé une évaluation mi-2024

Nous avons structuré notre approche globale RSE sur les piliers suivants :

ÉCORESPONSABILITÉ

- Ⓜ Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables - économie circulaire
- Ⓜ Énergie et Climat
- ☆ Logistique responsable
- Ⓜ Protection de l'environnement local

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Ⓜ Santé, Sécurité et conditions de travail
- Ⓜ Attractivité, égalité des chances et salariale
- ☆ Dialogue social
- Ⓜ Développement des compétences et accès à la formation
- ☆ Partenariat durable avec collèges, lycées et universités

RELATIONS D'AFFAIRES ET TERRITOIRES

- Ⓜ Éthique et contrôle interne
- Ⓜ Achats responsables
- ☆ Engagement des salariés
- Ⓜ Contributions aux territoires
- ☆ Fiscalité : respect des réglementations comptables et fiscales

Ⓜ Risque majeur ☆ Élément important

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les thèmes suivants : la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable, le gaspillage alimentaire, les pratiques physiques et sportives, les enjeux culturels et sportifs ainsi que les actions visant à promouvoir le lien Nation/armée et à soutenir l'engagement dans les réserves ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion.

Notre implication RSE

La RSE est un pilier central et les actions menées et à venir permettront à chacun d'appréhender son rôle au quotidien dans cette démarche et de mesurer son importance.

Evaluation Ecovadis

En 2024, l'évaluation Ecovadis a été réalisée au niveau de Swiss Steel Group en incluant les paramètres de son entité de production Ugitech. Swiss Steel Group a été coté par ce standard mondial pour évaluer sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Le but est d'améliorer les pratiques et/ou la performance de durabilité (environnementale, sociale et éthique) de la chaîne d'approvisionnement pour réduire les risques et les coûts. En mars 2025, Swiss Steel Group s'est vu décerner la médaille d'or par EcoVadis. Avec cette distinction, Swiss Steel Group fait partie des 5% des meilleures entreprises évaluées par EcoVadis dans le monde et se trouve dans les 2% du secteur de l'acier. Il s'agit du meilleur résultat que Swiss Steel Group ait obtenu jusqu'à présent dans ce classement de développement durable reconnu au niveau international.



Cette volonté d'agir s'est à nouveau exprimée en 2024 par l'organisation de notre seconde édition de la «Journée développement durable»

Au programme, une quinzaine de stands et une douzaine de conférences ouverts à tous les employés pour parler de :

- décarbonation, énergies vertes, hydrogène, éco-mobilité, empreinte carbone des inox,
- handicap et maintien à l'emploi, sureté, sécurité, marque employeur et relations écoles,
- achats responsables et conformité,
- valorisation des matières premières, économie circulaire,
- numérique responsable, reporting européen CSRD, ...
- sensibilisation à l'évolution du climat (animation d'une Fresque du climat par un formateur interne).

Cette année, chaque salarié disposait d'une heure trente sur son temps de travail pour participer à cette journée, qui a mobilisé 400 personnes, soit la moitié des employés disponible.



Participants : **400 employés**

Plus de **50 ACTEURS**
internes (dont les sites Aval français
et étrangers d'Ugitech) et externes

13 partenaires présents : 2 SAVOIES, AGENCE ECO-MOBILITE, API, BENETHIK, CHIMIREC, EDF-HYDRO, FENWICK-LINDE, LHYFE, LYCEE RENE PERRIN, MOXBA-FERTRADE, SDIS 73, SPRINT METAL, TRAM.

3 journées Climat ont été organisées pour sensibiliser les salariés sur les causes et les conséquences du changement climatique avec un atelier «Fresque du climat» ainsi que sur les enjeux et les plans d'actions qui en découlent pour Ugitech en termes d'environnement et d'énergie.

4 journées Rencontre ont sensibilisé le personnel de production à la sécurité et à la culture client : prévenir les addictions, présenter le plan de décarbonation, expliquer notre engagement dans l'hydrogène «vert», pour réduire les émissions de CO₂, et réaliser un exercice d'évacuation d'un pont roulant dans un atelier.

Objectif

Sensibiliser et démontrer aux salariés, via des actions concrètes, la contribution de notre écosystème aux enjeux RSE. Le but ultime étant de faire de chaque individu un acteur du changement, nourri de ces connaissances.

Taxonomie

Swiss Steel Group considère sa filiale Ugitech comme soumise au règlement Taxonomie depuis l'exercice 2021. C'est pour cette raison qu'Ugitech publie d'ores et déjà les informations taxonomiques au sein de cette DPEF.



Un nouveau règlement européen de Taxonomie 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union Européenne a vu le jour (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Nous le considérons comme une opportunité de valoriser la nature durable de nos activités et des investissements réalisés dans ce sens.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, nous avons mis en place un comité interne dédié composé de membres des Directions Financière, Environnement / Energie et RSE. Ce comité a œuvré pour l'analyse de l'éligibilité et de l'alignement à la taxonomie des activités de notre entreprise sur la base :

- du règlement délégué Climat du 4 juin 2021 et de ses annexes complétant le règlement UE 2020 / 852, en précisant les critères techniques permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation de celui-ci,
- de l'acte délégué du 6 juillet 2021 et de ses annexes complétant le règlement UE 2020 / 852 en précisant la manière de calculer les KPI ainsi que les informations narratives à publier,
- des informations financières à extraire des systèmes d'information de l'entreprise (suivi des investissements, consolidation) à l'issue de la clôture annuelle des comptes, qui ont fait l'objet d'une analyse et d'un contrôle afin d'en assurer la cohérence avec le chiffre d'affaires consolidé, les OpEX et les CapEX pour l'année 2024.

Suite à l'actualisation de la réglementation sur la Taxonomie par les Règlement délégué (UE) 2023/2486 et (UE) 2023/2485 de la Commission du 27 juin 2023, Ugitech a revu l'ensemble de son processus de production en parallèle avec les activités économiques identifiées par la Taxonomie. Les activités réalisées par Ugitech en 2024 telles que :

- 4.15. Réseaux de chaleur / de froid
- 2.3. Collecte et transport de déchets non dangereux et dangereux
- 2.7. Tri et valorisation des matières des déchets non dangereux

font partie intégrante d'une production durable d'acier et, dans notre cas, ne génèrent aucun revenu matériel/aucun revenu.

KPIs Taxonomie

Dans le cadre des deux premiers objectifs climatiques (atténuation des effets du changement climatique et adaptation au changement climatique), la Commission européenne a priorisé les secteurs d'activités ayant une contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'Union Européenne.

Selon l'annexe 1 du règlement UE 2020/852, l'activité 3.9. de fabrication d'acier est éligible à la taxonomie. L'activité d'Ugitech, de la présente catégorie, constitue une activité transitoire telle que visée à l'article 10, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/852 dès lors qu'elle satisfait aux critères d'examen technique énoncés.

L'activité d'Ugitech consiste à fabriquer des aciers tels que décrits dans la section (b)-i) du paragraphe 3.9. de l'annexe du règlement 2020/852.

Les 6 objectifs de la taxonomie sont traités aux pages suivantes :



Economie circulaire : **cf p.21**



Atténuation du changement climatique : **cf p.26**



Adaptation au changement climatique : **cf p.26**



Prévention des pollutions : **cf p.35**



Biodiversité : **cf p.35**



Préservation des ressources en eau : **cf p.35**

En 2024, une analyse détaillée de ses 3 indicateurs (CA, OPEX et CAPEX) a été réalisée afin d'évaluer leur pourcentage d'alignement à la taxonomie.

Chiffre d'affaires (CA) aligné sur la taxonomie :

Le CA tel que présenté selon IAS 1.82(a) inclut CA IFRS 15.

Exercice financier 2023	Année		Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significant Harm) (h)										Part du chiffre d'affaires alignés sur la taxonomie, année N-1 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
	Code (a) (2)	Chiffre d'affaires (3)	Part du chiffre d'affaires, année N (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Pollution (8)	Economie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Water (13)	Pollution(14)	Economie circulaire (15)	Biodiversité (16)	Garanties minimales (17)	%	E	T			
Activités économiques (1)		M€	%	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	E	T			
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																						
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)																						
Activité 1	3.9	601,3	100,00%							O	O	O	O	O	O	O	100,00%					
Chiffre d'affaires des activités alignées sur le plan environnemental (A.1.)		601,3	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	O	O	O	O	O	O	O	100,00%					
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																						
Activité 1 (e)		0,00	0,00%	EL; N/EL (f) EL	EL; N/EL (f) EL	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f) EL	EL; N/EL (f)								%					
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la Taxonomie mais non durables du point de vue de l'environnement (activités non alignées sur la Taxonomie) (A.2)		0,00	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%								%					
A. Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie (A.1+A.2)		601,3	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%													
B. ACTIVITÉS NON-ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																						
Chiffre d'affaires des activités non éligibles		0,00	0,00%																			
TOTAL		601,3	100%																			

Le secteur d'activité 3.9 de fabrication d'acier est 100 % éligible à la taxonomie pour le chiffre d'affaires.

De plus, Ugitech utilise une filière électrique (fours à arc) pour produire son acier et le taux des matières premières est supérieur à 70 %.

Le CA est 100 % aligné sur la taxonomie dans la mesure où Ugitech respecte les critères d'absence de préjudice important (DNSH) ainsi que les garanties minimales (voir ci-dessous).

Dépenses d'exploitation (OpEx) alignées sur la taxonomie :

Exercice financier 2023	Année		Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudices importants (DNSH - Does Not Significant Harm) (h)										Part des OpEx alignés sur la taxonomie, année N-1 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
	Code (a) (2)	OpEx (3)	Part des OpEx, année N (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Pollution (8)	Economie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Water (13)	Pollution(14)	Economie circulaire (15)	Biodiversité (16)	Garanties minimales (17)	%	E	T			
Activités économiques (1)		M€	%	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	E	T			
A. Activités éligibles à la taxonomie																						
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)																						
Activité 1		36,00	100,00%							O	O	O	O	O	O	O	100,00%					
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		36,00	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	O	O	O	O	O	O	O	100,00%					
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																						
Activité 1		0,00	0,00%	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)													
OpEx des activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la Taxonomie) (A.2)		0,00	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%								0,00%					
Total (A.1+A.2)		36,00	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%													
B. Activités non-éligibles à la taxonomie																						
OpEx des activités non éligibles à la taxonomie(B)		0,00	0,00%																			
TOTAL		36,00	100%																			

Les OpEx comme définis par la taxonomie sont limités aux coûts directs non capitalisés suivants : frais de recherche et développement, frais de rénovation des équipements, contrats de location à court terme, frais de maintenance/entretien et réparation. Cela représente un montant d'environ 36 M € sur un montant total de OpEx de 708 M € (soit 5,1% et qui sont 100 % éligibles et alignés).

Dépenses d'investissements (CapEx) alignées sur la taxonomie :

Exercice financier 2023	Année		Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significant Harm) (h)							Part des CapEx alignés sur la taxonomie, année N-1 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
	Code (a) (2)	CapEx (3)	Part des CapEx, année N (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Pollution (8)	Economie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Water (13)	Pollution(14)	Economie circulaire (15)	Biodiversité (16)	Garanties minimales (17)			
Activités économiques (1)		M€	%	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	E	T
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)																			
Activité 1	3.9	13,5	100,00%							○	○	○	○	○	○	○	100,00%		
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		13,5	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	○	○	○	○	○	○	○	100,00%		
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																			
Activité 1 (e)		0,00	0,00%	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)								%		
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxonomie) (A.2)		0,00	0,00%	%	%	%	%	%	%								%		
A. CapEx des activités éligibles à la taxonomie (A.1+A.2)		13,5	100,00%	%	%	%	%	%	%										
B. ACTIVITÉS NON-ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE																			
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie(B)		0,00	0,00%																
TOTAL		13,5	100%																

Le CapEx tel que présenté inclut le coût des immobilisations corporelles et incorporelles : IAS 13, IAS 38, IFRS 16, IAS 40 et IAS 41. Les CapEx alignés sur la taxonomie correspondent aux investissements directement en lien avec les outils de production (10,6 M €) ainsi qu'aux investissements contribuant à améliorer notre empreinte environnementale. Parmi ces derniers, on peut citer la poursuite du projet HYDREAMS ainsi que du projet Ugi'Ring avec les travaux de démantèlement et de préparation du site de Chateau Feuillet, la restauration de la continuité écologique sur la rivière Arly à Ugine, la commande d'un nouveau transformateur 220/42 kV pour accompagner nos projets de décarbonation sur le site d'Ugine et le remplacement des éclairages néons par des LED pour l'atelier finisseur fil d'Ugine. Ainsi, la part des investissements contribuant à l'amélioration de notre empreinte environnementale a évolué significativement en passant de 200k€ en 2022, 2,1 M€ en 2023 et à 2,9M€ en 2024.

Seuls 56 % des CapEx reportés en IFRS sont considérés applicables dans la Taxonomie car la définition IFRS diffère de celle de la Taxonomie.



Les critères d'absence de préjudice importants (DNSH)

Adaptation au changement climatique

Ugitech a réalisé une analyse des risques climatiques pour ses sites sur la base des données fournies par une société d'assurance. Deux scénarios de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) ont été pris en compte : le RCP 8,5 (Representative Concentration Pathway) à horizon 2030 et, afin de refléter la durée de vie de nos équipements, le RCP 8,5 à horizon 2050. Le scénario RCP 8,5 est le plus pessimiste des scénarios proposés par l'IPCC en termes d'atténuation de changement climatique.

Chacun des risques climatiques (inondations, tempêtes, sécheresse, canicule, ...) ont été évalués en intégrant les mesures de protection existantes et la mise en œuvre de nouvelles mesures ont été définies en fonction de l'évaluation de leur criticité (probabilités et impacts).

Prévention et réduction de la pollution

Les activités d'Ugitech ne génèrent pas de fabrication, de mise sur le marché, ni d'utilisation de substances listées dans l'appendice C du Règlement délégué de la Commission (EU) 2021/2039. Nous avons un système de surveillance en place pour vérifier que l'ensemble des procédés de production respecte strictement les réglementations nationales et européennes en la matière, telles que REACH ou RoHS. Nos émissions respectent les seuils limites définis dans le cadre des meilleures technologies disponibles et de la réglementation française.

Usage durable et protection des ressources aquatiques et marines :

En ligne avec les exigences de l'Agence de l'Eau, Ugitech a construit une procédure de gestion des ressources en eau. Les nouveaux projets sont systématiquement évalués pour vérifier si une étude d'impact environnemental est nécessaire. Dans ce cas, l'étude d'impact permet d'identifier les actions correctives et préventives à mettre en œuvre en accord avec la réglementation.

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes :

Les nouveaux projets sont également évalués pour valider la nécessité ou non de lancer une étude d'impact environnemental sur cette thématique. Cette étude d'impact intégrera notamment les potentielles zones naturelles protégées situées à proximité des sites concernés.

Garanties minimales

Ugitech respecte les garanties minimales qui se déclinent sur différentes thématiques traitées dans les pages suivantes :

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Santé, sécurité et conditions de travail p.48
- Égalité des chances p.60
- Dialogue social p.70
- Développement des compétences p.75

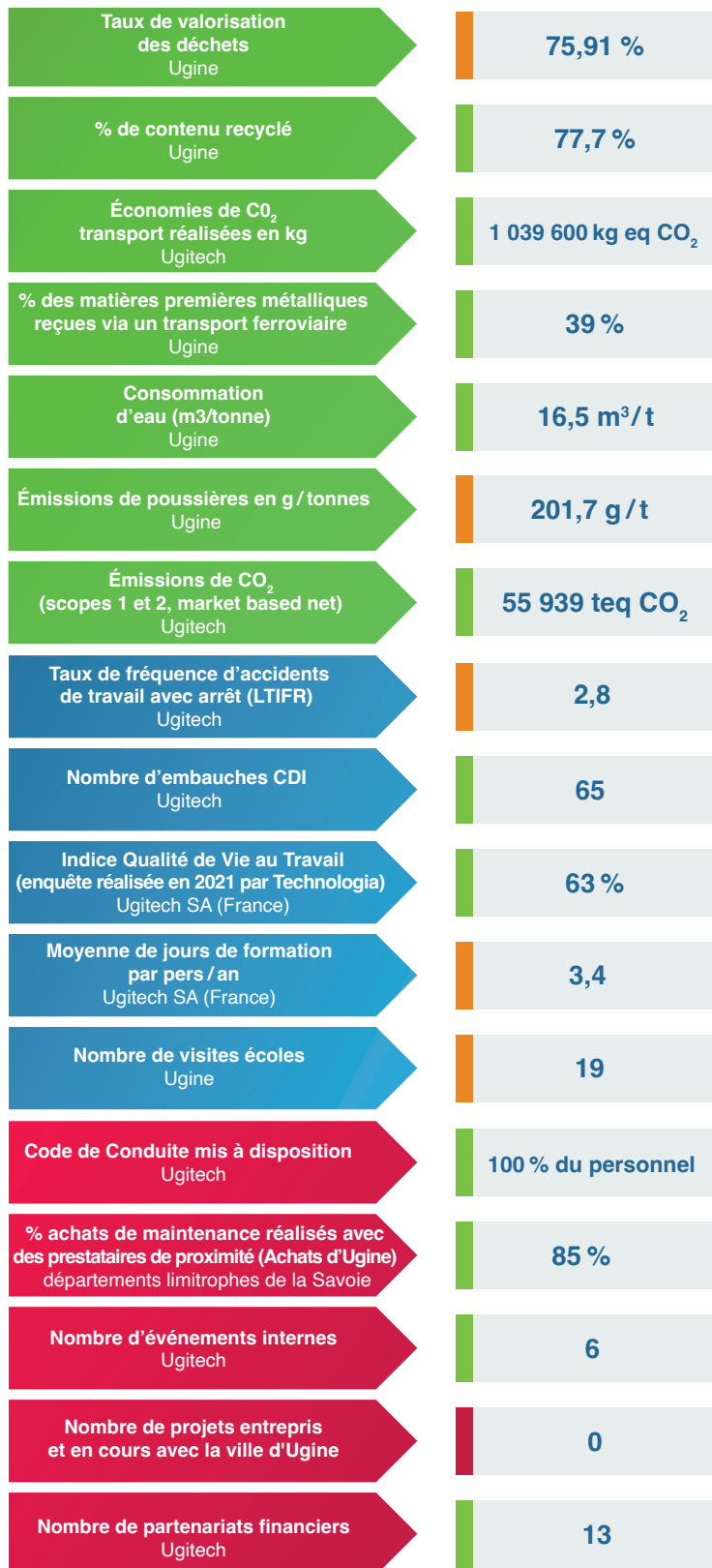
ÉCORESPONSABILITÉ

- Feuille de route décarbonation p.27
- Gestion des déchets p.39

RELATIONS D'AFFAIRES ET TERRITOIRES

- Politique anti-corruption, normes anti-concurrentielles, Code de Conduite et système d'alerte p.90
- Code de Conduite fournisseurs p.95
- Gouvernance et conformité fiscale p.98

Indicateurs clés de Responsabilités 2024



 Conforme à l'objectif

 Objectif partiellement atteint

 Objectif non atteint





Écoresponsabilité

Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables - économie circulaire

Définition de l'enjeu

- Intégrer la durabilité des ressources naturelles dans nos préoccupations quotidiennes.
- Concevoir des produits qui répondent aux besoins de durabilité qui sont au cœur des préoccupations des concepteurs utilisant les matériaux métalliques.
- Développer les principes de l'économie circulaire sur toutes nos activités.

Objectifs chiffrés annuels
récurrents / KPI

20 % de renouvellement
de notre portefeuille produits (Ugitech)

85 % de contenu
recyclé dans nos produits
à l'horizon 2030

Objectifs qualitatifs

- Proposer aux marchés que nous livrons, des produits adaptés à des styles de vie plus durables :
- accompagner nos clients du marché automobile à optimiser les solutions existantes et travailler avec eux aux motorisations de demain.

- proposer au marché du BTP des produits permettant de limiter la consommation énergétique des bâtiments,
- accompagner les acteurs du marché aéronautique dans le développement de solution « matériaux » qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre,
- accompagner la politique RSE de nos clients qui ont des itinéraires de décarbonation ambitieux et qui nous demandent de diminuer significativement leur scope 3, c'est-à-dire l'empreinte carbone des produits que nous leur livrons. C'est ainsi que nous avons créé deux offres : « Green Steel Climate + » et « Green Steel Stainless + »,
- évaluer et faire évoluer l'impact environnemental de nos produits et procédés, en développant leur Analyse de Cycle de Vie.



Développer les principes de l'économie circulaire :

- privilégier les achats de matières recyclées pour l'élaboration de notre métal,
- créer "UGI'RING", une unité industrielle de valorisation de déchets et de co-produits métalliques industriels pour la production de ferro-alliages.

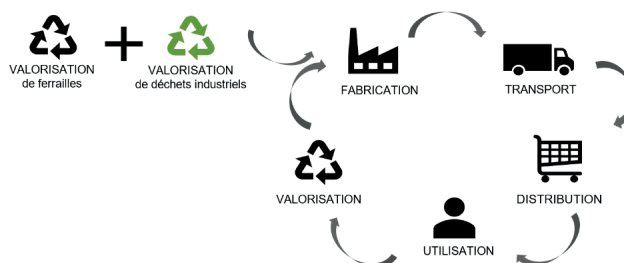


Schéma de valorisation des déchets industriels du futur process UGI'RING

Actions existantes

Économie circulaire - Matières premières

L'acier inoxydable fabriqué à Ugine est essentiellement élaboré à partir de ferrailles et de chutes issues du recyclage. Ces matériaux recyclés sont complétés par des vecteurs primaires (ferro-alliages et matières premières pures telles que le nickel). Le processus de fabrication permet de maximiser l'apport en matériaux recyclés.

Les matières premières issues du recyclage proviennent de différentes filières :

- Chutes et ferrailles achetées à l'extérieur : ces matières sont issues des filières d'économie circulaire et sont intégralement recyclées à l'aciérie.
- Chutes internes : les rebuts de production sont intégralement récupérés et recyclés à l'aciérie.
- Déchets recyclés : des filières de valorisation des déchets produits par Ugitech sont présentes sur le site (boues du laminoir, poussières d'aciérie, meulures...). Ces filières mettent en forme les déchets, ce qui permet une réutilisation finale à l'aciérie.

Les éléments chiffrés relatifs à ces matières premières, établis selon le référentiel GRI sont présentés en annexe.

Le contenu recyclé des produits a été calculé pour 2024 selon la formule suivante :

$$\% \text{ contenu recyclé} = \frac{\text{Tonnes de matières premières issues du recyclage}}{\text{Tonnes de matières premières enfournées}}$$

Une distinction est également réalisée selon l'origine des chutes, afin d'établir un contenu recyclé PRÉ et POST consommateur.

Le contenu recyclé PRÉ consommateur est constitué des chutes internes et des déchets recyclés, tandis que le contenu POST consommateur est constitué des chutes achetées à l'extérieur d'Ugitech.

- Contenu recyclé : 77,7%
- Contenu recyclé PRÉ consommateur : 26,5%
- Contenu recyclé POST consommateur : 51,2%

Selon la taxonomie, le calcul du contenu recyclé répond à la formule suivante :

$$\% \text{ contenu recyclé} = \frac{\text{Tonnes de matières premières issues du recyclage}}{\text{Tonnes bonnes sortie coulée}}$$

Contenu recyclé : 93,4 %

(selon la formule de la taxonomie). Le contenu recyclé de nos produits est suivi à la coulée continue par le service aciérie.

En 2024, les valeurs 2023 ont été validées par un organisme extérieur DNV.

Offres à haut taux de contenu recyclé et/ou utilisant 100 % d'électricité renouvelable

Nous avons une offre «Green Steel Stainless+» qui garantit à nos clients des produits avec un contenu recyclé supérieur à 95%. Cette offre présente l'avantage de diminuer le scope3 des émissions de CO₂ de plus de 75%. Les produits proposés ont une empreinte carbone inférieure à 1,0 t_{eq}CO₂ / t livré.



Salon Wire Green steel

Nous avons par ailleurs une offre « Green Steel Climate + » qui garantit que l'énergie électrique utilisée pour la production de ces produits provient à 100% d'énergies renouvelables (certificats d'origine), ce qui permet d'avoir un scope 2 de nos produits égal à zéro.

Quel que soit le produit commandé, nous sommes en capacité de donner à nos clients l'empreinte carbone de nos produits décomposés en scope 1, scope 2 et scope 3.1

Projet UGI'RING

Ce projet d'ambition vise à créer la première « aciérie circulaire » au niveau mondial. L'acier d'Ugitech est majoritairement en grande partie composé de ferrailles issues de recyclage, auxquelles viennent s'ajouter des ferro-alliages.

L'objectif d'UGI'RING est de remplacer ces ferro-alliages issus de l'extraction minière en matériaux issus du recyclage.

Pour cela, le projet vise à transformer des déchets ultimes (catalyseurs, piles, etc.) en matières premières.

En 2023, Ugitech a fait l'acquisition du site de Château-Feuillet afin d'y implanter les activités d'UGI'RING. L'autorisation d'exploiter a été délivrée par les autorités en octobre 2024. Le dossier de demande inclut entre autre l'évaluation des impacts potentiels sur la biodiversité de ce projet. Cela contribuera à la revitalisation de cette friche industrielle située à moins de 30 km de l'aciérie d'Ugine.

La création de cette boucle vertueuse européenne permettrait de :

- réduire nos émissions de CO₂ d'à minima 63 kt (impact net minimum),
- réduire de 90% notre dépendance en métaux critiques à l'enfouissement,
- améliorer les indicateurs de l'Analyse de Cycle de Vie (95 % des facteurs concernés),
- créer des emplois au niveau local.

L'acier inoxydable est recyclable à **100 %**

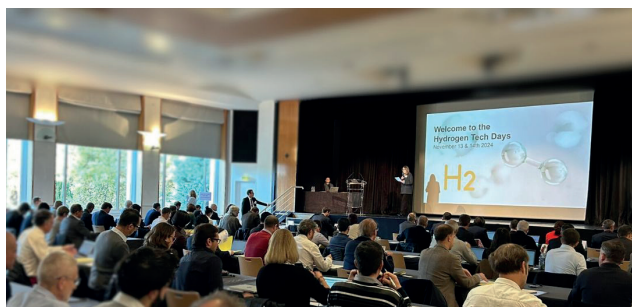
Produits adaptés à un monde durable

Le marché mondial des inox reste soutenu et cela s'explique entre autres par le fait que ces produits répondent parfaitement au besoin de durabilité lié à une meilleure résistance à la corrosion par rapport aux aciers plus classiques et moins alliés.

Marché automobile

Ugitech travaille en étroite collaboration avec les grands donneurs d'ordre de l'industrie automobile pour réduire l'empreinte écologique de la motorisation thermique classique et développer les motorisations à l'hydrogène :

- amélioration de la combustion des moteurs avec des pressions des gaz allant jusqu'à 3000 bars,
- augmentation des températures de fonctionnement des turbos pour améliorer leur rendement,
- développement de solutions inox adaptées aux exigences des motorisations à l'hydrogène : FCEV (Fuel Cell Electric Vehicle) et HICE (Hydrogen Injection Combustion Engine).



De l'énergie carbonée à l'énergie de l'hydrogène vert

Pour accompagner le déploiement des solutions utilisant l'hydrogène comme vecteur énergétique d'avenir, Ugitech a constitué une équipe pluridisciplinaire dont les objectifs sont de :

- vérifier que l'utilisation d'hydrogène décarboné en substitution d'énergie fossile est compatible avec nos procédés de production et nos produits,
- intégrer Ugitech dans un écosystème régional hydrogène (mobilité lourde, Zero Emission Valley, Espace Montagne...),
- mettre au point de nouvelles nuances d'inox adaptées à la fragilisation par l'hydrogène.



Concrètement cela se traduit par un projet dénommé HYDREAMS d'étude de faisabilité technico économique de substitution du gaz naturel par de l'hydrogène décarboné dans nos procédés thermiques. *Le déroulement de ce projet est détaillé dans la partie Énergie et Climat de ce document.*

À cela viennent s'ajouter des projets initiés par Ugitech tels que :

- la participation à un projet de R&D européen, nommé Hystory, visant à développer des nouvelles nuances lean austénitiques pour la production, le stockage et la distribution de l'hydrogène gazeux. Ce projet a été accepté par l'Union Européenne et a officiellement démarré le 08 octobre 2024.
- l'organisation d'un événement autour de l'hydrogène, les 13 et 14 novembre 2024. Durant ces «Hydrogen Tech Days», une session était dédiée à la résistance des inox à l'hydrogène pressurisé.
- des travaux de recherche sur la tenue des aciers inoxydables à l'hydrogène jusqu'à -150°C, en collaboration avec l'Institut de la Corrosion de Saint-Etienne.

- la participation à la rédaction de la norme ISO 7039, relative à un essai de traction sur éprouvettes creuses, qui permet de caractériser le comportement des aciers sous haute pression d'hydrogène.
- en 2025, la mise en place du laboratoire hydrogène se poursuivra, avec notamment la mise au point d'essais dans différentes conditions de pression et de température.

Marché du BTP

Ugitech développe une gamme de produits augmentant sensiblement la durabilité des ouvrages ainsi que leur consommation énergétique.

Pour faire reconnaître l'intérêt des ronds à bétons inox en matière de durabilité dans le bâtiment, Ugitech s'investit en France avec le laboratoire de recherche de l'université Gustave Eiffel (anciennement le laboratoire de recherche de l'école des Ponts et Chaussées) et le DIBT (Deutschen Institut für Bautechnik) en Allemagne, pour promouvoir une nuance d'inox limitant la déperdition énergétique des logements. Cette nouvelle nuance présente une conductivité thermique garantie inférieure à 12.5 W/m-1.K-1 alors que le standard des ronds à béton inox se situe entre 15 et 16 W.m- 1.K-1 et que les ronds à béton en acier au carbone ont une conductivité thermique de 45 W.m-1.K-1.

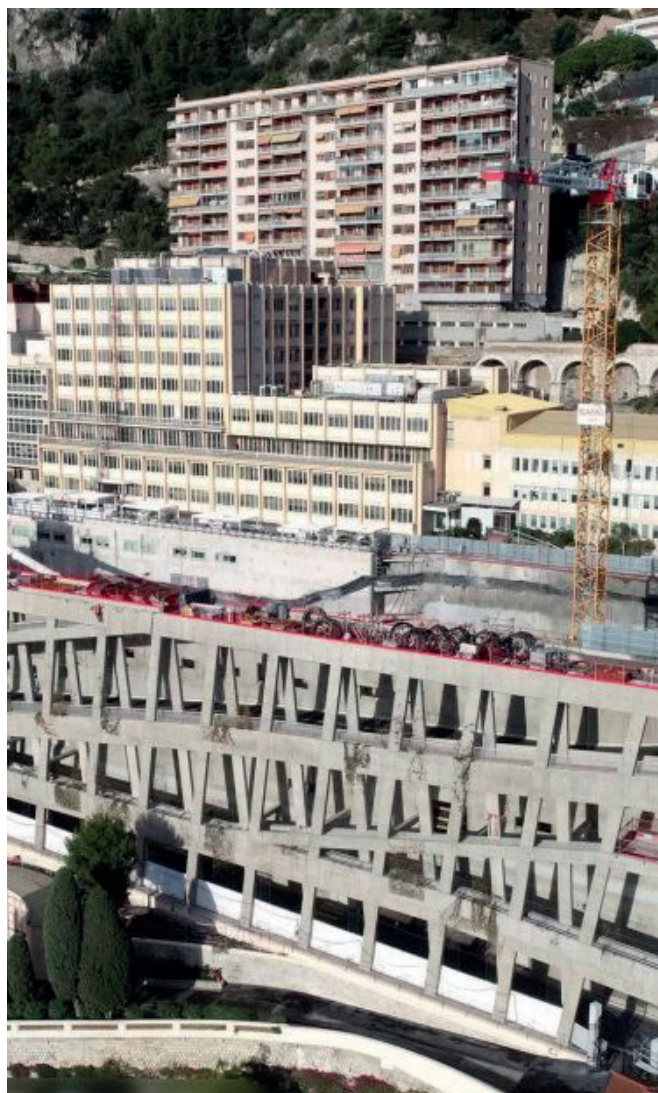
Cette nouvelle nuance d'inox a été introduite sous la dénomination 1.4670 dans la norme EN 10088-1 et 10088-3 qui sont les normes de références pour les aciers inoxydables en Europe Europe qui ont été publiés au 1^{er} trimestre de l'année 2024. Ugitech commercialise ce produit sous l'appellation UGITHERM® 4670.

Marché médical

Ugitech aide ses clients à déployer les nouvelles réglementations MDR 2017 / 745 et CLP (Classification Labelling Packaging). Pour répondre à cette exigence, Ugitech a développé une large gamme de nuances contenant moins de 0,1 % de Cobalt. Ces nuances sont commercialisées sous l'appellation UGI® XXXX LR (Low Residual).

Ugitech a introduit dans la norme ASTM F899 (Spécification pour les aciers inoxydables corroyés pour instruments chirurgicaux) une nuance particulièrement dure et résistante à l'abrasion : l'UNS S44027.

Agrandissement et amélioration de l'Hôpital de



la Princesse Grace de Monaco : équipement de l'armature en béton en Inox Ugitech

Évaluation de l'impact environnemental de nos produits et procédés

Ugitech possède les compétences pour réaliser des Analyses de Cycle de Vie (ACV). Ces analyses permettent de quantifier les impacts environnementaux liés à nos produits. Au-delà de la fabrication, nous pouvons par exemple mesurer l'impact des matières premières ainsi que du transport amont et aval. Cela constitue la base de la démarche d'écoconception, pour ensuite réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie.

Les résultats d'une ACV pour deux nuances de rond à béton sont disponibles dans une Déclaration Environnementale de Produit (DEP). En 2023, une ACV sur les produits tréfilés a été réalisée.

Désormais, Ugitech suit particulièrement les développements de la nouvelle réglementation européenne ESPR (Ecodesign for Sustainable Product Regulation). Cette réglementation encadrera l'écoconception des produits.

Dans l'objectif d'avoir des procédés de fabrication non nocifs pour nos opérateurs, nous avons engagé une démarche visant à substituer le procédé électrolytique de chromage dur des barres qui utilise aujourd'hui du chrome hexavalent, un produit cancérigène, classé en annexe XIV Reach et soumis à une autorisation d'exploitation, par un procédé de chromage trivalent, non nocif.

Ce projet de développement mobilise également d'importantes entreprises de la filière française automobile et aéronautique et est coordonné par l'IRT M2P, un Institut de Recherche Technologique public. Les travaux avancent et se situent à l'étape de montée en maturité d'un nouveau bain.

Si ces pistes de recherches aboutissent, des essais « semi - industriels » pourront être envisagés sur barres de 3m de long mi-2026 pour la voie électrolytique.

En parallèle, le Centre de Recherche d'Ugine travaille sur la mise au point d'une technologie en rupture d'un dépôt de chrome par la voie plasma (PVD).

Actions à venir

- Poursuivre nos travaux sur la fragilisation des inox par l'hydrogène avec, pour cible, le démarrage, la poursuite des essais de traction lente après chargement cathodique d'H₂ en 2024 et le démarrage des essais de traction lente sous pression d'H₂ en 2025.
- Développer des partenariats sur l'impression 3D pour adapter le fil UGIWAM® aux valeurs d'usage attendues par les utilisateurs.
- Participer au déploiement de la réglementation ESPR.
- Démarrer la récupération de chutes de production de nos clients proches pour initier des filières courtes de recyclage.
- Déployer au-delà des nuances d'acier inoxydable 1.4404 notre offre « Green Steel Stainless+ » de production d'aciers inoxydables fabriqués avec des paniers matière constitués à plus de 95 % de contenu recyclé.
- Démarrer notre ligne de dépôt en continu de Chrome métallique par voie plasma.
- Poursuivre le déploiement du projet UGI'RING.
- Lancer une nouvelle gamme d'UGIMA®-X à usinabilité améliorée pour nos clients décolleteurs en nuances martensitiques UGIMA®-X 4021, UGIMA®-X 4028.
- Lancer notre gamme de ronds à béton inoxydables laminés à chaud qui auront une empreinte carbone plus faible que nos ronds à béton laminés à froid.

Suivi de performance

% de renouvellement du portefeuille produit (périmètre Ugitech)

2024

21,7 %

2023

22,9 %

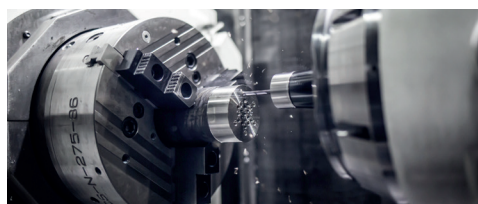
% de contenu recyclé - Ugine

2024

77,7 %

2023

76,8 %



UGIMA®-X à usinabilité améliorée

Conforme à l'objectif
 Objectif partiellement atteint
 Objectif non atteint

Énergie et climat

Définition de l'enjeu

- Accompagner les enjeux du changement climatique et les grandes politiques internationales, dont les objectifs internationaux de neutralité carbone.
- Maîtriser nos consommations en nous préoccupant de l'impact direct et indirect qu'elles ont sur l'environnement.
- Faire de l'efficacité énergétique et de l'impact climatique une préoccupation permanente du personnel d'Ugitech.

Objectifs chiffrés /KPI

Émissions de CO₂ **Net-zéro** Objectifs SBTi à horizon 2038

Objectifs qualitatifs

- améliorer notre résilience aux problématiques liées au changement climatique en limitant nos émissions de CO₂, à travers notamment des actions d'économies d'énergie,
- valoriser l'ensemble de nos actions de réduction de l'empreinte carbone,
- participer à l'effort national pour maîtriser les pointes de consommations et les perturbations du réseau électrique,
- valoriser notre chaleur fatale,
- maîtriser l'efficacité énergétique dans nos projets,
- sensibiliser notre personnel au sujet Énergie Climat.

Actions existantes

Politique bas carbone, évaluations

Au sein de la direction des développements, le pôle Développement durable a pour mission de piloter la stratégie RSE ainsi que les processus Sécurité Incendie Environnement et Transition Énergétique. Ce dernier pilote la feuille de route de décarbonation et les actions d'efficacité énergétique de l'entreprise.



Au cours de l'année 2024, Ugitech, au sein de Swiss Steel Group, a obtenu un avis d'assurance limité par la société DNV sur la quantification des émissions 2023 dans une approche «cradle-to-gate». Une méthodologie commune de quantification a été validée au cours de ces audits. Les éléments chiffrés sont présentés en annexe.

Le site d'Ugine est soumis à la réglementation européenne ETS (Emission Trading System). Chaque année, les émissions de CO₂ suivant ce référentiel sont validées par un organisme extérieur.

Ugitech est également impactée par le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), règlement européen. Les déclarations 2024 ont été réalisées et le document type européen est fourni sur demande aux clients.

Plan de décarbonation

Swiss Steel Group a signé son engagement SBTi (Science Based Targets initiatives). Les objectifs ont été validés par SBTi. L'objectif de Swiss Steel Group, dont Ugitech est partie intégrante, est de réduire, à horizon 2030, les émissions de CO₂ de :

- 23,7% par tonne d'acier à chaud pour les émissions de gaz à effet de serre couvertes par la définition SBTi de la fabrication de l'acier à l'aciérie et au laminoir (scope 1 + 2 et une partie du scope 3.1),
- 42% pour le reste du scope 1 + 2,
- 25% pour le scope 3.1 et 3.3.

La définition des scopes provient du protocole GHG :

- le scope 1 comptabilise les émissions directes,
- le scope 2 comptabilise les émissions indirectes liées à l'utilisation d'électricité, de chaleur ou de vapeur,
- le scope 3.1 comptabilise les émissions indirectes liées à l'approvisionnement de biens et services,
- le scope 3.3 comptabilise les émissions indirectes liées à l'utilisation d'énergie.

Le Net-zéro émission est planifié pour 2038.

Ugitech a construit sa feuille de route de décarbonation permettant d'atteindre ces objectifs.

Innover et anticiper
le futur bas carbone

- Ruptures technologiques
- Eco conception
- Recherche subvention
- Veille réglementaire (ex : CBAM)
- Join Venture
- Co-entreprise

Sensibiliser, communiquer et impliquer
sur les enjeux de la décarbonation de l'industrie

- Communication client
- Offre Green Steel / Climate+
- Certification de nos démarches par des référentiels reconnus
- Sensibilisation & implication du personnel

Favoriser la mobilité durable
pour tout type de déplacement

- Véhicules légers
- Vélo
- Engins de manutention
- Transport multimodal

Optimiser notre chaîne d'approvisionnement
pour réduire notre empreinte carbone

- Ugi'Ring
- Implication des fournisseurs et des clients
- Réutilisation de nos co-produits issus de notre process

Consommer moins et mieux
en améliorant notre efficacité énergétique et notre adéquation avec les capacités du réseau

- Plan de sobriété
- Récupération chaleur fatale
- Efficacité de nos process
- Bâtiments
- Green IT
- Flexibilité / Interruptibilité
- Plan de rationnement

Consommer des énergies propres
ayant un faible impact carbone

- Écosystème H₂
- Électrification
- Production EnR
- Contrat d'énergie verte PPA / BPA
- Sourcing hydroélectrique

Adaptation au changement climatique

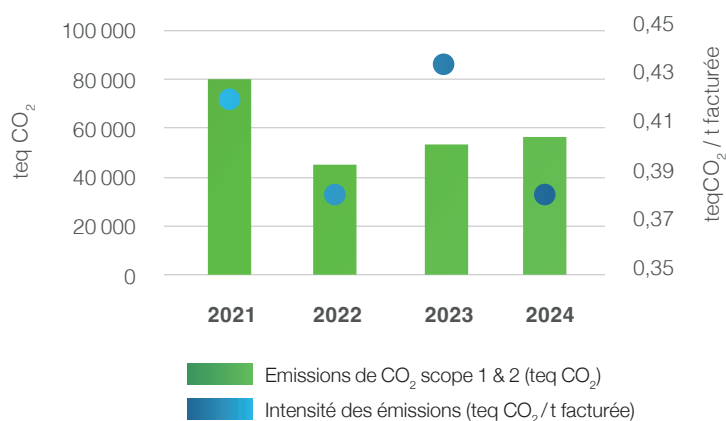
Ugitech a mené une évaluation des risques climatiques (tempêtes, sécheresse, crues, canicules,...) dans la perspective d'un scénario RCP (Representative Concentration Pathway) 8,5 à horizon 2030 et 2050 pour l'ensemble de ses sites. Des mesures d'adaptation ont été définies en fonction de leur criticité. Cette évaluation nous permet de répondre à l'évolution des normes sur la prise en compte du changement climatique.

Réduction de l'empreinte carbone

Scopes 1 et 2 - Émissions directes et indirectes liées à l'utilisation de l'électricité.

Les scopes 1 et 2 d'Ugitech, market based net, représentent 55 939 tonnes équivalentes de CO₂, soit une moyenne de 0,39 teq CO₂/t facturée.

Emissions de CO₂ Ugitech - scope 1 et 2 market based net y compris garantie d'origine



Pour 2024, le site d'Ugine a bénéficié de l'aide de l'État sur la compensation du coût du CO₂ dans le prix de l'électricité.

Afin de réduire ses émissions de CO₂, Ugitech travaille principalement sur son efficacité énergétique et cherche à réduire sa consommation de gaz naturel et d'électricité. En effet, plus de 70 % des émissions directes déclarées dans l'ETS (Emission Trading System) proviennent de la combustion de gaz naturel.

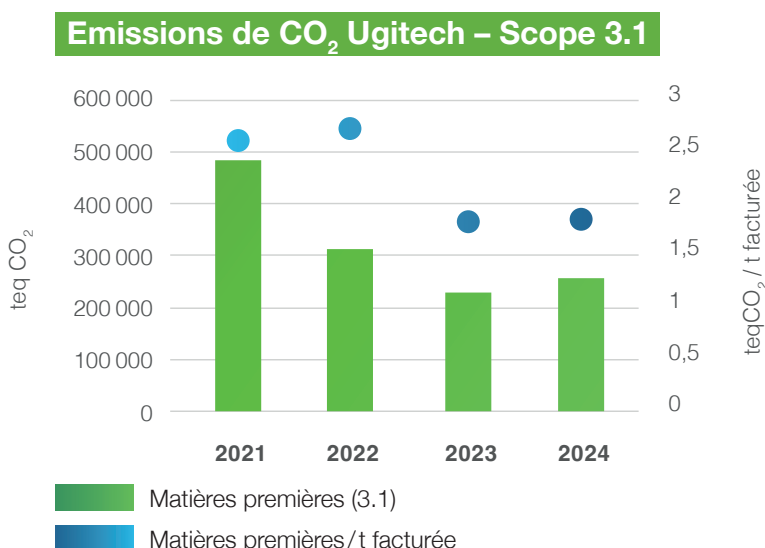


Par ailleurs, au travers de son offre Green Steel Climate+, Ugitech propose des Garanties d'Origine permettant de compenser l'électricité utilisée pour la fabrication d'un produit Climate+ par de l'électricité à 100 % d'origine renouvelable, non nucléaire. Les sites italiens de Milan et TFA ont contractualisé des Garanties d'Origine à hauteur de 50 % de leur consommation 2024.

Scope 3 - Autres émissions indirectes

Matières premières entrantes - Scope 3.1

Ce poste d'émissions indirectes représente la majeure partie de l'impact pour Ugitech. Une évaluation de ce poste est présentée ci-après.



Les objectifs de développement de l'économie circulaire répondent à la même ambition que celle de réduction des émissions de CO₂. Ainsi le développement du contenu recyclé de nos produits contribue à la réduction des émissions de CO₂ sur ce scope. L'implication de nos fournisseurs de matières premières est également essentielle. En 2024, le bilan carbone Ugitech, validé par DNV, tient compte des facteurs d'émissions de fournisseurs.

Approche Cradle-To-Gate

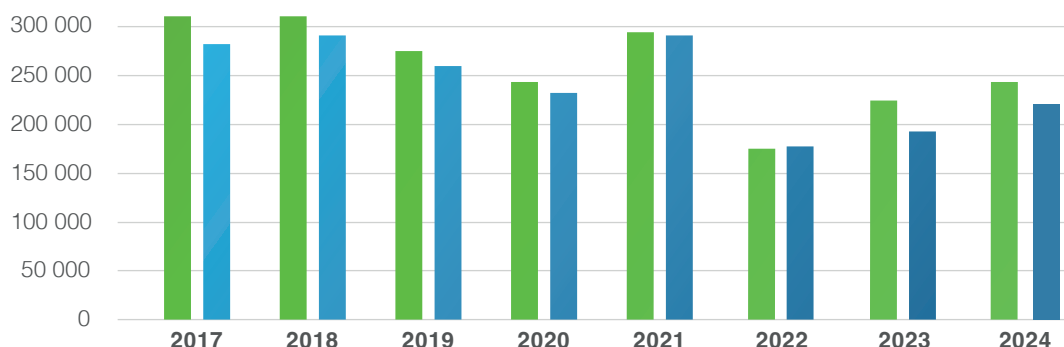
Selon le manuel de quantification des émissions de CO₂, validé par DNV, Ugitech quantifie ses émissions selon l'approche «Cradle-To-Gate». Cette approche permet de quantifier l'empreinte carbone d'un produit sur le scope 1, le scope 2, market based net, et une partie définie du scope 3, incluant :

- les émissions indirectes liées à l'approvisionnement des matières premières et des consommables, (scope 3.1),
- les émissions indirectes liées à l'approvisionnement en énergie (scope 3.3),

En 2024, sur l'ensemble de ses activités, l'empreinte CO₂ «Cradle-To-Gate» moyenne des produits Ugitech est de 2,19 teqCO₂/t.

Le certificat 3.1 de nos produits contient depuis 2024 une information sur les émissions de CO₂ du produit

Consommations énergétiques d'Ugitech SA en MWh



■ MWh élec ■ MWh GN

L'écart de consommation énergétique entre 2021 et 2022 est dû à l'arrêt de production de notre aciérie durant les 6 mois qui ont suivi l'accident du 3 janvier.

Les émissions de CO₂ liées au transport amont ou aval de nos marchandises s'intègrent dans le chapitre Logistique responsable.

Les années 2023/2024 ne sont pas représentatives de notre activité classique. L'activité a été fortement ralentie par le contexte international, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

Système de Management de l'Énergie

Ugitech Ugine et SMEZ sont certifiés ISO 50001 depuis 2015, et TFA a obtenu la certification fin 2022. Le site de Milan a obtenu sa certification en 2024.

Une organisation adaptée, avec des correspondants énergies et des échanges périodiques nous permet de maîtriser notre périmètre.

Nos systèmes de management de l'énergie sont intégrés au système de management de l'environnement Ugitech ISO 14001, pour la prise en charge conjointe des problématiques climatiques.

On constate que le site d'Ugine représente plus de 90% des consommations énergétiques d'Ugitech France. C'est pourquoi l'attention est portée principalement sur ce site. Les autres entités françaises ne sont pas intégrées au système de management de l'énergie mais elles prennent en compte l'efficacité énergétique de leur périmètre.

Consommation d'énergie

Ugitech utilise principalement deux énergies : l'électricité et le gaz naturel (GN). Du gasoil et du GPL sont marginalement employés pour l'alimentation des engins de manutention. Lors du remplacement de nos véhicules, des solutions électrique ou hydrogène sont étudiées. Sur le site d'Ugine, l'approvisionnement en gaz tel que l'oxygène, l'argon et l'azote pour le fonctionnement de nos installations a été confié dès les années 2000 à un sous-traitant. Il en est de même pour notre approvisionnement en air comprimé.

Ecoconception des projets

Les nouveaux investissements d'Ugitech sont analysés en termes d'énergie et d'environnement. Leurs impacts sont identifiés lors d'études permettant des réflexions en fonction des meilleures technologies disponibles.

Programme d'amélioration Énergie

En 2024, notre équipe a poursuivi ses investigations sur des avant - projets novateurs tels que :

- l'oxycombustion et l'hydrogène,
- l'électrification,
- la récupération de chaleur fatale,
- le photovoltaïque.

Projet hydrogène : HYDREAMS

Ce projet a démarré le 1^{er} avril 2023 et va se terminer fin 2027. Coordiné par Ugitech, il regroupe neuf partenaires européens qui ont bénéficié d'une subvention de l'Europe.

L'objectif du projet est de démontrer la faisabilité technico-économique de la substitution du gaz naturel par l'hydrogène décarboné dans les brûleurs de nos fours de réchauffage et de traitements thermiques et ce en mode oxycombustion afin de limiter les émissions de NOx.

Il se déroule en plusieurs étapes :

1. La réalisation d'essais d'échantillons dans un four pilote de l'université de Graz (Autriche) afin de tester l'impact d'une flamme alimentée en hydrogène sur nos produits. Cette étape est terminée et les résultats des caractérisations des échantillons sont encourageants pour la suite du projet.
2. La mise en œuvre de deux démonstrateurs (l'un sur le four de réchauffage des blooms en entrée laminoir et l'autre sur un four de traitement thermique de nos couronnes de fil).

Électrification

Comme cité précédemment, le site d'Imphy a électrifié un four de traitement thermique fonctionnant auparavant au gaz naturel.

Sur le site d'Ugine, des essais sur notre four de réchauffage avant laminage à chaud se sont poursuivis en 2023/2024. Nous avons testé des résistances électriques pour valider le matériel avant de procéder à une électrification à l'échelle industrielle dans les années à venir.

L'augmentation de notre puissance de raccordement électrique est une première étape indispensable pour la réalisation de ces projets.

Récupération de chaleur

Nos installations industrielles ont un potentiel de récupération de chaleur fatale (perdue lors de son évacuation), dont la valorisation est en étude.

Plusieurs installations sont en fonctionnement sur nos outils industriels, pour valorisation sur l'équipement, avec la préchauffe de l'air de combustion.

Depuis fin 2021, une partie de notre chaleur fatale alimente le Réseau de Chaleur Urbain (RCU) de la ville d'Ugine.

Nous sommes régulièrement sollicités pour témoigner de notre expérience auprès des industries et des élus. Ce modèle de partenariat est souvent mis en avant dans les nouveaux projets.

Photovoltaïque

Un projet d'ombrières photovoltaïques sur un parking du site d'Ugine est en cours de réflexion, ainsi que des études d'implantation en toitures sur Ugine et UGI'RING.



Démonstrateur pendant l'Assemblée Générale d'HYDREAMS sur le site de Krefeld chez DEW

Flexibilité électrique

Ugitech s'implique depuis des années dans l'équilibre du réseau électrique français. Nous nous engageons aux côtés de RTE via différents mécanismes du marché de l'électricité contractualisés avec un partenaire (agrégateur).

Les effacements permettent d'éviter la production d'électricité par centrales thermiques à flamme (gaz ou charbon) qui sont fortement émettrices de CO₂. Ce mécanisme diminue également le risque de black-out sur le réseau français, voire européen.

DataLab

Ugitech poursuit un projet de monitoring de l'énergie qui permettra de prévoir nos consommations sur le site d'Ugine.

Ce projet nous apportera des indicateurs plus pertinents qui favoriseront le pilotage de nos équipements.

En 2024 nous avons étendu la télérelève sur certains points de comptage Gaz.

Numérique responsable

Afin d'intégrer la démarche de green IT à la stratégie RSE Ugitech, le département des systèmes d'information a développé une feuille de route pour réduire l'impact environnemental du numérique.

Entre autres actions, en 2023, une campagne de sensibilisation a été déployée auprès de tous les collaborateurs avec des infos pratiques pour que chacun puisse adapter son comportement.

Cette campagne est réactualisée chaque année.

Les équipements utilisés au sein d'Ugitech sont labellisés économie d'énergie et les achats se concentrent sur des équipements éco conçus. Par ailleurs, la durée de vie des équipements tels que les ordinateurs, les serveurs, les smartphones, est allongée pour réduire l'impact des changements matériels.

Pour finir, les options d'économie d'énergie des postes de travail sont déployées à chaque fois que c'est possible par le service informatique directement : mise en veille, extinction des écrans,...

Nous utilisons également de plus en plus de solutions cloud, avec, là encore quand c'est possible, des mécanismes d'arrêt automatique des infrastructures non utilisées (environnements de développement éteints les nuits et week-end, services de production actifs aux moments où les utilisateurs en ont besoin uniquement, etc.) avec des outils de monitoring de ces ressources pour les piloter au plus près des besoins.

Sensibilisation et implication du personnel

Une dizaine de correspondants énergie ont bénéficié d'une formation basée sur PROREFEI (formation dédiée aux référents énergie en industrie), ajustée afin de correspondre au public de correspondants.

Chauffage des ateliers

L'optimisation du chauffage d'un de nos ateliers, nous a permis de diviser par deux la consommation de ce bâtiment. La localisation du chauffage au poste de travail reste encore à améliorer.





Actions à venir

- Commercialiser notre offre de produits Green Steel Climate +.
- Améliorer la performance énergétique de nos outils et de nos bâtiments.
- Continuer notre engagement dans la flexibilité électrique avec une vision de prévisions de nos consommations.
- Etudier l'implantation de panneaux photovoltaïques sur Ugine, Bourg-en-Bresse, TFA et UGI'RING.
- Evolution de nos engins gasoil ou GPL vers l'électrification.
- Préparer la mise en œuvre des deux démonstrateurs du projet HYDREAMS.
- Rénover les panneaux photovoltaïques de la toiture de Milan et autoconsommer l'énergie.
- Poursuivre la rénovation des chauffages, les améliorations de nos éclairages, de notre monitoring énergie.
- Poursuivre l'implication de nos fournisseurs dans notre démarche de décarbonation.

Suivi de performance

	Émissions de CO ₂ (scopes 1 et 2, market based net, yc garantie d'origine) Ugitech	Empreinte CO ₂ (scopes 1 et 2, market based net, yc garantie d'origine) / t facturée Ugitech	Consommation énergétique par tonne facturée* Ugitech	% d'électricité dans le mix énergétique Ugitech
2024	55 939 teq CO ₂	0,39 teq CO ₂ / t	3,17 MWh/t	52,7 %
2023	55 474 teq CO ₂	0,43 teq CO ₂ / t	3,25 MWh/t	53,2 %

* La consommation énergétique comprend la consommation électrique et de gaz naturel.

■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Logistique responsable

Définition de l'enjeu

Dans le cadre de notre ambition stratégique d'accompagnement de la réduction de l'empreinte carbone, nous souhaitons participer à la transition écologique en favorisant le transport doux pour l'achat de nos matières premières et l'acheminement de nos produits vers nos clients.

Objectifs chiffrés et qualitatifs

Nous étudions toutes les destinations possibles et notre objectif est de maximiser l'utilisation du train pour le transport de nos matières, que ce soit en amont ou en aval. Pour l'acheminement de nos produits vers nos clients, l'objectif est d'utiliser le rail-route pour économiser plus de 1 000 tonnes de CO₂ par an.

Actions existantes

Le service transport a continué d'œuvrer pour augmenter le tonnage expédié en rail-route et pour développer d'autres solutions de transport. Cette année, nous avons dépassé 1 000 tonnes d'économie de CO₂ en rail-route. En effet, nous avons encore développé les expéditions pour l'Allemagne via ce type de transport.

À l'inverse, la liaison Aiton-Orbassano à destination de l'Italie est toujours compromise. Le 27 août 2023, un éboulement sur la commune de Saint-André (73) a conduit à la fermeture temporaire de la voie ferrée, stoppant nos expéditions.

Chaque opportunité pour favoriser les transports doux est étudiée. Nous utilisons dès que possible le transport ferroviaire pour la réception des matières en vrac mais aussi pour livrer nos clients finaux.

Une première, le réseau de distribution s'est doté en 2024 d'un camion 100% électrique en location de longue durée pour alimenter nos clients décolleteurs en produits du Swiss Steel Group dans la vallée de l'Arve en Haute-Savoie. En contribuant à une économie d'environ 10 tonnes de CO₂ émis par an sur un périmètre de 30 km, soit 15 000 km parcourus, le camion électrique démontre clairement son impact positif sur l'environnement local et offre une garantie de service aux clients, indépendamment des restrictions de circulation imposées régulièrement par les Autorités dans cette région confrontée à des problèmes de pollution dus aux transports et à l'habitat.

Le bilan global permet d'économiser plus de 1000 tonnes de CO₂.

Ci-dessous les volumes pour la liaison Macon - Calais :

	t transportées	CO ₂ économisé
2024	2 713	65 000 kg
2023	2 088	44 580 kg

La diversification de nos expéditions rail-route à destination de l'Allemagne :

	t transportées	CO ₂ économisé
2024	34 855	661 864 kg
2023	19 014	326 056 kg

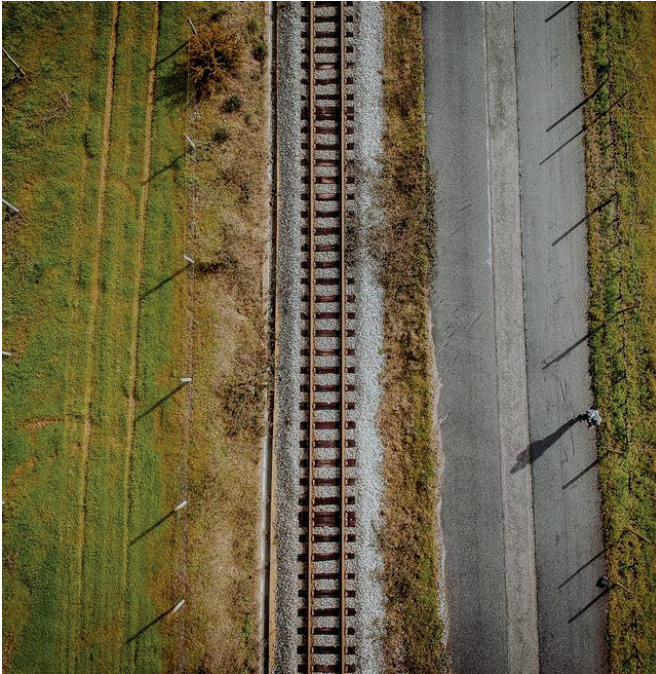
L'utilisation de la ligne Lyon - Le Boulou a doublé cette année pour livrer nos clients en Espagne :

	t transportées	CO ₂ économisé
2024	853	15 182 kg
2023	414	7 500 kg



Camion 100% électrique

■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint



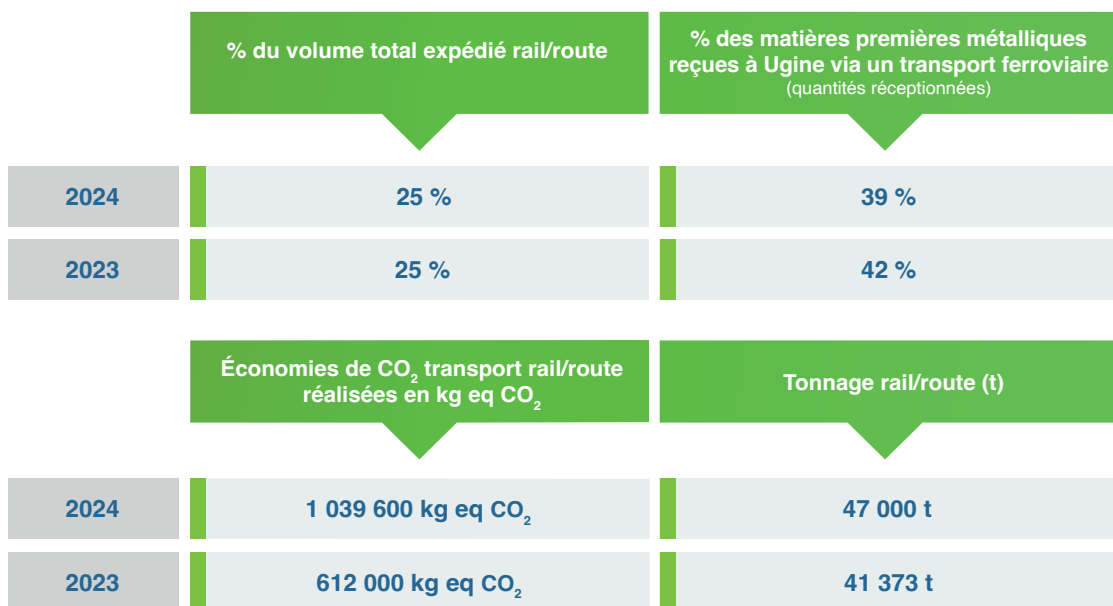
Cette année nous avons réussi à économiser plus de 1 000 t de CO₂.

Nous avons aussi utilisé la barge ou le train pour acheminer des containers chargés de nos produits de la région lyonnaise vers le port de Fos-sur-Mer.

Actions à venir

- Explorer toutes les solutions de transport alternatif possible.
- Développer d'autres possibilités d'économie de CO₂ que le rail-route.
- Maintenir l'utilisation du transport ferroviaire pour une partie du réapprovisionnement en matières premières.

Suivi de performance



* Cet indicateur se base dorénavant sur les quantités réceptionnées au lieu des quantités facturées. Les données précédentes ont été recalculées afin de permettre une comparabilité des résultats.

■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Protection de l'environnement local

Définition de l'enjeu

Connaître et réduire l'impact des activités d'Ugitech sur l'environnement : dans les domaines des rejets dans l'eau et dans l'air, de la prévention des pollutions dans les sols, du bruit, de la gestion des déchets, de la préservation de la biodiversité afin de préserver l'environnement et de s'adapter aux réalités du changement climatique.

Pour le site d'Ugine, classé SEVESO, travailler sur la prévention des accidents majeurs et sur la réduction au maximum de la présence de substances dangereuses sur le site.

Objectifs qualitatifs

- Respecter les réglementations applicables aux sites et participer aux évolutions de celles-ci.
- Sensibiliser le personnel Ugitech à l'environnement.
- Réduire notre impact sur l'environnement local en baissant nos émissions dans l'eau, dans l'air, sonores et nos consommations d'eau.
- Intégrer la problématique biodiversité à nos processus.
- Prévenir tout accident critique ou majeur et réduire les effets potentiels des substances dangereuses.
- Continuer de progresser sur la valorisation et la diminution de la quantité des déchets.



Objectifs chiffrés
et qualitatifs annuels

UGITECH

0 incidents critiques

≥ 80 %
taux de valorisation des **déchets**

≤ 18 m³/t
Prélèvement d'eau

UGITECH SITE D'UGINE

100 %
taux de valorisation des **laitiers**

≤ 260 mg/l
concentration d'azote **global**
dans l'eau de l'atelier PFM

≤ 200 g/t
émissions de **poussières**
de l'**aciérie**

UGITECH SITE DE BOURG-EN-BRESSE

≤ 2 mg/l
concentration des **rejets**
en **phosphore**



Actions existantes

Système de Management de l'Environnement

Pour répondre à nos enjeux environnementaux, les sites industriels disposent d'un système de management de l'environnement et sont certifiés ISO 14001 version 2015. Les sites de Saint-Étienne et de Grigny doivent intégrer le périmètre de certification ISO 14001 en 2025. Les sites italiens de TFA et Milan sont également certifiés EMAS.

L'ensemble du personnel de l'établissement et la population avoisinante ont aussi été informés des dispositions à prendre en cas d'accident majeur survenant sur le site d'Ugine. Une campagne de communication régionale a été déployée en 2023, avec l'édition de nouvelles brochures, affiches et mise à jour du site internet. Des actions de communication régionales se poursuivent avec notamment la journée résilience nationale (stands, conférence...), des séances de théâtre...

Depuis plusieurs années, notre service spécialisé « Environnement » est doté de compétences fortes, permettant la gestion et la réduction des risques pour l'environnement. Ce service assure un suivi de la réglementation et est en contact étroit avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Chaque établissement d'Ugitech a mis en place une organisation environnementale en relation avec le site d'Ugine pour piloter la démarche et les projets d'amélioration. Chaque directeur de site est responsable de l'environnement sur son périmètre.

La prévention des risques environnementaux fait partie du parcours d'intégration de tout nouvel arrivant chez Ugitech.

Une organisation de la prévention des accidents majeurs de type SEVESO a été également mise en place sur le site d'Ugine. Elle s'appuie sur le Système de Gestion de la Sécurité, sur le Plan d'Opération Interne, sur le service Sûreté Incendie Environnement et sur une équipe de pompiers volontaires régulièrement entraînée et formée.

Gestion de l'impact environnemental

Prévention des pollutions

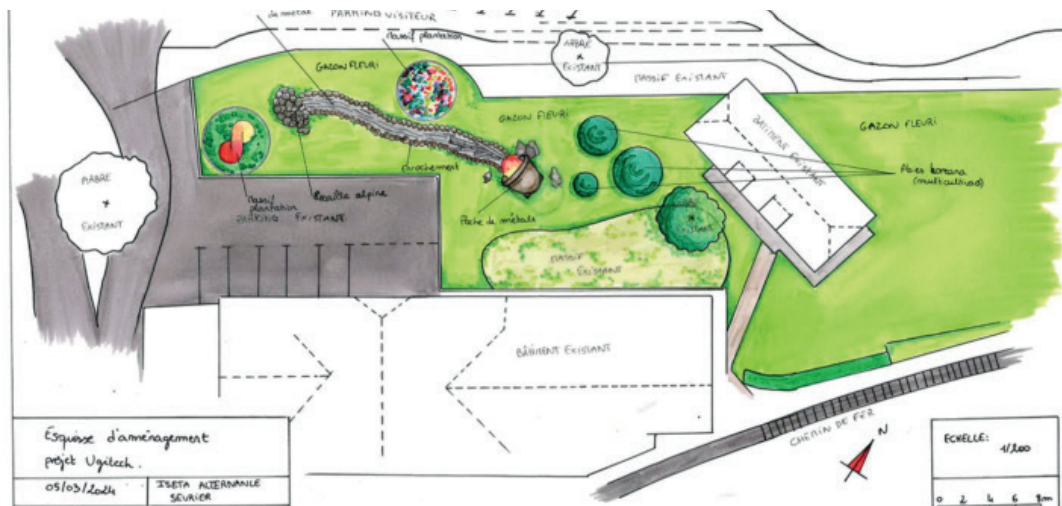
Le site d'Ugine est soumis à la réglementation IED (Industrial Emissions Directive). L'activité principale du site est la fabrication d'acier, ainsi le document européen applicable concernant les Meilleures Technologies Disponibles (MTD) est le BREF I&S. La prise en compte de ce document et le respect des MTD a été étudié et pris en compte dans le dossier de réexamen. L'arrêté préfectoral d'exploitation du site d'Ugine est conforme à la réglementation IED. Les autres sites Ugitech ne sont pas soumis à la directive IED.

Suite à la publication de la version 2 de la réglementation IED, le site d'Ugine se prépare à la révision du BREF I&S.

Préparation aux situations d'urgence

Chaque site Ugitech recense les situations à risque d'urgence environnementales. Une organisation est mise en place pour y répondre dans l'optique d'une minimisation de l'impact potentiel réel.

Le site d'Ugine est soumis à l'existence d'un Plan d'Opération Interne (POI). En 2023, suite à la mise à jour de l'étude des dangers du site, le POI est refondu. Il intègre également les mises à jour réglementaires liées à l'identification, au suivi et au traitement des conséquences environnementales potentielles d'un sinistre.



Projet d'aménagement paysager des étudiants de l'ISETA - ECA

Rejets aqueux dans le milieu naturel

Les rejets dans l'eau des différents sites industriels sont contrôlés suivant la réglementation en vigueur. Les résultats sont transmis à l'administration. Selon notre système de management ISO 14001, la surveillance de notre impact sur l'eau est documentée : un management de l'eau est mis en place. Des éléments chiffrés sont disponibles en annexe.

L'ensemble des effluents industriels sont traités avant le rejet dans le milieu naturel. Les traitements sont adaptés à chaque effluent : déshuilage, traitement physico chimique, décantation, etc.

Réduction des rejets en azote global à Ugine

Depuis 2011, le site d'Ugine a travaillé sur l'industrialisation d'une installation pilote de régénération des acides, afin de réduire la quantité d'azote global dans l'eau. Le projet est désormais terminé et les résultats visibles. (Annexe)

Amélioration des rejets à Ugine

Un projet en 3 phases se poursuit sur le site d'Ugine. L'objectif du projet est de supprimer un rejet au milieu naturel, de permettre le traitement d'une pollution accidentelle sur un de nos rejets au milieu naturel et de fiabiliser le traitement des effluents actuels. Après l'installation d'un nouveau dispositif de traitement (décanteur), les phases suivantes concernent l'optimisation des réseaux.

Réduction des rejets en Phosphore à Bourg-en-Bresse

L'usine de Bourg-en-Bresse rejette ses effluents dans la rivière, la Reyssouze, sensible au phosphore, qui peut favoriser l'eutrophisation de la rivière. Depuis 2019, le site travaille à l'amélioration de sa station de traitement de l'eau avant rejet. Les résultats obtenus permettent d'être dans la cible fixée par l'administration. (Annexe)

Substances dangereuses POP et PFAS

Les sites Ugitech n'émettent pas de Polluants Organiques Persistants (POP). En 2023, le sujet des perfluoroalkylés (PFAS) a émergé. Les sites Ugitech n'utilisent pas de PFAS. Sur le site d'Ugine, un inventaire des produits susceptibles d'être des précurseurs de PFAS a été établi. Ainsi, conformément

à l'arrêté du 20 juin 2023, trois campagnes de mesures ont été réalisées entre les mois de janvier et mars 2024 sur l'ensemble des rejets aqueux du site (hors rejets pluviaux). Les résultats de ces trois campagnes d'analyses démontrent l'absence de problématique liée aux PFAS dans nos rejets aqueux. En effet, sur l'ensemble des composés recherchés, seul un composé PFOA sur un de nos rejets lors de la dernière campagne a été mesuré faiblement supérieur à la limite de quantification. Ces résultats ont été automatiquement transmis à l'administration par le biais de l'outil GIDAF.

Rejets atmosphériques

Les rejets dans l'air des sites industriels sont régulièrement contrôlés et sont globalement conformes à la réglementation. Les rejets atmosphériques sont traités par des installations adaptées (ex : dépoussiéreur, laveur de fumées, installation PX pour prévenir la formation de Nox, etc.)

Des mesures dans l'air ambiant sont également menées autour du site d'Ugine par l'association de la qualité de l'air Auvergne-Rhône-Alpes depuis plusieurs années. En 2024, des mesures de retombées ont été réalisées en deux points : à proximité de l'usine au Nord et au Sud. Parmi les huit paramètres mesurés, l'un dépasse les valeurs repères.

Les autres sont conformes aux valeurs repères.

En 2024, le niveau des émissions de poussières de l'aciérie est en baisse et est conforme aux valeurs demandées par l'arrêté préfectoral (44,89g/t pour 150g/t maxi exigé pour la zone « fours ») et par la réglementation européenne (taux d'efficacité actuel = 98,97% pour un taux minimal demandé par la réglementation de 98%). (Annexe)

Gestion de l'impact local

Protection de la biodiversité

Tous les sites Ugitech français ont fait l'objet d'une étude d'impact au sens de la réglementation des installations classées pour l'environnement. Ces études d'impacts contiennent un volet lié à l'identification des intérêts liés à la biodiversité et à l'adéquation de l'activité industrielle avec les écosystèmes locaux.



Partenariat Ugitech et l'école ISETA-ECA

Aucun site Ugitech n'est implanté dans une zone Natura 2000 ou à intérêt particulier pour la biodiversité. Par ailleurs, pour compléter cette étude d'impact, un inventaire bibliographique des intérêts en biodiversité a été mené en 2017 pour chacun des sites français certifiés ISO 14001. Revu régulièrement, aucun risque majeur lié à la biodiversité n'a été identifié. Une démarche de prise en compte plus importante

d'identification des enjeux liés à la biodiversité est en construction ainsi qu'un élargissement à l'ensemble des sites Ugitech.

La principale problématique identifiée actuellement est liée à la présence d'espèces invasives, notamment la renouée du Japon sur les sites de Brionne et d'Ugine. Cette plante demande des dispositifs d'intervention particuliers pour éviter sa prolifération. Le site d'Ugine a par ailleurs entrepris à partir de l'été 2024 les travaux de réhabilitation de la continuité écologique du seuil des Mollières. Le seuil des Mollières est situé au nord-est d'Ugine sur l'Arly, à la sortie du Val d'Arly. Il a été créé pour alimenter en eau l'usine Ugitech. Le seuil était un ouvrage en béton sans aucun moyen d'assurer la continuité écologique. L'objectif premier de ce projet était ainsi de rétablir cette continuité écologique en permettant aux espèces piscicoles cibles de remonter la rivière Arly en amont de notre seuil améliorant ainsi leurs zones de pontes. Pour cela, le seuil a été arasé et une rampe rugueuse a été mise en place. Les travaux ont été réalisés avec le soutien de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Aménagement paysager

En partenariat avec l'école ISETA-ECA (Sciences de l'Environnement et du Territoire d'Annecy), des élèves ont travaillé sur deux projets d'aménagement paysagers pour le site d'Ugine. Début janvier 2024, 5 étudiants de BTS ont repéré les lieux et pris note du cahier des charges d'Ugitech : un aménagement futur nécessitant peu d'entretien sans produit phytosanitaire et rappelant l'identité Ugitech (couleur du logo, inox, outils de production ...). Un des projets a été retenu dont la réalisation sera lancée courant 2025 sur un à deux ans avec d'autres élèves qui prendront le relais.

Prévention de la pollution des sols

Un programme de mise en place de rétentions pour le stockage des produits dangereux a été déployé sur l'ensemble des sites industriels afin de prévenir toute pollution accidentelle, en particulier des sols. Ces rétentions sont régulièrement contrôlées et entretenues. La qualité des eaux souterraines est régulièrement contrôlée également.

Nuisances sonores

Les émissions sonores des sites sont contrôlées selon la réglementation en vigueur et les résultats sont conformes. La dernière campagne de mesures des émissions acoustiques a été réalisée sur le site d'Ugine en 2024. L'ensemble des points mesurés sont conformes en périodes de jour, nuit et intermédiaire.

Communication externe

Le site d'Ugine a des échanges réguliers avec les riverains. Ces échanges ont pour objectif d'axer les actions d'améliorations sur leurs attentes spécifiques. Une réunion annuelle de rencontre est organisée et des échanges téléphoniques ont lieu durant l'année. Les autres sites Ugitech rencontrent leurs parties prenantes locales selon les besoins de chacun.



Nouvelle rampe du seuil des Mollières

Gestion des déchets

Les déchets sont triés sur tous les sites industriels Ugitech. Les filières de valorisation des matières sont favorisées quand elles existent.

En 2024, près de 67 900 tonnes de déchets ont été générés, dont 22,6% de déchets dangereux.

Des éléments chiffrés sont donnés en annexe.

Les laitiers d'aciérie représentent la plus grande part des déchets produits par Ugitech (39 519 tonnes en 2024). Ils sont valorisés en technique routière en collaboration avec un prestataire spécialisé. En 2024, leur taux de valorisation est en hausse à 80%. On retrouve également des matériaux réfractaires en provenance, notamment de l'aciérie. Une partie de ces matériaux suit des filières de valorisation matières internes ou externes. (Annexe)

Un nouveau prestataire Excoffier est en charge de la récupération de nos déchets internes depuis le début de l'année 2023. Les techniques à la pointe de tri optique et séparateur aéroulque mises en place permettent un tri optimal de nos déchets.

Excoffier développe également la filière combustible solide de récupération grâce à nos déchets.

Nos mobiliers vieillissants sont envoyés chez Valdelia qui effectue de la réparation et offre ces biens de seconde main à des associations. Un projet de

valorisation des réfractaires et des balayures site est également en cours.

Le site de Brionne a réussi à réduire ses déchets dangereux alcalins en arrêtant un équipement.

Information environnementale sur les emballages

Une information environnementale des matériaux et de leur recyclabilité des emballages des produits Ugitech a été mise à disposition en 2023. Cela permet de répondre à des exigences réglementaires en Espagne et en Italie, et favorise le tri des déchets chez les clients des autres pays.

Dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux

L'ensemble des sites français utilisent l'application Trackdéchets. Cette application permet la dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux.

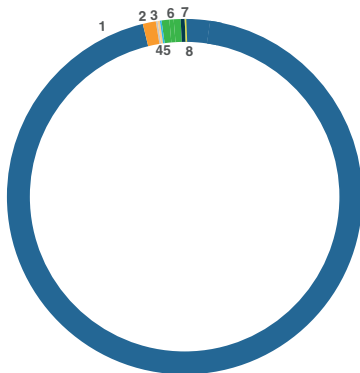
Utilisation de substances dangereuses

Selon la réglementation relative à la taxonomie, Ugitech n'est pas concernée par l'utilisation de polluant organique persistant (POP). En effet, les transformateurs ont été dépollués des polychlorobiphényles (PCB) selon la réglementation en vigueur. Les sites n'utilisent pas les autres substances concernées.

Pour finir, Ugitech possède encore des systèmes de refroidissement fonctionnant avec le gaz réfrigérant R22 (HCFC-22). Ces équipements sont entretenus et ne présentent pas de fuite. En cas de fuite, ces équipements seraient mis à l'arrêt immédiatement et remplacés par un nouvel équipement fonctionnant avec un nouveau gaz.

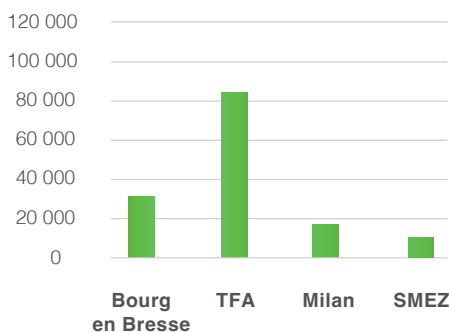
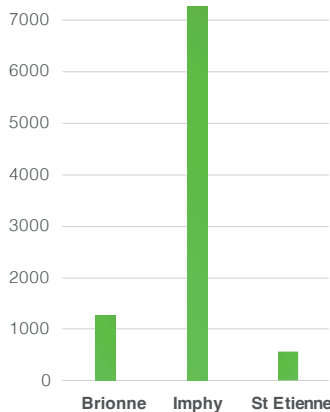
Gestion des ressources naturelles

Prélèvement en eau



1	Ugine	93,75 %
2	Bourg-en-Bresse	1,31 %
3	Brionne	0,04 %
4	Imphy	0,04 %
5	Saint-Étienne	0,03 %
6	TFA	3,42 %
7	Milan	0,85 %
8	SMEZ	0,56 %

Prélèvement eau (m³)



En 2023, Ugitech a intégré avec 11 autres industriels le plan national français eau. Ce plan vise à réduire les prélèvements et les consommations d'eau. Il s'appuie sur l'élaboration d'un Plan de Sobriété Hydrique PSH. Vu l'impact du site d'Ugine sur les données Ugitech, il a été détaillé uniquement pour ce site.

Ce plan détaille les consommations d'eau sur les différents outils, les progrès déjà réalisés ainsi que les pistes d'améliorations. Ainsi, le PSH permet d'identifier qu'actuellement 53 % des eaux sont déjà recyclées/réutilisées.

Ugitech vise à réduire de 10% son prélèvement en eau à horizon 2030.

Pour cela, le site d'Ugine a répondu notamment à l'appel à projet 2024 de l'agence de l'eau "accompagner la sobriété hydrique" mis à disposition des acteurs économiques avec le dépôt d'un dossier présentant de nouveaux projets prévus en 2025 d'optimisation des consommations des eaux de refroidissement aux ateliers Laminoir et Finisseurs.

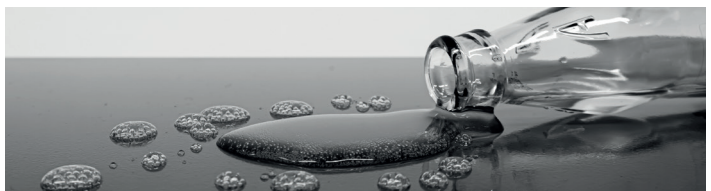
Le personnel travaillant à la réduction des usages de l'eau sur le site a construit au cours de l'année 2024 un dossier comprenant les actions identifiées pour aboutir à l'objectif de réduction de 10% des prélèvements à l'horizon 2030. Parmi ces actions, on peut notamment citer la modernisation de certains outils par ajout d'organes de contrôle des débits entrants ou le remplacement par des outils moins consommateurs.

Sans impact majeur sur les résultats de prélèvement en eau, les eaux pluviales sont utilisées lorsque cela est possible pour des opérations d'arrosage ou de nettoyage.

Stress hydrique, sécheresse

Le site d'Ugine est le principal consommateur de la ressource en eau. Il n'est pas implanté dans une zone recensée à stress hydrique. Cependant, certains sites Ugitech sont soumis à risque de sécheresse. Ainsi, des restrictions de prélèvements ont pu avoir lieu, sans générer d'impact sur la production des sites.

Sur le site d'Ugine, depuis 1995, de nombreuses actions ont permis de réduire fortement le prélèvement d'eau dans le milieu naturel. Par exemple, pour assurer le refroidissement de nos outils, des circuits fermés sont exploités avec des tours aéro-réfrigérantes. Des dispositifs de recyclage de l'eau sur nos circuits d'approvisionnement sont implantés. La quantité d'eau prélevée a ainsi été divisée par 3. (Annexe). La réduction des prélèvements d'eau reste un enjeu majeur et constitue un projet stratégique pour Ugitech.





Actions à venir

- Mettre en place un système de management de l'environnement ISO 14001 à Saint-Étienne et à Grigny.
- Réaliser le projet d'investissement visant à optimiser les rejets du site d'Ugine.
- Poursuivre les recherches de technologies novatrices sur le traitement du nickel dans l'eau.
- Déployer les actions incluses dans le Plan de Sobriété Hydrique.
- Lancement du projet d'aménagement paysager de l'école ISETA-ECA sur le site d'Ugine.

Suivi de performance

	Nombre d'incidents critiques Ugitech France	Concentration moyenne du rejet eau du PFM en azote global Ugine site	Concentration moyenne du rejet eau de la STEP en Phosphore Bourg-en-Bresse site	Émission de poussières en g/tonnes Acierie Ugine site
2024	0	209,6 mg/l	1,81 mg/l	201,7 g/t
2023	0	202,9 mg/l	1,89 mg/l	126,3 g/t

	Prélèvement d'eau (m ³ /tonne facturée) Ugitech Europe	Taux de valorisation des déchets Ugine	Taux de valorisation des réfractaires Acierie Ugine	Taux de valorisation des laitiers Ugine
2024	21,2 m ³ /t	75,72 %	58 %	80 %
2023	22,4 m ³ /t	56,37 %	56 %	44 %

■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Annexes

Eléments chiffrés - Les indicateurs répondent aux définitions des indicateurs du protocole GRI (Global Reporting Initiative)

Matières premières (GRI 301-1, GRI 301-2)	Unité	2021	2022	2023	2024
Matières d'origine recyclée (scrap) interne et externe	t	213 128	69 947	138 079	161 575
Ferro-alliages et désoxydants	t	69 002	24 120	47 368	52 496
Matériaux auxiliaires (chaux, chaux dolomique, autres)	t	25 845	9 012	17 736	20 100
Réfractaires	t	11 379	5 020	4 445	2 814

Consommations d'énergie (GRI 302-1) Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA, SMEZ Reichshof	Unité	2021	2022	2023	2024
Électricité	GWh	295,77	169,50	223,49	238,24
Dont électricité d'origine renouvelable	GWh	45,52	28,76	39,60	32,71
Dont électricité d'origine nucléaire	GWh	216,62	120,58	170,06	196,09
Dont électricité d'origine fossile	GWh	33,63	20,17	13,83	9,44
Gaz naturel	GWh	290,39	170,29	192,07	215,33
Diesel	Mwh	4 680,99	2 939,85	3 364,89	3 290,78

Prélèvement en eau et rejets en eau (GRI 303-3, GRI 303-4) Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA, SMEZ Reichshof	Unité	2021	2022	2023	2024
Dans les eaux de surface	m ³	3 201 655	2 938 358	2 681 698	2 901 826
Dans les eaux souterraines	m ³	244 087	191 386	168 488	131 861
Dans les eaux municipales	m ³	10 909	8 708	9 122	10 677
Autres sources	m ³	2 390	3 113	1 110	7 358
Rejets	Unité	2021	2022	2023	2024
Dans les eaux de surface	m ³	2 952 998	2 665 855	2 428 369	2 586 744
Dans le collecteur municipal	m ³	12 088	11 053	11 506	8 527
Autres	m ³	5 693	3 055	2 707	8 427

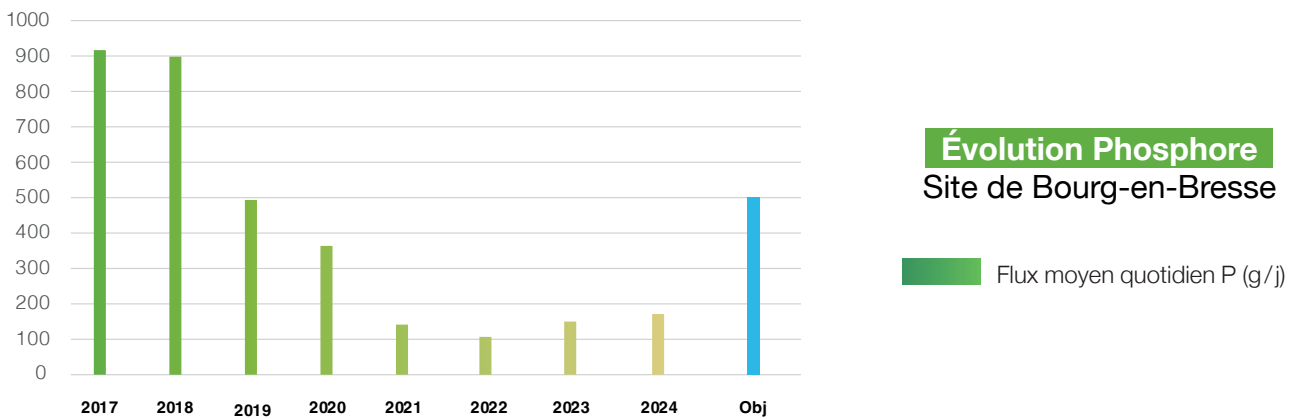
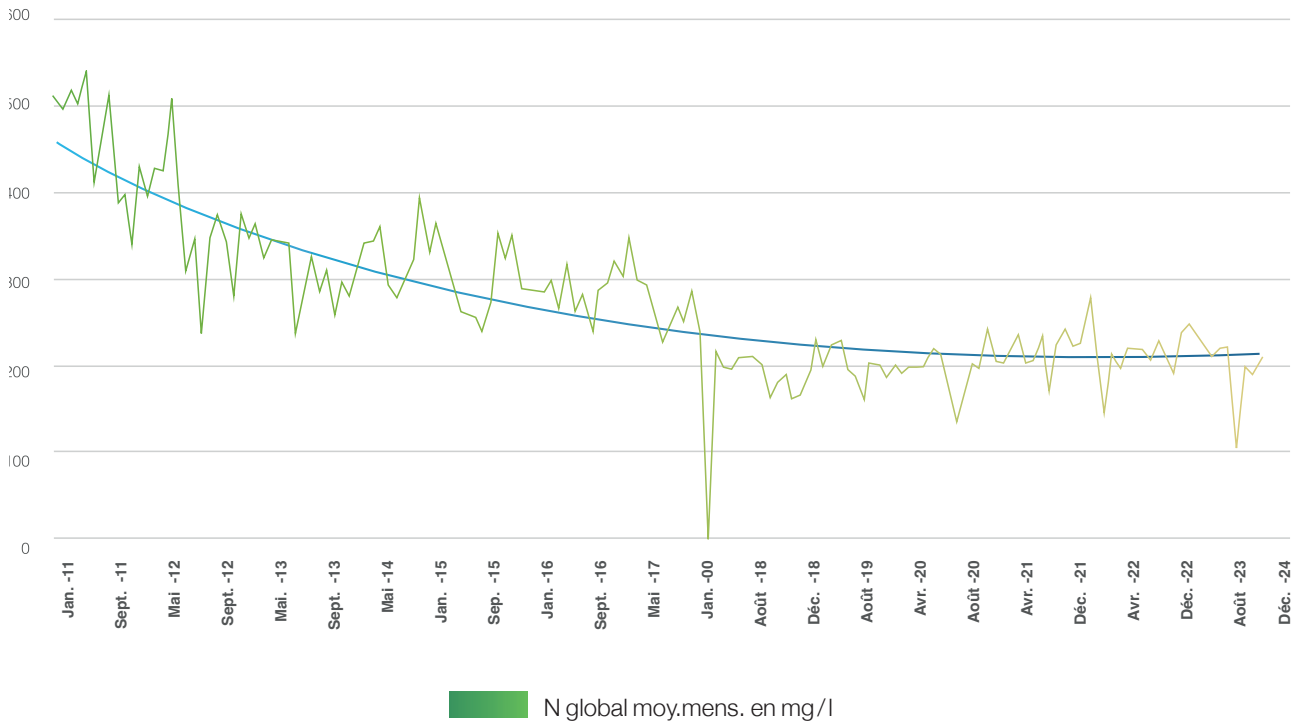
Émissions dans l'eau (GRI 303-4) Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA, SMEZ Reichshof	Unité	2021	2022	2023	2024
Chrome	kg	92	75	100	89
Fer	kg	815	201	295	248
Matières en suspension	kg	7 253	10 767	13 290	14 447
Nitrates	kg	190 954	124 936	123 414	136 574
Phosphates	kg	244	150	135	139

Émissions dans l'air (GRI 305-7) Site : Ugine (non applicable pour les autres sites)	Unité	2021	2022	2023	2024
Poussières émises par l'aciérie	t	41,1	13,3	18,1	37,7
Poussières captées à l'aciérie	t	5 137	1 662	3 319	3 804
No _x	t	117	47,3	64,5	82

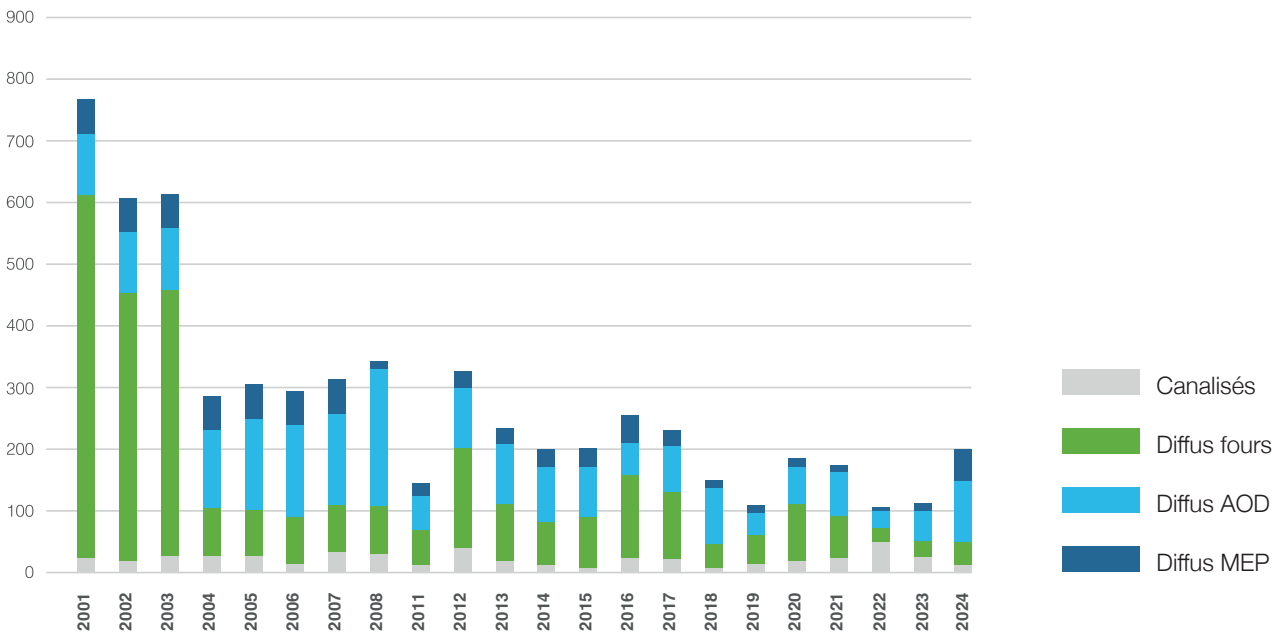
Déchets (GRI 306-3, 306-4, 306-5) Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA, SMEZ Reichshof	Unité	2021	2022	2023	2024
Déchets dangereux générés	t	23 284	14 998	16 523	15 344
Dont déchets dangereux recyclés / valorisés	t	16 606	11 228	8 748	6 786
Dont déchets dangereux éliminés	t	6 678	3 770	7 774	8 570
Déchets non dangereux générés	t	58 353	29 937	46 930	52 524
Dont déchets non dangereux recyclés / valorisés	t	58 263	29 615	27 148	44 323
Dont déchets non dangereux éliminés	t	90	321	262	529

Émissions de CO₂e selon le protocole GHG, validé par DNV pour 2021, 2022, 2023 Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA, SMEZ Reichshof	Unité	2021	2022	2023	2024
Scope 1	tCO ₂ e	71 581	38 537	48 152	51 737
Scope 2, market based net yc Garanties d'origine	tCO ₂ e	11 174	8 738	6 322	4 202
Scope 3, 3.1 + 3.3 + 3.5	tCO ₂ e	494 928	323 617	245 565	264 429

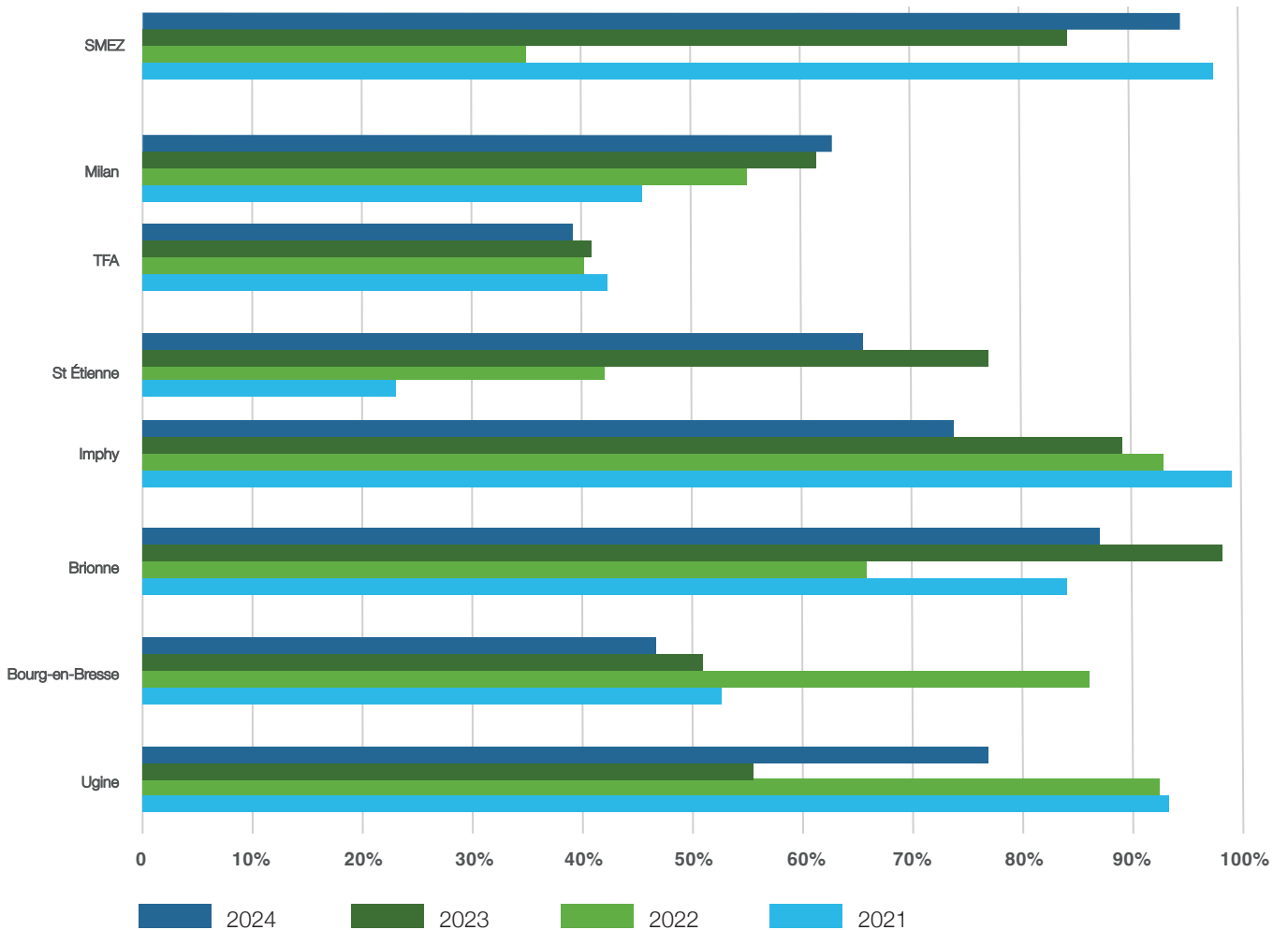
Concentration Azote Global en mg/l



Emissions de poussières aciérie (g/t) Site d'Ugine

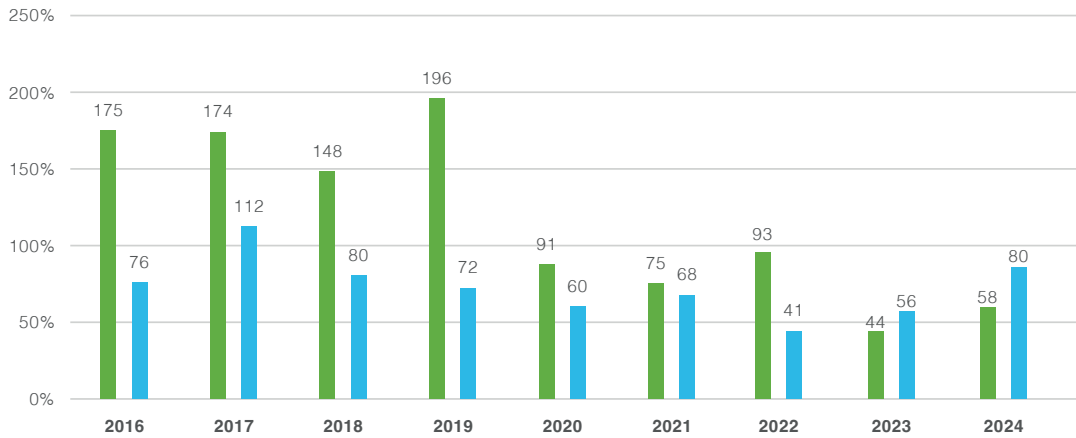


Taux de valorisation des déchets



Taux de valorisation des principaux déchets de l'aciérie (en %)

Site d'Ugine

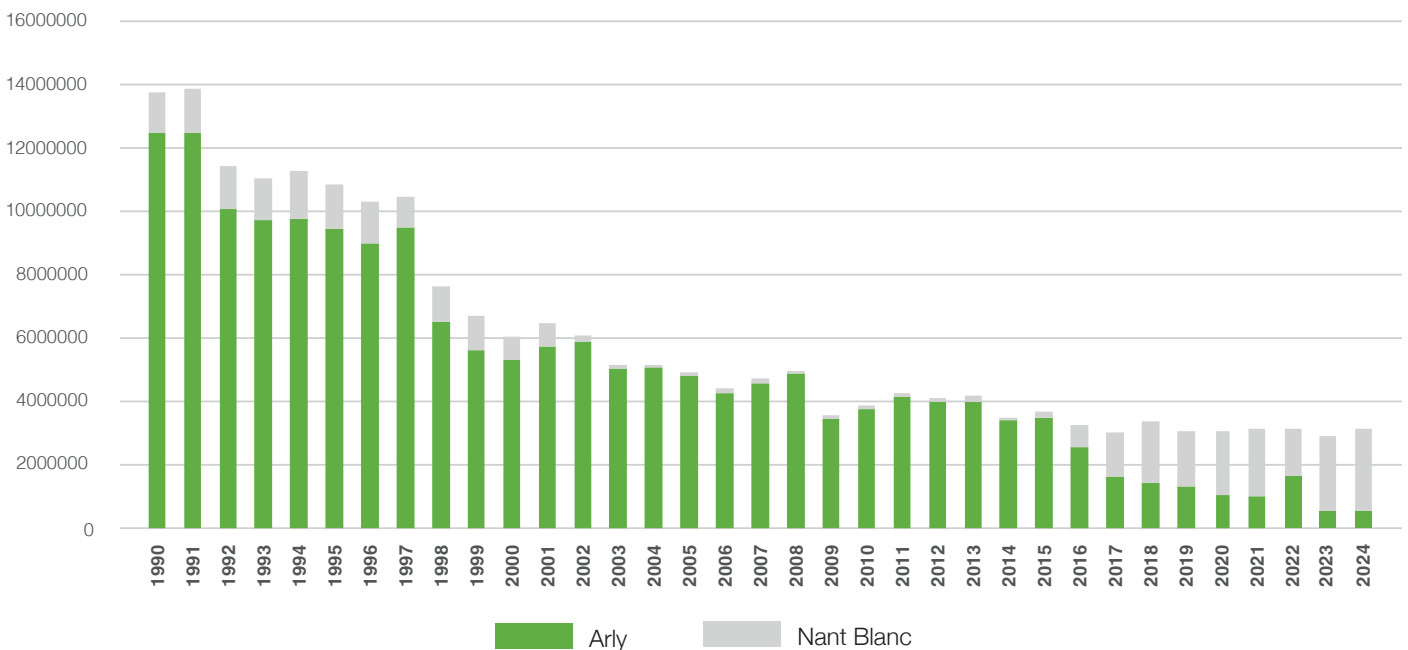


Taux de valorisation des laitiers

Taux de valorisation des réfractaires

Prélèvement eau (m³)

par Ugitech



Arly

Nant Blanc



Développement social, Qualité de Vie et Conditions de Travail

Santé, sécurité et conditions de travail

Définition de l'enjeu

Notre priorité : assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs et, plus largement, favoriser la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) au sein d'Ugitech.

Objectifs chiffrés
annuels
récurrents / KPI

Notre objectif ultime est de tendre vers le « zéro » accident et le « zéro » maladie professionnelle

Objectifs qualitatifs

Notre approche vise à impliquer l'ensemble des managers, des membres des CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) et chaque salarié d'Ugitech en tant qu'acteurs responsables de leur propre sécurité et de celle de leurs collègues ou collaborateurs.

Cette démarche concerne toutes les fonctions, partout où nous intervenons, ainsi que nos sous-traitants et visiteurs.

Actions existantes

Nous basons notre dynamique sur une approche long-terme agissant aussi bien sur les domaines techniques, organisationnels que comportementaux, la mise en place se faisant de façon progressive pour accompagner les changements et les ancrer durablement.

Nous procédons à :

- la définition d'une politique de prévention et d'une stratégie adaptée qui visent à définir des priorités d'actions à partir de l'évaluation de nos risques,
- la mise en place et le déploiement d'une organisation appropriée et de moyens financiers,
- le pilotage de nos démarches santé-sécurité-ergonomie en déployant un système de management intégré favorisant l'amélioration continue.
- le développement d'une culture Santé Sécurité partagée.

Nous poursuivons un plan pluriannuel de transformation global autour de cinq priorités :

- la mise en conformité de nos équipements de travail intégrant l'ergonomie au poste,
- la gestion du parc des équipements de levage : ponts roulants et potences,
- la circulation et la gestion de la co-activité piétons-engins,
- le traitement des risques industriels tels que les risques de chutes de hauteur, ceux liés aux interventions en espaces confinés, aux travailleurs isolés, etc.,
- la prévention des Risques Psychosociaux (RPS) et, plus largement, le développement de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT),
- l'approche comportementale des risques et le développement des mesures organisationnelles (formations, communication).

Ce plan est complété par des plans locaux spécifiques à chaque site. Ils sont révisés chaque année avec les parties prenantes notamment les CSSCT.



Chantier Répartiteurs - Coulée continue de l'Acierie

Une approche standardisée

Les rôles et missions des acteurs Hygiène Santé Sécurité Ergonomie (HSSE) sont désormais mieux connus et reconnus au gré des échanges et groupes de travail animés en local. Les chantiers transverses et les partages entre services et sites ont contribué à développer une approche standardisée pour traiter nos besoins.

Nous avons continué à enrichir cette approche HSSE transverse en nous basant sur :

- Une organisation renforcée : au sein de chaque service, il existe un membre de l'équipe HSSE dédié. Des recrutements d'ingénieurs en prévention des risques ont été faits en ce sens dans différents ateliers et sites.
- L'harmonisation des pratiques entre services : des standards minimaux à atteindre continuent d'être établis, thèmes par thèmes, structurant nos pratiques de travail. Les meilleures d'entre elles sont retenues, partagées et permettent de faire progresser régulièrement notre niveau d'exigence. Cela permet à chacun de bénéficier des retours d'expérience les plus efficaces. Des revues HSSE opérationnelles régulières permettent d'organiser les échanges et de coordonner les actions.

- La mise en place d'un système de management de la Sécurité basé sur l'ISO 45001 : une nouvelle étape a été franchie ; alors que nos sites italiens sont déjà certifiés depuis quelques années, l'audit de certification du site d'Ugine a eu lieu en décembre 2024.

Cette norme s'inscrit dans un attendu de progrès continu ; ainsi nos groupes de travail se poursuivent pour améliorer nos performances et développer davantage de points forts mis en évidence lors de l'audit. Ce sont autant d'actions remarquables propres à notre entreprise qui portent notre dynamique. Nous envisageons cette certification pour les autres sites dans les années à venir, conscient du progrès que cette démarche apporte.

- Une évolution de notre Culture Sécurité en lien avec le management opérationnel quotidien. L'encadrement de tout niveau doit être au cœur de notre démarche. Notre conviction forte est partagée de façon internationale par les entreprises les plus avancées en la matière. Ceci nécessite un accompagnement accru des encadrants pour soutenir leurs pratiques quotidiennes et favoriser l'appropriation de la démarche.

Actualités majeures

La démarche de certification ISO 45001 comme axe de progrès

La gestion des risques santé et sécurité d'Ugitech est une composante primordiale pour les axes stratégiques de l'entreprise. Notre ambition en la matière est d'offrir un environnement de travail sain et sûr à tous les salariés et autres intervenants externes dans nos sites de production.

Dans un monde où les enjeux sont toujours plus transverses et partagés entre de nombreux acteurs, nous devons également répondre aux attentes de nos clients, de nos fournisseurs ainsi que des autres parties prenantes telles que les autorités publiques, les populations locales et bien entendu notre personnel.

En concordance avec les exigences légales applicables, une organisation, des ressources, des méthodes et un partage des responsabilités ont été mis en place pour coordonner l'ensemble de l'activité.

Les missions clés du processus sont les suivantes :

- assurer une vision et mettre en place une organisation adaptée pour atteindre nos objectifs,
- assurer la veille technique et réglementaire santé et sécurité,
- assurer l'état des lieux et la conformité réglementaire et autres exigences,
- détecter et évaluer les risques aux postes de travail,
- organiser les enregistrements et la documentation santé et sécurité,
- suivre les indicateurs, les plans d'actions et améliorer les conditions de travail,
- gérer les incidents ou accidents du travail, y compris les urgences et situations de crises,
- assurer les déclarations d'évènements, enquêtes et analyses des accidents

- du travail et maladies professionnelles,
- gérer opérationnellement les risques santé et sécurité au quotidien,
- faire participer le personnel et gérer la relation avec les instances internes et externes,
- d'une façon plus globale, développer la Culture santé et sécurité auprès des différents acteurs de tous ordres de l'entreprise pour améliorer durablement la performance globale.

Nous agissons sur ces différents domaines tant de façon corrective que préventive, tâchant de développer davantage l'anticipation des risques pour mieux les prévenir.

Ugitech continue sa démarche technique en lien avec la santé et la sécurité au travail et développe son approche Facteurs Organisationnels et Humains (FOH) par étapes

À grande échelle, dans la transformation classique de sa Culture santé et sécurité, l'entreprise passe par plusieurs phases successives de nature techniques, organisationnelles et comportementales. Les bases techniques doivent être régulièrement améliorées emmenant une réflexion autour de l'organisation du travail et faisant évoluer les comportements en conséquence. Ce processus est itératif ; au fur et à mesure de son évolution les exigences évoluent au gré des réalisations. L'évolution de la Culture santé et sécurité est donc un parcours de progrès continu qui nécessite un management du changement.

Engagement et participation

L'état d'esprit individuel et collectif est clé dans la démarche. Il s'agit de mobiliser chacun pour animer concrètement une démarche santé et sécurité où tous s'engagent et participent. Cet état d'esprit évolue dans le temps. Au gré des réalisations et des retours d'expériences, nous développons une culture qui nous est propre sur le chemin classique qui s'étend du stade réactif à un fonctionnement interdépendant animé par un esprit d'équipe et des pratiques de travail partagées, sûres et réfléchies.

Il s'agit d'abord de poser clairement nos exigences et nos standards de travail. Ainsi chacun doit participer à la construction

du système et à la vie de la démarche par sa participation voire son leadership. Chacun est invité au quotidien à : adapter son comportement aux exigences de l'entreprise, participer à la création ou à la révision des supports de formation notamment les fiches de sécurité au poste en tant que standards pertinents de travail en sécurité pour les nouveaux arrivants, participer à la détection précoce des risques au travers de la mise en œuvre des outils dédiés et sécuriser les situations à risques.

L'objectif est de développer la responsabilisation de chacun. Au-delà de la déclaration d'évènement pour signaler un risque, tout salarié doit intervenir en se protégeant du risque ou en pratiquant la vigilance partagée.

Facteurs Organisationnels et Humains

Cette approche consiste à identifier les conditions qui permettent de favoriser les comportements sûrs à tous les niveaux de l'organisation car la dimension humaine est de fait une composante forte de la fiabilité des systèmes santé et sécurité. Elle repose sur des actions concrètes développant la prise de recul, la compréhension des limites humaines et l'intégration des pratiques les plus adaptées pour développer la performance santé et sécurité. De nouvelles initiatives locales ont été lancées en 2024 afin de développer la participation des opérateurs et leur information au quotidien, leur sensibilisation aux sujets santé et sécurité et l'identification des risques.

La prévention des risques et l'équipe Hygiène Santé Sécurité Ergonomie (HSSE)

L'année 2024 marque la constitution d'une équipe HSSE solide partageant leurs compétences spécifiques de façon transverse et supportant au quotidien les équipes opérationnelles. Les ingénieurs en prévention des risques apportent leur support et conseil au management de la santé et sécurité. Leur rôle est d'apporter leur expertise métier qui peut recouvrir différentes thématiques, leur capacité d'analyse des événements avec prise de recul sur les situations accidentogènes ou encore le suivi et le pilotage des plans d'actions. Ils animent en outre des groupes de travail et pilotent des projets santé et sécurité de façon transverse.

Leur rôle consiste également en application du principe de leadership, à développer les compétences santé et sécurité de l'encadrement et à être les référents quotidiens comme nous l'avons précisé dans la matrice RACI (Responsable, Approbateur, Consulté, Informé) des rôles et responsabilités. D'une façon plus générale ils sont en support de l'engagement et de la participation des équipes des secteurs auxquels ils sont détachés.



Santé

La démarche de prévention des addictions généralisée à Ugitech

Les conduites addictives sont un problème de société. Elles s'étendent au-delà du monde du travail mais ne s'arrêtent pas à la porte des entreprises.

Ugitech s'engage dans la démarche ESPER (les Entreprises et les Services Publics s'Engagent Résolument).

ESPER représente une démarche d'engagement et de responsabilité de l'Etat à destination des entreprises qui se structure autour d'une charte et prévoit la mise en place et l'animation d'une démarche cohérente de prévention collective et individuelle.

Cette charte portée par la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et Conduites Addictives) s'articule autour de 4 exigences clés :

- l'engagement de l'entreprise,
- la sensibilisation et la responsabilisation pour faire prendre conscience des risques et comprendre la réalité sociale et physiologique des pratiques addictives,
- l'accompagnement médical et social pour prévenir la désinsertion professionnelle,
- la garantie de la sécurité pour protéger la santé physique et mentale de nos salariés.

Ugitech pratique depuis de nombreuses années l'accompagnement des salariés qui le nécessitent. Nous avons réalisé en 2024 une sensibilisation large des salariés en commençant par l'encadrement et les représentants du personnel. La société Safe Up nous a accompagnés dans cette sensibilisation sur tous les sites et en touchant l'intégralité du personnel. Ces sessions d'animation ont permis de stimuler des échanges en profondeur sur le sujet. Nous avons identifié les inquiétudes et les freins à lever pour mettre en place une démarche de prévention réussie et faciliter la mise en place de campagnes de dépistage.

Le retour des participants a confirmé l'intérêt pour ce sujet et leur motivation.

Safety Day Ugitech : la mobilité au coeur de la prévention

Dans le prolongement des actions lancées depuis 2017, la journée Sécurité (autrement appelée Safety Day au sein de Swiss Steel Group) a porté le thème de « la mobilité en sécurité, dans l'entreprise et en dehors » sur chaque site industriel.

Cette action participe à notre Responsabilité Sociétale, un axe principal de la stratégie d'Ugitech : « Ancrer nos responsabilités sociétales pour soutenir un monde durable ».

Cette journée tournée vers l'échange et la participation du personnel privilégie les ateliers et les animations de partenaires externes tels que :

- un atelier sur les réflexes et la physiologie, incluant le temps de réaction et les distances de freinage,
- des concours de dextérité,
- une expérience d'un choc à faible vitesse,
- une conférence sur la sécurité routière,
- des ateliers angles morts,
- des tests et des quizz.

Ce sujet concerne chacun d'entre nous au quotidien aussi bien dans l'activité professionnelle qu'en dehors. Cette occasion permet de s'informer, de découvrir ou de rappeler les principes de la prévention au volant comme à pied au travers d'échanges, conférences et expériences immersives.

Nos sites italiens ont choisi d'axer leur sensibilisation sur les conséquences personnelles et sociales des accidents du travail en faisant témoigner un intervenant extérieur grand invalide civil, accidenté et handicapé dans le cadre de son activité professionnelle. L'échange très émotionnel qui s'en est suivi a été complété par des ateliers de formation aux gestes de sauvetage et aux bons gestes et pratiques de travail.

Un exercice d'évacuation d'un pont roulant en collaboration avec les pompiers internes a été proposé aux pontiers de l'Acierie. Le conducteur d'une chargeuse de notre partenaire sous-traitant a également sensibilisé les opérateurs aux risques liés à la coactivité entre engins et piétons, notamment en raison des angles morts extrêmement importants sur cet engin.

Nous avons naturellement invité nos parties prenantes externes, représentants institutionnels de l'Etat ou des Collectivités locales ainsi que nos partenaires sous-traitants, certains ayant même animé des stands.

L'ensemble de ces animations a été un succès, mobilisant l'intérêt de chacun et favorisant une meilleure compréhension des enjeux santé et sécurité.

Challenges sécurité



Le challenge GESIM 2023-2024 organisé par l'industrie sidérurgique avait pour thème l'amélioration des conditions de travail au four de recuit au défilé 450 à la tréfilerie d'Imphy. Les salariés volontaires sont intégrés dans une démarche dynamique de terrain sur laquelle nous communiquons activement.

Le collectif, impliquant deux membres de la CSSCT a traité :

- l'accessibilité des tourets de dévidage des fours ainsi qu'aux cabestans. L'intérêt se porte autant sur l'aspect sécurité, que sur le côté pratique. La zone des tourets en entrée d'installation a été réorganisée, ceux-ci ayant été redispesés,
- de nouveaux moyens d'accès, tenant compte des mouvements des opérateurs, doivent leur permettre d'accéder plus facilement aux cabestans situés en hauteur et d'accéder à la machine hors énergie,
- l'évacuation des paniers avec des chariots autotractés facilitant leur manutention et évitant de recourir à des chariots élévateurs dans des espaces restreints,
- la digitalisation des formations ainsi que le contrôle des connaissances,
- la sécurisation des opérations de dépose de palettes sur les plateformes.

Les tests menés ont finalement été concluants, marquant un changement notable dans les pratiques de travail habituelles.

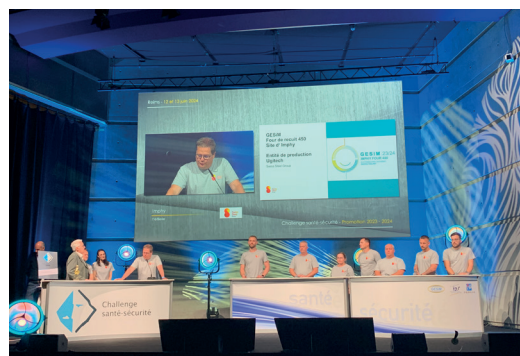
Le 13 juin 2024, nos équipes se sont retrouvées à Reims pour présenter leurs travaux aux entreprises participant à ce challenge.



Le GESIM au chantier Répartiteurs de l'Acierie

Dans le cadre du GESIM 2024-2025, un chantier est mené dans l'atelier d'entretien des répartiteurs. Cet atelier, annexe à la Coulée Continue, entretient et prépare les ensembles indispensables à la coulée du métal en fusion. Les conditions de travail ont été revues avec les équipes pour faciliter les interventions des équipes. L'aménagement de l'atelier et la sécurisation du stand de montage des busettes et des quenouilles sont au cœur des groupes de travail.

Les objectifs sont de rendre la disposition des équipements plus pratique au quotidien et de trouver une solution permettant d'installer les quenouilles dans le répartiteur sans avoir à monter dessus. Pour ce faire, l'équipe cherche à s'équiper d'une potence et d'outils de préhension adéquats



Cérémonie du GESIM 2023-2024 à Reims



Installations : Conformité et Ergonomie

Equipements de levage

Ugitech a développé une procédure d'analyse et d'évaluation approfondie concernant ses ponts roulants et potences. Ces équipements sont des équipements stratégiques pour notre activité. L'entreprise a prévu de remplacer ou de moderniser certains d'entre eux dans le cadre d'un plan pluriannuel. Durant l'été 2024, le second pont de la Charge de l'aciérie - lieu où les ferrailles à recycler sont livrées et manipulées avant leur fusion - a été remplacé par un nouvel équipement dans la continuité de modernisation technologique voulue. Ce nouveau chantier d'ampleur a fait l'objet de toutes les attentions aussi bien d'un point de vue ergonomique que de la sécurité au travail. Il a pu bénéficier du retour d'expérience de l'année passée pour le conduire au mieux. Ce travail d'équipe a réuni de nombreuses compétences et ce, dans un délai toujours contraint. En trois semaines, il a pu être installé et redémarré lors de notre arrêt annuel d'été. Malgré la complexité du chantier et l'ampleur des travaux, l'équipe Ugitech et son sous-traitant ont brillamment relevé le défi.

Conformité Machine

Machines neuves

Notre approche pour les machines neuves ou pour leurs transformations significatives est de les concevoir en amont avec des mainteneurs, des opérateurs et les concepteurs / fabricants. Nous avons établi une procédure générale qui reprend les différentes phases nécessaires à une conformité réussie. Cette approche, allant au-delà des exigences réglementaires européennes, vise à élever le niveau de sécurité dans la conception des équipements neufs ou reconditionnés. Une attention particulière est même portée aux modifications de moindre

importance opérées sur les machines existantes.

Traitement de l'obsolescence

Il est évident pour Ugitech que la conformité d'un équipement va de pair avec le traitement de l'obsolescence. Après les chantiers d'ampleur menés depuis 2020, de nombreuses analyses ont été lancées en préparation d'investissements futurs. C'est l'occasion de faire évoluer le poste de travail aussi bien pour les opérateurs de production que pour les mainteneurs, dans une approche intégrant la sécurité et l'ergonomie.

La dynamique autour des ponts, renforcée suite à l'accident survenu le 3 janvier 2022, intègre elle-même une approche de co-construction avec les opérateurs et prend en compte en amont l'ergonomie au poste de travail ainsi qu'une sécurité opérationnelle réfléchie. Nous participons avec le fabricant à l'optimisation de la conception de nos équipements de levage. Cette dynamique est planifiée sur des années, la mise en œuvre des évolutions demandant à déployer la méthode de travail rigoureusement avec les ressources appropriées.

Évolution des équipements

Plusieurs chantiers ont été menés pour moderniser ou améliorer la sécurité des équipements de production en 2024. Aux Ateliers Finisseurs, la ligne de contrôle des barres VF1 a vu son auget de sortie remplacé et l'accès à sa cerceuse sécurisé. La conformité de la dresseuse DR4 a été revue à la suite d'un accident du travail, heureusement sans gravité, mais qui a mis en évidence qu'un contournement des dispositifs d'éloignement du danger était possible. Ce chantier a été l'occasion de travailler sur les modes opératoires avec le personnel pour tâcher de réduire le danger à la source et améliorer la fiabilité de l'équipement. Celle-ci participe de la performance sécurité de la machine et doit être prise en compte au même

titre que l'efficacité des protecteurs installés. L'approche générale employée veut que le travail des opérateurs et des mainteneurs soit analysé afin de mettre en place les dispositifs de protection adaptés mais également que les dysfonctionnements techniques soient identifiés et traités.

Ugitech emploie la norme EN 12100 comme référentiel pour évaluer la conformité de ses équipements et hiérarchiser les niveaux de risques. Cette trame d'évaluation partagée avec le personnel permet d'élaborer les protections et solutions pertinentes proportionnellement au besoin.

D'autres chantiers d'ampleur méritent d'être cités tels que ceux menés sur la compacteuse automatique CC2 ou à la Neutral du PFM.



Les actions des sites Aval

Projet UGIWELD à Bourg-en-Bresse

Ce projet industriel sur le fil soudure est un saut technologique. L'approche générale vise à rationaliser le processus grâce une rupture technologique qui impacte positivement les conditions de travail, notamment sur les aspects santé et sécurité. Le nombre de manutentions et reprises de charge est largement réduit, diminuant les risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).

Plusieurs machines ont été améliorées pour répondre à un besoin de modernisation en intégrant une approche d'ergonomie et de conformité. Ce programme s'est établi sur plusieurs années.

Il s'agit de développer les aspects pratiques au poste pour les opérateurs en évitant également les risques mécaniques durant les opérations manuelles.

Dynamique ORP (Ordre Rangement Propreté) à Brionne

Il est connu que toute activité industrielle de qualité ne peut être réalisée que dans un cadre organisé et rangé. De ce point de vue, le site de Brionne s'est donné les moyens de revoir son aménagement d'atelier à la faveur de l'arrêt d'une ligne et du retrait de l'installation. La place ainsi accordée a permis de réorganiser les lieux et les flux de transit des couronnes ainsi que du personnel en le séparant physiquement des flux d'engins. L'atelier ainsi plus aéré apporte de la clarté et réhausse le standard de propreté des locaux.

Cette préoccupation nous a incité à créer un format d'Audit flash de terrain dédié. Il s'agit d'inscrire cette exigence dans le quotidien. Les audits terrain ont permis de mettre en évidence des dérives, de suivre les corrections et doivent participer au maintien des standards dans le temps.

Maîtrise du risque chimique

Au PFM, des opérations exposantes comme la découpe et le nettoyage des radiants des fours à soude sont désormais réalisées par un robot. Des tests de validation et un investissement de la part de notre sous-traitant ont été nécessaires mais ont permis au final de changer notablement les conditions de travail.

Toujours dans ce secteur un nouveau modèle de casque ventilé avec une performance de filtration accrue a été mis en place pour répondre au besoin de protection de certaines opérations de maintenance ponctuelles très exposantes.

À des niveaux moindres mais de façon plus continue, l'exposition de certains pontiers a été gérée au moyen de nouvelles filtrations embarquées sur les climatisations des cabines de ponts roulants.

Dans notre approche générale nous faisons en sorte autant que possible dans nos process d'exonérer le personnel des zones d'expositions potentielles aux dangers. Nous évaluons les expositions également dans certaines cabines de conduite d'installation de notre aciérie afin de nous assurer que des expositions diffuses ne se produisent pas ou, le cas échéant, que nous les traitons. Cette dynamique méthodique et fastidieuse, réalisée en plusieurs étapes se poursuit, donnant lieu à chaque campagne a des études de compréhension des phénomènes avec notre laboratoire partenaire certifié et agréé avant de mettre en place des solutions pérennes.

Le site de Saint-Etienne a mis en place ces dernières années des solutions de renouvellement et de traitement de l'air de l'atelier où les bains de chromage sont situés. Le principe prioritaire est d'éviter le risque à la source. Ugitech étudie des solutions de substitutions aux substances utilisées dans le chromage mais tous ces développements n'aboutiront qu'après la phase de recherche et au bout de la phase de validation industrielle. L'efficacité des équipements de traitement de l'air sont évalués au travers des campagnes de mesures et ont montré des gains significatifs en termes d'exposition.

Au service Parachèvement Fil Machine, le travail qui avait été mené dans l'atelier pour gérer la fuite des salariés en cas de dégagement gazeux des produits chimiques caustiques utilisés dans les procédés de traitement du fil machine, est abouti. Les masques de fuite et le nouveau système d'alarme mis en place dans le périmètre de dégagement potentiel des vapeurs ont été testés en 2024 comme prévu lors d'exercices d'évacuation. Le personnel a gardé son calme et a effectué l'exercice de façon efficace.

Substitution de produits chimiques au tréfilage

Le classement des substances chimiques par l'Union Européenne évoluant, posant davantage de restrictions, des changements de savons de tréfilage dans certains procédés de fabrication ont été opérés pour nous mettre en conformité. Nous avons travaillé transversalement sur la présence de bore dans nos procédés de traitement de surface du fil. En effet, cette substance a récemment été classée CMR classe 2 dans REACH. Cet exercice est complexe puisqu'il s'agit de ne pas

modifier les performances des procédés de transformation et ne pas pénaliser le client final. Des essais transverses ont été réalisés dans les tréfileries, chaque expérimentation ayant permis d'identifier de nouveaux produits adaptés. Les Ateliers Finisseurs ont été les derniers à effectuer cette transition, marquant ainsi l'accomplissement de cette démarche. Cette dynamique a été partagée entre les différents ateliers et sites Ugitech, marquant ainsi une collaboration efficace et alignée.

Chantier travail en hauteur

Une démarche globale relative à la prévention des chutes de hauteur est prévue dans notre stratégie relative à la gestion des risques industriels. L'accidentologie des industries a montré que ce sujet reste une préoccupation permanente à une échelle européenne.

Notre approche concerne une modernisation de l'accès aux ponts roulants, impliquant de nouveaux modes de sécurisation techniques asservis ainsi que, dans une approche organisationnelle et comportementale, l'analyse des interventions de nos sous-traitants, l'examen des moyens de protections mis en place et leur adéquation au besoin. Parmi les chantiers menés en 2024 nous avons également fini de moderniser les moyens d'accès au transstockeur de couronnes du PFM.

Cette approche s'adresse à une multiplicité de situations de travail et d'équipements. Au-delà des formations réglementaires et des équipements standards de travail en hauteur il nous appartient de réviser chaque opération nécessitant une intervention en hauteur pour nous assurer qu'elle est menée de la façon la plus adaptée, quitte à faire évoluer les pratiques.

Cette thématique sera développée dans le cadre d'un projet piloté par l'un de nos ingénieurs en prévention des risques qui portera la méthode et effectuera le suivi de façon transverse.

Culture sécurité

En 2024, sur l'ensemble des sites d'Ugitech, environ 330 presque accidents ont été remontés via notre système de déclarations, soit 10% de plus qu'en 2023.

Plus de 1200 détections-actions ont également été réalisées, à l'identique de 2023 soit 20 % de plus qu'en 2022.

On remarque une dynamique d'appropriation forte par le personnel concernant ce système de déclaration, marquant une certaine maturité acquise graduellement. Désormais les déclarations sont le plus souvent assorties de photos parlantes qui peuvent être facilement partagées lors des analyses approfondies lorsqu'elles sont jugées nécessaires au vu de leur importance. Les déclarants apportent assez fréquemment une analyse des origines du dysfonctionnement et très souvent mettent ou font mettre en place une protection en attendant que l'écart soit corrigé afin d'éviter l'accident.

La base de la détection précoce des risques de notre pyramide de Bird s'est encore étoffée en 2024 ce qui marque un engagement plus important.

Maîtrise opérationnelle avec des audits de terrain quotidiens

Nous conduisons des audits de terrain au quotidien sur des thèmes divers liés à notre activité : la circulation en entreprise, le levage au pont mais également sur la bonne formation en sécurité des nouveaux arrivants... De nouveaux thèmes d'audits ont été développés avec les services opérationnels utilisateurs. Nous atteignons aujourd'hui notre vingtième format.

Cet outil a été développé pour faciliter l'échange entre opérateurs et encadrement sur des thématiques sécurité. Il permet de rappeler en outre les standards de travail, de les partager et de susciter la réflexion et l'engagement de chacun sur des situations de travail au quotidien.

Notre cible est que chaque acteur opérationnel ait été audité au moins une fois dans l'année sur quelque thématique que ce soit.

Nous avons désormais développé une version digitale accessible depuis un smartphone permettant à tout instant de réaliser de façon pratique un audit. Des photos peuvent y être intégrées facilement, rendant les observations plus éloquentes et les commentaires peuvent être capturés vocalement par l'appareil, permettant à l'auditeur de se concentrer sur l'échange avec l'audité. En outre, une fois l'audit saisi et envoyé, il est immédiatement disponible à la diffusion et au partage.

Nos partenaires sous-traitants et la santé-sécurité

Ces audits nous ont permis de faire progresser le niveau de sécurité des prestations de nos intervenants extérieurs. Ils identifient les écarts mais relèvent également les points forts des chantiers. Le bilan de ces audits est utilisé quotidiennement lors des réunions de chantier en période d'arrêt pour apporter les éléments factuels nécessaires au correctif.

Préalablement aux chantiers estivaux nous organisons une réunion en amphithéâtre avec nos partenaires sous-traitants et nous émettons une lettre de cadrage avant les travaux d'hiver à leur destination. Ces communications sont l'occasion d'insister sur la préparation des interventions et le rappel des consignes de travail en Sécurité, illustrées par notre retour d'expérience permanent.

Le bilan après travaux est partagé une fois par an avec les entreprises extérieures dans le cadre d'une CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) élargie. Depuis plusieurs années, ce rituel nous permet de prendre du recul : à l'issue d'une réunion de travail, des orientations et priorités à venir concernant les chantiers sont définies conjointement. Ceci nous permet d'évoluer ensemble avec nos sous-traitants partenaires. Si les activités de maintenance estivales et de fin d'année lors de la clôture de l'activité des sites sont des points critiques, la qualité des prestations au fil de l'année demande un suivi plus régulier et plus opérationnel. Dès lors des rituels de suivi et de coordination des prestations des sous-traitants sont organisés au fil de l'année par les services donneurs d'ordres. Ils permettent de porter les exigences d'Ugitech au quotidien de façon concrète avec une approche de performance globale.

Au fil du temps, nous voyons évoluer positivement la maturité des intervenants extérieurs ; en 2024 comme en 2022, nous n'avons eu à déplorer aucun accident avec ou sans arrêt de travail de prestataires sur leurs chantiers lors de l'arrêt d'été.

Nos parties prenantes

Une nuit à l'usine

En 2024, nous avons continué nos échanges avec des acteurs locaux. Nous avons rencontré sur notre site d'Ugine 19 représentants du corps médical local notamment des médecins généralistes. Ils s'inscrivent dans une démarche de formation continue et il nous a semblé avec le médecin du travail du service autonome Ugitech d'Ugine qu'à cette occasion un échange ouvert sur nos réalités professionnelles ainsi qu'une visite de site étendue profiteraient à tous. Jusqu'à minuit l'ensemble des participants a pu échanger sur les aménagements d'ateliers, les dynamiques de prévention à l'œuvre. Cette rencontre a été un succès, permettant de familiariser chacun un peu plus avec la réalité opérationnelle de l'autre.

Les acteurs de prévention externes

Ugitech met un point d'honneur à établir une relation transparente et de confiance avec les instances externes. Nous associons l'Inspection du travail et la CARSAT aux commissions d'analyse d'accidents graves ou aux sujets importants comme nous l'avons fait pour la mise en place des mesures de gestion COVID en 2020, les invitant à assister, à participer aux travaux de la CSSCT et à rencontrer les acteurs concernés.

Les acteurs de prévention internes

L'audit ISO 45001 a mis en évidence la qualité des échanges et des travaux de la CSSCT d'établissement Ugine-Saint-Etienne-Grigny. Les membres seront notamment associés en 2025 au déploiement du format modernisé de notre Document Unique d'Evaluation des Risques.

Le service santé Ugitech a opté pour la présence d'un service santé de médecine du travail autonome pour ses sites d'Ugine et de Bourg-en-Bresse. Cette présence dédiée à demeure permet une approche différente de celle d'une médecine du travail interentreprise plus classique, l'équipe santé ayant une meilleure connaissance des risques et enjeux propres à nos process industriels et à nos sites. Ceci est sensible tout d'abord pour les intérimaires dont le suivi est davantage personnalisé et sans doute mieux adapté au besoin. Ceci permet également de faciliter la qualité et la fréquence du suivi des salariés.

Nos clients

L'écoute client est au cœur de l'ADN d'Ugitech et ceci ne se dément pas au regard de leurs attentes santé et sécurité. Nous suivons scrupuleusement les demandes de chaque client et les réponses faites à leurs exigences qu'elles concernent Reach ou tout autre réglementation spécifique propres à leurs marchés des secteurs médical, automobile, aéronautique, ... ou aux pays dans lesquels nos articles sont employés. Ugitech apporte des solutions adaptées aux applications finales en assurant la traçabilité des substances employées et en se maintenant en conformité avec les normes et règlements toujours plus draconiens.

Le personnel Ugitech

Parmi nos parties prenantes figure naturellement le personnel Ugitech. De façon très concrète, l'audit de certification ISO 45001 a mis en avant le processus de formation du personnel en point fort, notable par rapport à d'autres entreprises. Les supports de formation à orientation sécurité intègrent des photos et des descriptions synthétiques des risques et des moyens de prévention. Ils sont associés aux cahiers de parrainage qui décrivent étape par étape les acquis nécessaires au poste et permettent d'évaluer la progression des nouveaux arrivants.

Toujours selon cet audit, dans l'ensemble l'entreprise démontre un bon niveau dans la consultation et la participation des salariés au système de management de la Santé et de la Sécurité. En effet, l'entreprise les a impliqués notamment aux projets de changement d'horaires de travail (soumis au vote des salariés) après une étude d'impact santé. Les salariés participent également activement à la remontée de situations dangereuses et proposent des axes d'amélioration.

Pour 2025, Ugitech a choisi de réformer ses vêtements de travail. Une nouvelle collection de vêtements de protection normés arborant des parements haute visibilité évolués, perceptibles également de nuit a été testée par le personnel dans diverses conditions de travail. Plusieurs matières et coupes ont été essayées aussi bien par les hommes que par les femmes. Différents critères d'évaluation ont été retenus entre praticité, confort et protection. 108 tests multisites et multi-services ont été réalisés afin d'évaluer de la façon la plus représentative possible et de pouvoir choisir au mieux la nouvelle dotation. Le fin mot a été donné au personnel qui s'est prononcé largement en faveur d'une des gammes de vêtements proposés. Des suggestions émises lors des essais ont d'ailleurs été prises en compte par le futur fournisseur.

Actions à venir

Pour cette nouvelle année, nous voulons :

- Continuer notre plan d'action relatif aux équipements de levage.
- Continuer notre démarche de fond autour de la Culture Sécurité et du comportement, pour mobiliser les acteurs et ancrer de meilleurs usages.
- Réaliser un Safety Day ayant pour thème les Facteurs Humains.
- Engager les Ateliers Finisseurs d'Ugine dans le challenge sécurité du GESiM pour une finale en 2026.
- Préparer la certification ISO 45001 pour nos sites AVAL.
- Continuer de développer les compétences HSSE de nos équipes, opérateurs comme encadrants.
- Relancer une enquête QVT courant 2025 avec la société Technologia.



Suivi de performance

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR) *

2024

2,8

2023

3,2

Indice Qualité de Vie au Travail Ugitech SA (France)

2021

63 %

2018

62 %

*La définition du LTI (Lost Time Injury) utilisée par Ugitech a été établie pour tenir compte des différences de réglementations propres à chaque pays accueillant une unité de production. La traduction française à priori du LTI en « Accident du Travail avec Arrêt » ne correspond pas aux réalités des définitions françaises, européennes ou extra européennes de chaque pays. En effet, la reconnaissance d'un accident varie d'un pays à l'autre selon la durée d'absence, l'importance des soins, la capacité de mise en place de postes aménagés ou la possibilité d'identifier des actions correctives au gré de leurs réglementations propres.

Pour donner du sens et de la cohérence aux résultats d'Ugitech et afin de pouvoir les comparer aux résultats des autres entités internationales du Groupe SSG, nous considérons que les accidents avec arrêt classés officiellement en LTI doivent :

- être liés à l'activité industrielle proprement dite (interaction avec une installation de production, un outillage, un produit transformé ou un équipement de manutention entrant dans les missions prévues hors actions non spécifiques au métier),
- générer un jour d'arrêt consécutif à celui de l'accident ou plus,
- ne pas pouvoir bénéficier d'un aménagement de poste,
- relever de soins significatifs (invasifs, immobilisation,...).

L'ensemble des sites Ugitech à savoir, Ugitech sa Ugitech Italia Srl, Ugitech T.F.A. Srl, SMEZ GmbH et Ugi'Ring entrent dans cet indicateur. Y entrent également les employés Ugitech (tous types de contrats confondus) ainsi que les intérimaires ce qui élargit le périmètre. Au-delà du besoin de cohérence internationale, cet indicateur spécifique ainsi que les périmètres pris en compte permettent de révéler l'accidentologie propre à nos activités industrielles. Tous les accidents sont par ailleurs déclarés de la façon appropriée dans chacun des pays conformément aux réglementations locales.

■ Conforme à l'objectif

■ Objectif partiellement atteint

■ Objectif non atteint

Attractivité et égalité des chances

Définition de l'enjeu

Ugitech, en tant que premier employeur privé de Savoie et dans le top 50 des entreprises exportatrices en région Auvergne-Rhône-Alpes, est profondément ancrée et impliquée dans ses territoires.

Consciente de son rôle sociétal, elle œuvre également avec l'ensemble des acteurs locaux pour développer son attractivité, l'emploi, la formation et l'insertion sur les métiers industriels.

Compte tenu de nos enjeux stratégiques et RH à moyen et long terme, il reste primordial et prioritaire d'identifier et d'anticiper nos besoins en matière d'organisations, d'emplois et de compétences.

Simultanément, il est important d'être à l'écoute de notre environnement et de bien appréhender les métiers en tension sur le marché de l'emploi. Pour ce faire, nous avons déployé une stratégie de marque employeur pour attirer des candidats sur les métiers industriels du futur.

Objectifs chiffrés annuels
récurrents / KPI

Diversité femmes - hommes :

avoir **20 %** de femmes dans les effectifs

Accueillir chaque année :

40 apprentis
contrats de professionnalisation, CIFRE ou VIE

65 stagiaires-écoles

Objectifs qualitatifs

- Faire rayonner la marque employeur de Swiss Steel Group à travers des campagnes de communication média et des actions sur nos territoires.
- Structurer et animer notre politique de relations écoles en initiant des partenariats pérennes avec des écoles ciblées.



Forum stage et emploi Université Savoie Mont-Blanc

Actions existantes

Malgré la conjoncture qui reste incertaine, Ugitech a pu continuer à maintenir en place ses organisations de travail mais a aussi poursuivi ses efforts en termes d'actions de visibilité marque employeur auprès des candidats potentiels. 65 embauches en CDI ont pu être réalisées en 2024



Forum « Place de l'emploi » organisé par France Travail, avec notre partenaire du GEIQ

Marque employeur

En 2024, Swiss Steel Group a entamé un travail de refonte de la marque employeur du Groupe, décliné dans les différentes entités. Ce travail est toujours en cours à l'heure actuelle.

Toutefois localement, nous avons continué à faire vivre notre marque employeur Ugitech afin d'atteindre 3 objectifs majeurs :

- développer, auprès du grand public, le rayonnement géographique d'Ugitech,
- consolider et développer nos partenariats auprès des écoles et des organismes de formation,
- développer notre communication recrutement par l'utilisation de nouveaux visuels et nouveaux canaux de communication.

Un travail de réflexion profond et commun avec les différentes entités du groupe a été lancé en 2023 afin d'aboutir à un nouveau plan de communication marque employeur Swiss Steel Group. Ces réflexions ont pour l'heure abouti à la mise en commun de nos réseaux sociaux via une page unique à usage de toutes les entités du groupe. Le plan de communication global a été retardé du fait de l'évolution de l'organisation du groupe actuellement en cours.

Déploiement local de la marque employeur

Nous avons pu localement participer à de nombreuses actions pour continuer de faire rayonner notre marque employeur au niveau local. Nous avons notamment participé à plusieurs forums de recrutement pour l'emploi ou l'alternance organisés par des écoles ou des collectivités locales sur notre territoire.

Afin de mettre en avant les métiers de l'industrie auprès des jeunes, l'UIMM nous a également permis de participer à nouveau au Carrefour des Métiers d'Albertville. Cette rencontre permet aux collégiens du bassin de venir se renseigner sur les métiers et les formations professionnelles pour les aider à décider de leur orientation professionnelle.



Depuis fin 2022, Ugitech est fière de faire partie du club Les entreprises s'engagent en faveur de l'accès à l'emploi. Cette communauté a été lancée par le Président de la République en juillet 2018, dans l'objectif de renforcer et de pérenniser le lien entre l'État et l'Entreprise en faveur de l'emploi de tous les publics. Nous sommes à l'heure actuelle toujours membre de ce club et participons, lorsque cela est pertinent pour nos problématiques, aux ateliers proposés.

En 2023, Ugitech s'est engagée au travers d'un nouvel accord égalité professionnelle, handicap et pénibilité, à mener des actions pour favoriser l'égalité femme-homme. Le déploiement des actions de cet accord s'intensifie, notamment sur le sujet recrutement. Pour cela, nous avons participé à plusieurs événements permettant de promouvoir le secteur de l'industrie et de la métallurgie auprès des femmes.

En février, cinq de nos ingénieures femmes ont participé à une table ronde intitulée *FIRST : Femmes et Ingénieures, Réussir en Sciences et Technologies* organisée par le lycée Berthollet. Lors de cette table ronde nos ingénieures ont pu échanger avec les étudiantes pour susciter des vocations pour des carrières scientifiques et

techniques, transmettre leur passion pour leur métier et permettre aux jeunes de s'identifier en créant des «role model» (personne considérée comme un exemple à suivre).

En mars, une de nos ingénieures de production a également pu participer à une rencontre avec des lycéens grâce à la Fondation C'Génial et à leur action «Ingénieurs et techniciens dans les classes». Deux heures d'échanges en classe lui ont permis de présenter son métier et de répondre aux questions des lycéens présents afin de susciter des vocations sur les métiers des sciences et des technologies.

Depuis l'automne une de nos ingénieures de recherche s'est engagée, via l'association Capital Filles à marrainer une lycéenne de terminale pour l'aider dans son orientation. Capital Filles organise des ateliers collectifs dans les lycées pour sensibiliser collégiennes et lycéennes à l'impact des stéréotypes de genre, susceptibles de les contraindre au moment de leurs premiers choix d'orientation. En terminale et bac+1, les jeunes femmes peuvent bénéficier d'un marrainage individuel par des professionnelles volontaires en entreprise, qui viennent les soutenir dans leur choix d'orientation et les aider à croire en leur potentiel tout en leur ouvrant les portes de différents domaines notamment scientifiques et industriels.

Pour identifier nos futurs talents en externe et élever notre niveau d'exigence, nous avons défini et déployé une stratégie de recrutement différenciée et sur-mesure selon les publics. Nous en développons des solutions de recrutement novatrices et de nouveaux partenariats fournisseurs.

Notre stratégie de recrutement

Pour faire face à nos besoins, et compte tenu de la tension de nos bassins d'emplois, nous mettons en œuvre des solutions de recrutement multiples et diversifiés.

Solution intérim hébergée

Cible : profils proches de l'industrie.

Enjeux : réactivité pour faire face aux variations des besoins de nos clients, emplois non critiques.

Solution de recrutements directs en CDI

Cible : profils formés et fortement expérimentés dans l'industrie.

Enjeux : pourvoir des emplois critiques par du personnel qualifié.

Solution de recrutement en apprentissage

Cible : profils formés par nos soins.

Enjeux : anticipation de nos besoins par la constitution d'un vivier, la fidélisation et la marque employeur.

Comment : contrat d'apprentissage.

Solution de recrutement par une formation certifiante pour le public externe

Cible : profils éloignés de l'industrie.

Enjeux : anticipation du volume de l'exercice, emplois non critiques.

Comment : sélection par la Méthode de Recrutement par Simulation, Contrat de professionnalisation débouchant sur l'obtention d'un CQPM (Certification de Qualification Paritaire de la Métallurgie).

Trois personnes ont démarré ce cursus en 2024, afin d'obtenir un CQPM Opérateur de Maintenance Industrielle.

Diversification et différenciation de nos process de recrutement

Pour capitaliser sur notre savoir-faire et intégrer les compétences clés pour développer nos marchés, nous misons sur un savant équilibre entre :

- les processus de promotion et de mobilité internes,
- l'investissement sur les processus de recrutements externes.

Pour identifier nos talents en interne, nous avons mis en place un outil de gestion des talents, des emplois et des compétences : Talentsoft. Cet outil nous permet de diffuser instantanément toutes nos offres d'emplois disponibles pour les salariés à la recherche d'une mobilité.

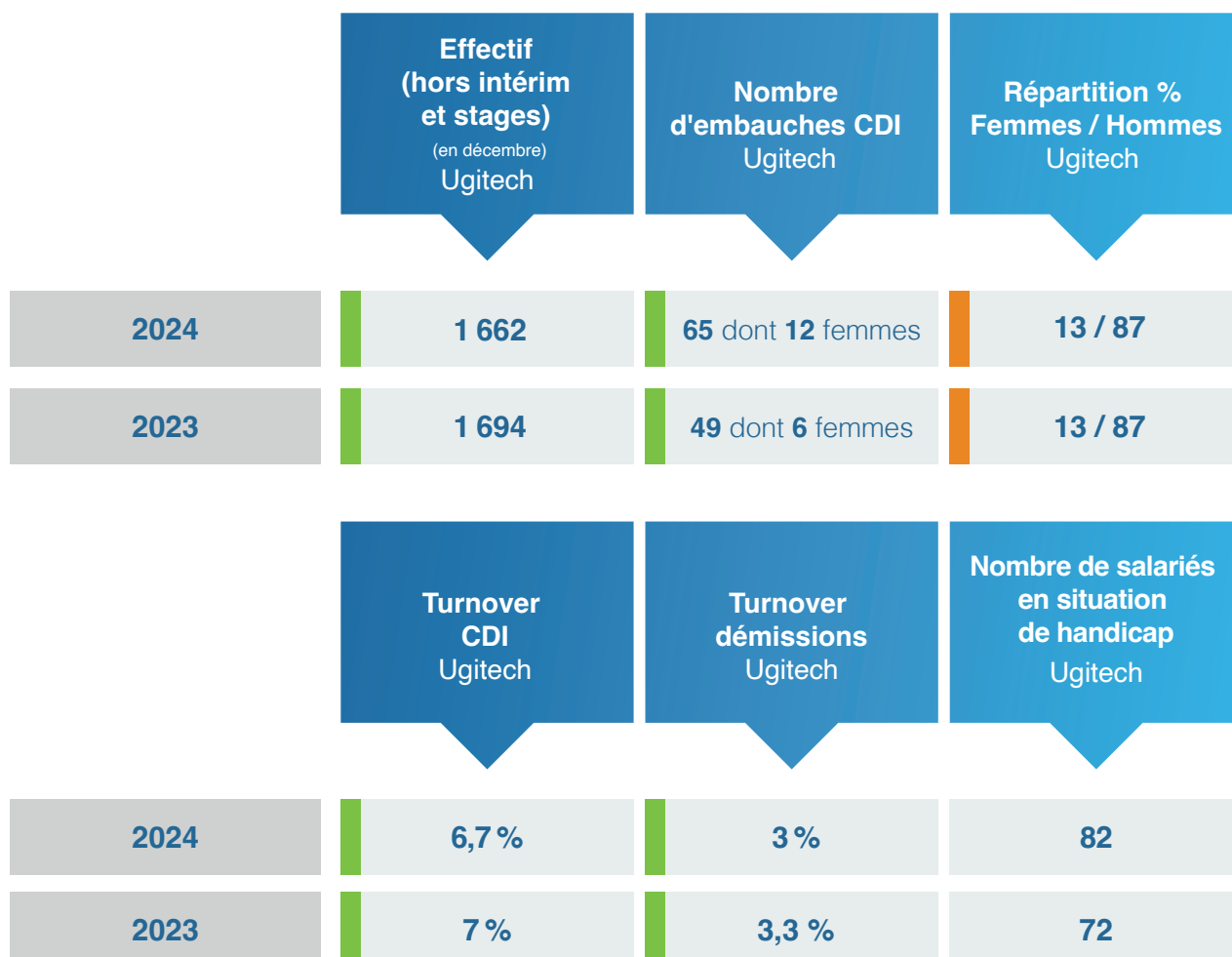


Journée d'intégration des alternants 2024

Actions à venir

- Poursuivre le déploiement de la marque employeur et du rayonnement d'Ugitech sur l'ensemble de nos sites, grâce à une nouvelle campagne initiée par le Groupe.
- Maintenir le développement d'un vivier d'opérateurs notamment via la formation certifiante.
- Pérenniser l'organisation d'un parcours de formation interne pour accompagner la montée en compétences de nos collaborateurs vers des métiers en tension.

Suivi de performance



■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint



Journée développement durable avec nos partenaires du Lycée René Perrin

Politique Jeunes et partenariats scolaires

Malgré le contexte économique difficile, nous avons tenu à pérenniser l'accueil de jeunes au sein de nos structures. Nous avons confirmé notre engagement en faveur de l'emploi des jeunes initiés en 2017.

Les enjeux stratégiques pour les prochaines années demeurent d'attirer et de fidéliser les jeunes talents.

Notre Politique Jeunes a pour objectif de répondre à nos besoins de compétences par l'embauche des meilleurs talents à l'issue de périodes de formation qui s'articulent autour de 4 axes :

- Renforcer nos partenariats avec les écoles et associations historiques et développer de nouvelles relations avec des écoles cibles.
- Pérenniser une politique d'accueil de stagiaires soutenue en volume et en qualité (de tous niveaux), pour répondre à de réels besoins dans les services. Nous mettons l'accent sur nos métiers en tension.
- Maintenir et renforcer une politique ambitieuse en matière d'accueil d'alternants (42 cette année) afin de :
 - participer activement à la formation des jeunes aux métiers de l'industrie, pour répondre à notre engagement sociétal,
 - accueillir un nombre significatif d'alternants sur le périmètre France, répartis dans les métiers : maintenance, production ou fonctions supports.
- Animer ce vivier de jeunes talents : journée d'intégration pour les alternants et Bureau des Alternants / Stagiaires pour créer des évènements dédiés au fil de l'année.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Accueillir chaque année :

40 apprentis

contrats de professionnalisation, CIFRE ou VIE

65 stagiaires-écoles



Notre engagement se traduit depuis 4 ans par la signature de partenariats concrets et engageants :

- la signature de lettres d'engagement en matière d'accueil de stagiaires et d'alternants avec le lycée des métiers des Sciences et des Techniques de l'Industrie, le lycée René Perrin d'Ugine (73),
- Ugitech est membre du Conseil d'Administration du lycée,
- l'adhésion à l'Association Alptitude qui a pour but d'aider les étudiants des classes préparatoires du lycée Berthollet à préparer leur parcours professionnel et développer les relations entre les étudiants et les entreprises,
- l'adhésion et l'implication au sein du Conseil d'Administration et du bureau du Club des Entreprises de l'Université de Savoie Mont-Blanc,
- l'implication en tant que Membre du Conseil d'Administration de l'AFPMA de l'Ain,
- la présence dans de nombreux forums métiers et portes ouvertes,
- l'engagement au sein du Conseil d'Administration du CFAI de la Motte Servolex,
- l'intégration au bureau de la Mission Locale jeunes d'Albertville,
- la signature d'un partenariat avec la Fondation CGénial.

Nos actions auprès des jeunes sont variées : visite de notre site de production, participation à des cours ou des conférences, simulation d'entretien d'entrée en école de commerce ou simulation d'entretien d'embauche.

Nous participons également à de nombreux job dating organisés par ou avec nos écoles et organismes partenaires.

L'objectif est de nous faire connaître auprès des jeunes, d'échanger avec eux mais aussi de donner leur chance à tous ceux qui sont intéressés par un stage ou une alternance chez nous.

Enquête de satisfaction 2024

Ugitech a à nouveau obtenu le label « Best Trainee Experience » de la société Speak & Act en 2024.

Nous nous hissons à la 4^{ème} place du classement des entreprises les mieux notées par les stagiaires et alternants, avec une note moyenne de satisfaction de 4,28/5, en progression par rapport à l'année dernière.

Les stagiaires et alternants ayant évolué au sein d'Ugitech en 2023-2024 ont salué :

- 95 % de satisfaction concernant le soutien managérial,
- 93 % des jeunes estiment avoir progressé dans leurs compétences,
- 92 % apprécient la qualité des missions confiées,
- 88 % se disent satisfaits de notre engagement en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE).



Un partenariat durable avec les collèges, les lycées et les universités

Ugitech, comme l'industrie en général, connaît un déficit d'image notamment auprès des jeunes. L'enjeu est clair : augmenter notre attractivité en faisant connaître nos métiers et notre entreprise et ce, sur le site d'Ugine mais aussi sur nos sites en région.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Un niveau de visites d'écoles régulier :

entre **30** et **45** par an

Objectifs qualitatifs

- Faire connaître notre entreprise et nos métiers afin de susciter des vocations au sein des « scolaires » au sens large.
- Nouer des partenariats pérennes avec les écoles de nos bassins d'emplois.

Actions existantes

Nos ambassadeurs mais aussi nos collaborateurs sont très présents dans les interventions en établissements :

- création de mini-entreprises au collège,
- simulation d'entretiens d'embauche en lycée et classes de BTS,
- jury BTS et VAE,
- présentation entreprise et métiers, simulation d'entretien (projet mené avec la région),
- travail en commun sur des projets de partenariat entre Ugitech et la ville d'Ugine.

Grâce aux Ambassadeurs

L'Association des Ambassadeurs d'Ugitech existe depuis 9 ans. Cette association regroupe une trentaine de jeunes retraités de l'entreprise souhaitant rester en lien avec le monde du travail. Leur rôle est de représenter Ugitech lors de diverses interventions au sein des collèges, lycées et universités, mais surtout de répondre favorablement aux demandes de visite du site industriel d'Ugine. Ceci nous permet d'ouvrir plus largement notre entreprise non seulement aux écoles, mais également aux associations économiques, institutionnelles...

Les actions et les visites de nos ambassadeurs ont repris un rythme normal après l'impact fort de la pandémie et de l'accident de 2022.



Visite d'étudiants d'une université avec les Ambassadeurs

19 visites pour un total de 400 visiteurs ont été organisées en 2024.

C'est plus de 60 demi-journées de mobilisation pour nos ambassadeurs engagés dans leur mission. La majorité des visiteurs provenaient des régions avoisinantes des Savoies et de l'Académie de Grenoble.

Par leur dévouement, ces ambassadeurs, contribuent à révéler aux générations futures les réalités et les divers métiers de l'industrie.

Pour élargir le public visé

Ugitech est désormais partenaire de la Fondation CGénial qui vise à promouvoir les métiers techniques auprès des collégiens et lycéens.

Nous avons participé cette année à l'action « ingénieurs et techniciens dans les classes » pour témoigner de leur métier et susciter des vocations auprès des jeunes.

En tant que recruteur potentiel

Nous communiquons régulièrement sur le fait que l'entreprise recrute.

Ugitech est membre du Club Entreprises de l'Université Savoie Mont-Blanc. Ceci permet une réelle visibilité de l'entreprise auprès des étudiants mais surtout de tisser et de renforcer des liens entre Ugitech et le monde universitaire. Afin de consolider ce lien, nous participons régulièrement à des actions avec ces écoles cibles : c'est le cas de la semaine de l'entreprise de l'Université Savoie Mont Blanc.

Nous avons pu présenter notre entreprise à environ 100 étudiants des filières que nous visons grâce à notre stand sur le Village des entreprises.

Cette année nous avons également participé à notre premier projet PITON en partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc.

Les projets PITON sont des accélérateurs d'innovation qui permettent aux entreprises de prendre en stage une équipe pluridisciplinaire d'étudiants stagiaires.

Pour ce premier projet, les étudiants ont eu 3 mois pour créer une solution numérique de visualisation en temps réel des consommables d'un de nos ateliers de production. La solution informatique qu'ils ont développée est en fonctionnement depuis la fin de leur stage. Les équipes d'Ugitech sont tellement satisfaites de la solution, qu'elle sera déployée à d'autres secteurs en 2025. Aussi, à l'issue du stage PITON, nous avons proposé un contrat d'alternance à un des trois étudiants et avons décidé de relancer un nouveau projet, avec une nouvelle équipe en 2025.

Par ailleurs, lors de la journée développement durable organisée à Ugitech, le Lycée René Perrin nous a accompagné pour tenir un stand afin d'expliquer à nos salariés l'importance des relations avec les écoles et de notre partenariat pour alimenter nos viviers de recrutements. C'était l'occasion de remercier de nombreux salariés managers toujours partants pour encadrer des stagiaires dans leurs équipes.

Encouragée par les forts besoins en recrutement sur les métiers de l'usinage et de la chaudronnerie ainsi que la faible offre de formation pour adulte en souhait de reconversion dans les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, l'association ADOSIS, en lien avec l'UIMM de Savoie, a créé un pôle de formation à Frontenex. Ceci afin d'aider les entreprises du territoire à trouver du personnel qualifié pour pourvoir ses besoins. Ugitech est partenaire de la Fab'Academie depuis l'automne 2022 et nous avons pu assister, en 2024, à sa remise de diplôme !

Dans la même dynamique et conformément à nos engagements, nous avons développé des partenariats similaires au plus proche de nos établissements.

Ainsi nous avons mis en place un partenariat dans l'Eure, avec notre site de Brionne et l'école de production Usin'Eure. C'est une école à taille humaine : une promotion d'une vingtaine d'élèves sur deux niveaux (CAP-CIP avec option usinage) qui sont mis en situation réelle sur des machines industrielles afin de les former au métier d'opérateur de production. Cette école est financée par la taxe d'apprentissage et par les commandes effectuées par les entreprises de production aux étudiants.

Le + pour les élèves

« Faire pour apprendre » : l'idée est de diversifier le type de travail à réaliser par les élèves de façon à enrichir leur apprentissage et à ce qu'ils maîtrisent un grand panel de matières pièces (plastique, acier et aluminium), de formes... à usiner.

Le + pour Ugitech

- créer un vivier de futur opérateurs potentiels,
- accroître la visibilité d'Ugitech dans le tissu local,
- bénéficier d'un fournisseur supplémentaire. 3 commandes ont été réalisées depuis le début de l'année,
- des pièces d'usure en plastique ou en acier servant à guider le fil le long des process,
- des pièces en cuivre pour l'entretien des soudeuses de la Tréfilerie de Brionne.

Les élèves ont également pu visiter notre site industriel de Brionne. Nous avons également développé des relations avec le centre de formation « le Marais Sainte-Thérèse » à Saint-Etienne qui nous a permis d'accueillir des personnes en stages découvertes puis d'en intégrer une pour réaliser un parcours de rectifieur sur machine qui lui permettra d'obtenir un CQPM Rectifieur sur Machine Conventionnelle et/ou Numérique.



Etudiants et encadrants du projet PITON

Actions à venir

- Maintenir des actions des ambassadeurs et renfort de ces actions par la Responsable recrutement et marque employeur.
- Déployer notre stratégie de relations écoles en recensant toutes nos actions au fil de l'année.
- Représenter Ugitech lors de rendez-vous avec des étudiants : présentations métiers, parcours, forums...
- Renforcer et consolider les initiatives prises sur les autres sites : initier des partenariats avec des écoles proches de l'ensemble de nos sites.

Suivi de performance

	Nombre de visites écoles / Lycées / Universités Ugitech (Ugine)	Nombre moyen d'alternants Ugitech	Répartition % alternants Femmes / Hommes Ugitech
2024	19	37	19 / 81
2023	17	29	12/88



Élèves de l'école de production Usin'Eure à Brionne

Conforme à l'objectif
 Objectif partiellement atteint
 Objectif non atteint

Dialogue social

Définition de l'enjeu

Promouvoir un dialogue social responsable qui assure un équilibre entre progrès social et performance économique, restant au cœur des enjeux sociaux et de l'activité économique de l'entreprise.

Objectifs qualitatifs

- Protéger la santé et garantir la sécurité de nos employés à qui nous voulons assurer une bonne Qualité de Vie au Travail (QVT).
- Développer des relations régulières et constructives avec les instances représentatives du personnel basées sur la reconnaissance, la légitimité et le respect mutuel.
- S'appuyer sur une relation Manager / Représentants du Personnel / Salariés renforcée.
- Développer la satisfaction de notre personnel.

Actions existantes

Adaptation au nouveau cadre réglementaire social et au niveau d'activité

Après la préparation de la mise en place de la nouvelle classification en 2023, l'année 2024 a été marquée par son déploiement auprès des salariés.

Déploiement d'une nouvelle classification

La nouvelle classification des emplois issue de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie du 7 février 2022, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

De manière concrète, chaque salarié a pu voir sur son bulletin de salaire du mois de janvier 2024 le nouvel intitulé de son emploi et le niveau de classement correspondant. Parallèlement, les commissions de suivi de l'accord sur les modalités de déploiement au sein d'Ugitech SA se sont poursuivies jusqu'au 30 avril 2024, date de fin d'application de l'accord. Finalement, ce sont 10 commissions de suivi qui auront eu lieu sur l'ensemble du processus de déploiement.

La dernière commission de suivi a été l'occasion de faire un bilan du projet Class' Ugitech 2024. Au total ce sont 313 emplois qui ont été décrits pour l'ensemble des sites d'Ugitech SA.

39% des emplois ont donné lieu à une demande de précisions quant à la classification attribuée.

103 contestations ont été présentées représentant 7 % de l'effectif hors intérimaires et alternants.



Toutes les contestations ont pu être traitées dans les délais prévus par l'accord par les Responsables des Ressources Humaines et les managers. Certaines ont abouti à la confirmation de la cotation de l'emploi, d'autres ont entraîné un changement de cotation sans changement de classement, d'autres un changement de classe d'emploi et enfin certaines ont entraîné un changement d'emploi.

La commission paritaire de prévention des litiges, issue de cet accord, s'est quant à elle réunie les 8 mars et 26 avril 2024 en présence du DRH, de la Chef de projets RH et Relations Sociales, d'un représentant de chaque Organisation syndicale signataire, du manager ayant participé à la description de l'emploi concerné et du salarié à l'origine de la saisine.

Chacune de ces commissions a été l'occasion d'analyser paritairement la situation d'un salarié contestant le classement attribué à son emploi malgré les différents niveaux d'explication déjà fournis dans le cadre de sa contestation préalable.

Chaque salarié a ensuite reçu dans le délai d'un mois suivant la commission la décision prise par celle-ci.

Ces commissions ont pleinement permis d'atteindre leur objectif puisqu'aucun litige n'a été porté devant le Conseil des prud'hommes à la suite du déploiement de la nouvelle classification des emplois chez Ugitech.

Vie de la nouvelle classification

La nouvelle classification étant en vigueur, il a ensuite fallu aborder la question de la vie de celle-ci.

Une cartographie des emplois a été mise en ligne sur l'intranet afin de permettre aux salariés de connaître le classement de l'ensemble des emplois de la société et de mieux apprécier les possibilités d'évolution interne.

Les nouvelles Fiches Descriptives d'Emploi ont été utilisées dans le cadre des nouvelles offres d'emploi.

Les Fiches Descriptives d'Emploi sont bien entendu amenées à évoluer :

- soit à l'occasion d'un changement d'organisation le justifiant,
- soit en cas de besoin détecté lors des entretiens professionnels, moment privilégié lors duquel, en application de la nouvelle convention collective, le manager et le salarié, doivent vérifier l'adéquation du contenu de la Fiche à la réalité de l'emploi tenu.



L'accord d'entreprise relatif aux modalités de mise en oeuvre des impacts induits par la nouvelle convention collective de la métallurgie.

La Direction et les Représentants des Organisations syndicales représentatives au sein d'Ugitech ont souhaité examiner les éventuels impacts de la nouvelle méthode paritaire de classement des emplois et des nouvelles dispositions de la convention collective en matière de relations individuelles, sur les dispositions existantes au sein de l'entreprises et définir d'éventuelles adaptations.

C'est ainsi qu'un accord a été signé le 19 janvier 2024 entre la Direction et trois Organisations syndicales représentatives.

Cet accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024 pour une durée indéterminée.

Concernant les impacts induits par la nouvelle classification des emplois issue de la nouvelle convention collective, les parties ont constaté que les sujets suivants ont été impactés :

- les cotisations de retraite complémentaires,
- la grille des salaires minima,
- les modalités de calcul de la prime d'ancienneté,
- la prime d'encadrement Ugitech,
- la prime de remplacement manager d'équipe de production,
- la gestion des passages mécaniques du statut non-cadre au statut cadre et du statut cadre au statut non cadre,
- les crédits de part variable des salariés au statut cadre et en forfait jours.

L'ensemble de ces sujets ont donné lieu à des ajustements concertés.

Concernant les impacts induits par la nouvelle convention collective en matière de contreparties salariales à certaines organisations du travail, les parties ont fait le constat que les dispositions salariales en vigueur au sein d'Ugitech liés aux régimes de travail postés étaient globalement plus favorables.

En conséquence les parties se sont accordées sur le fait qu'il n'y avait pas lieu d'appliquer les contreparties définies par la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie en la matière.

Challenge de nos règles sociales

L'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective de la métallurgie du 7 février 2022 au 1er janvier 2024 a été l'occasion de challenger nos règles sociales en vigueur afin de répondre à la fois aux besoins de fonctionnement d'Ugitech mais aussi aux aspirations des salariés dans un contexte économiquement difficile.

Les discussions entamées entre la Direction et les partenaires sociaux fin 2023 ont abouti à la signature d'un accord. C'est ainsi qu'ont été mises en œuvre les mesures visant à :

- compenser certains impacts,
- harmoniser certaines règles sociales au sein d'Ugitech (mises en cause par la nouvelle convention collective de la métallurgie),
- accompagner professionnellement des salariés qui changent de statut du fait de leur nouvelle classification, en leur proposant une formation spécifique. Dans ce cadre ce sont une vingtaine de salariés qui ont bénéficié d'un accompagnement spécifique tout au long de l'année

La signature de l'accord sur l'organisation et l'aménagement de la durée du travail pour une durée de 5 ans a permis de mettre en œuvre les évolutions majeures en matière de télétravail et de gestion des horaires variables, afin de donner plus de souplesse et de flexibilité à ces modes d'organisation du temps de travail.

Des discussions ont également été engagées entre la Direction et les Partenaires sociaux sur les modalités de partage de la valeur redéfinissant un nouveau cadre du dispositif d'intéressement en lien avec les enjeux stratégiques de l'entreprise. Cela a été également l'occasion de définir les modalités de partage de la valeur lorsque survient une évolution exceptionnelle du bénéfice de l'entreprise.

Relations avec les instances régionales et nationales des organisations syndicales

Dans le cadre d'un dialogue social ouvert et responsable, la Direction développe des relations d'échanges avec les instances des différentes organisations syndicales présentes au sein d'Ugitech afin de partager des préoccupations communes.

En 2024 nous avons poursuivi ces échanges avec la CFDT : sur l'initiative des élus CFDT d'Ugitech, la Direction, a eu le plaisir de recevoir en novembre Mme Marylise LEON, Secrétaire Général de la CFDT. Elle était accompagnée de plusieurs responsables de la Confédération, de membres du bureau fédéral et du SymétAL Alpes Loire (le syndicat de la Métallurgie de la CFDT) et de représentants du Syndicat CFDT Chimie Énergie Alpes et 2 Savoie. Quels que soient les domaines, il est important pour la Direction de saisir l'occasion de pouvoir échanger ses points de vue avec de tels décideurs, notamment quant aux perspectives et aux enjeux de l'industrie européenne et française en général, de Swiss Steel Group et d'Ugitech en particulier.

En matière de dialogue social, ce n'est pas une première, puisqu'en 2023, nous avons déjà pu recevoir M. François HOMMERIL, Président de la CFE-CGC, dans le cadre du déploiement du dispositif les « Elles de la Métallurgie » France. Si le sujet de la place des femmes dans le monde du travail est l'un des thèmes également porté par Mme Marylise LEON, c'était surtout l'occasion pour la Direction de mettre en avant notre technicité, nos compétences et nos savoir-faire par la visite du Centre de Recherche. L'échange s'est poursuivi en salle avec la présentation plus détaillée de nos activités, de notre stratégie et de nos enjeux et défis à court, moyen et long terme.



Visite de la délégation CFDT à Ugine



Égalité professionnelle

L'index égalité femmes-hommes en 2024 est de : 88 / 100.

Un nouvel accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la prévention de la pénibilité ainsi que la gestion du handicap a été signé le 16 mai 2023.

En matière d'égalité professionnelle, la Direction et les Partenaires sociaux ont souhaité s'inscrire dans la continuité des actions déjà engagées.

En matière d'embauche, l'enjeu est de lever les freins d'intégration afin d'intégrer plus de femmes dans les métiers de production et de maintenance. Cela nécessite de poursuivre l'amélioration des conditions de travail en continuant l'adaptabilité des postes au plus grand nombre, en lien avec la prévention de la pénibilité.

Pour cela, nous avons cette année mené un benchmark auprès d'entreprises ayant réussi à féminiser leurs effectifs pour tenter de trouver des solutions. Nous avons par ailleurs interrogé nos salariées femmes en production sur leurs conditions d'intégration pour identifier des points d'amélioration. Nous avons également sensibilisé nos salariés et nos managers à la diversité dans les équipes. D'autres actions restent à mener sur la prévention de la pénibilité pour améliorer l'accessibilité de nos postes.

Gestion des situations de handicap

Depuis plusieurs années, la société Ugitech est engagée dans une démarche en faveur du maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap.

Pour y parvenir, il faut prioritairement faire évoluer les représentations culturelles relatives au handicap. Cela passe par la mise en place d'un plan d'action lié aux enjeux du handicap qui touche tous les niveaux de l'entreprise : Direction, encadrement, Représentants du personnel et salariés.

En mai 2023, trois des quatre organisations syndicales représentatives dans l'entreprise ont signé l'accord, Égalité femmes-hommes / Pénibilité / Handicap. Il propose un nouveau plan d'action handicap sur trois ans avec des ambitions :

- changer le regard sur le handicap au sein de l'entreprise,
- adopter la bonne posture (les managers, les équipes et les personnes en situation de handicap),
- faire vivre la diversité dans l'entreprise.

Après avoir posé le cadre juridique puis le contexte de la diversité et de l'inclusion, nous avons identifié les conditions favorables à une politique de diversité.

Participation à des actions sur le handicap

Nous continuons notre objectif de changer le regard sur le handicap, pour cela dans le cadre de la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) nous avons collaboré avec BENETHIK, une jeune entreprise qui nous guide sur le développement de l'inclusion au sein de notre entreprise.

Concrètement ils ont animé des réunions d'informations sur le handicap dans les ateliers de production et pour les fonctions support. Aussi, ils ont fait intervenir une association de Cécifoot qui a fait une démonstration auprès de nos collaborateurs. L'objectif était de montrer que le handicap n'est pas un frein, il faut accepter que les choses soient faites autrement.

Enfin sur cette journée, nous avons participé au Duo Day, et cette expérience une nouvelle fois a été une réussite. Cette année nous avons développé nos relations avec un ESAT local d'Albertville pour continuer à développer nos achats responsables.

Pour continuer notre progression dans la démarche nous avons mis en place les entretiens de liaison auprès des collaborateurs en arrêt maladie depuis plus de 30 jours. Si la personne en arrêt maladie le souhaite, elle peut demander un rendez-vous afin de préparer le retour à l'emploi et limiter la désinsertion sociale.

Nous avons été plus actifs sur les communications auprès des salariés de l'entreprise, via notre intranet afin de donner plus d'informations de façon régulière.



Duo Day 2024 au restaurant d'entreprise



Atelier sur la sensibilisation à la Reconnaissance de Qualité de Travailleurs en situation de Handicap (RQTH) par notre partenaire BENETIK

Actions à venir

- Adapter nos organisations du travail et nos modes de fonctionnements afin de répondre au plus près aux besoins de notre activité et à nos enjeux stratégiques.
- Challenger nos dispositifs d'épargne salariale et d'intéressement afin de proposer aux salariés des dispositifs encore plus performants, et intégrant des préoccupations éco responsables en lien avec la stratégie de l'entreprise.
- Adapter les modalités et les moyens de fonctionnement des Comités Sociaux et Économiques, afin d'améliorer le dialogue social.
- Mieux communiquer auprès des salariés sur les dispositifs de compléments de rémunération existant au sein de la société afin qu'ils soient mieux utilisés

	Nombre d'accords signés / Nombre d'accords négociés Ugitech SA (France)	Index égalité Femmes / Hommes Ugitech SA (France)	Taxe versée au titre de l'emploi de salariés en situation de handicap Ugitech SA (France)
2024	4 / 4	88 / 100 points	0 € (exonération)
2023	6 / 6	84 / 100 points	25 000 €

■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Développement des compétences et accès à la formation

Définition de l'enjeu

Le Capital Humain d'Ugitech, composé de ses femmes et de ses hommes, est la première richesse de l'entreprise.

C'est le facteur qui nous différencie de nos concurrents et nous permet d'être le leader mondial sur nos marchés.

Pour relever nos enjeux à moyen et long terme, il est essentiel d'identifier et d'anticiper nos besoins en matière d'organisation, d'emplois et de compétences tout en tenant compte des contraintes liées à l'emploi.

La gestion prévisionnelle de nos organisations, de nos emplois et nos compétences est un chantier majeur pour accompagner la transformation d'Ugitech et sa stratégie.

Il doit permettre d'anticiper les évolutions prévisibles des emplois et des compétences au regard de la stratégie d'Ugitech, définie dans des plans pluriannuels.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Notre objectif est d'investir au moins

3 % de notre masse salariale dans le budget formation

Objectifs qualitatifs

Notre objectif est de disposer des organisations et des compétences les mieux adaptées permettant de répondre à nos enjeux stratégiques.

Actions existantes

Plan d'actions Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

L'accord GEPP venant à échéance en début 2024, une négociation s'est ouverte avec l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives au sein d'Ugitech, fin 2023, permettant de faire le point sur les actions mises en oeuvre au cours des 4 dernières années et de nous projeter vers de nouveaux défis.

De nouveaux axes de travail ont été posés pour préparer la proposition d'un nouvel accord au travers d'ateliers de reconnaissance. Plus d'une soixantaine de collaborateurs répartis par catégories objectives ont travaillé sur la notion de reconnaissance au sein d'Ugitech autour de 3 axes : Que veut-on reconnaître ? Comment veut-on le reconnaître ? Pourquoi veut-on le reconnaître ?

Ces différentes remontées nous ont permis de proposer un nouvel accord à nos partenaires sociaux répondant aux enjeux suivants :

- se projeter et relever les défis auxquels Ugitech et le groupe SSG doivent faire face,
- réussir notre transition écologique et numérique,
- maintenir notre compétitivité pour l'emploi,
- enjeux d'attractivité, de recrutement des jeunes, des transitions professionnelles,
- continuer à rendre les salariés acteurs de leur développement de compétences.

Plan de Développement des Compétences

Ugitech envisage la formation comme un investissement dans l'avenir de l'entreprise et de ses salariés, et non simplement comme un coût.

L'investissement formation est au service de la capitalisation de nos savoir-faire métiers et du développement des compétences.

En 2024, nous avons encore été confrontés à un enchaînement d'évènements défavorables au niveau de nos environnements économique et géopolitique, qui a impacté significativement la baisse de nos activités. Ce contexte nous a obligé à définir et à déployer un ensemble de mesures pour adapter nos activités à cette situation, et cela se poursuivra sur les premiers mois de l'année 2024.

Parmi l'ensemble des mesures d'adaptation, le plan de développement des compétences est un levier majeur. C'est notre engagement d'entreprise. Dans ce cadre, il faut particulièrement mettre en valeur les efforts de tous, service Formation, équipes RH, formateurs internes, qui ont permis de proposer et de mettre en œuvre des plannings de formation de qualité professionnelle sur plusieurs semaines en 2023. C'est une contribution collective au service de nos clients et parties prenantes internes.

Notre stratégie en matière de développement des compétences répond aux injonctions contradictoires. Elle permet à nos organisations d'adapter leurs compétences au contexte actuel mais aussi de préparer l'avenir. Ainsi, les enjeux d'Ugitech sont multiples :

- plus que jamais, positionner la santé et la sécurité au centre de nos priorités. Et cela en continuant de questionner de façon collective nos pratiques organisationnelles et nos comportements individuels tout en respectant les règles et les conditions de base,

- poursuivre la consolidation de nos savoir-faire métier. Et cela, en renforçant la qualité de nos processus de transmission par de l'ingénierie formation le cas échéant. Le tout en continuant de développer la polyvalence et le transfert de compétences inter ateliers ou inter sites,
- continuer à accompagner nos managers aux évolutions de leurs rôles dans un contexte économique et organisationnel en pleine mutation,
- définir, pour chacun de nos domaines métier, les enjeux, les impacts et les besoins concrets en compétences pour l'avenir de notre entreprise sur des thématiques majeures comme la transition écologique et la transformation digitale.

En 2024, comme déjà précisé dans la partie santé-sécurité et conditions de travail, Ugitech s'est engagée dans une démarche de prévention des addictions.

2 formations ont été mises en place : la première à destination des managers et des représentants du personnel et la seconde à destination de l'ensemble de nos collaborateurs sur l'ensemble de nos sites en France, ainsi respectivement 178 et 961 collaborateurs ont été formés en 2024.

La société Safe Up nous accompagne dans la mise en place de cette démarche.

Les formations et les sensibilisations dispensées par Safe up permettent de comprendre tous les enjeux de la prévention des addictions au coeur de l'entreprise, sur le terrain, à travers des cas concrets mais aussi de façon ludique et dynamique, avec des moyens pédagogiques interactifs (vidéos, jeux de rôle, débats...). La liberté de parole, ainsi instaurée lors des formations, invite au dialogue et favorise les échanges sans tabou sur ce sujet.



Formation Safe Up



Formation de sensibilisation aux enjeux environnementaux : Fresque du climat

Au cœur de notre stratégie, la décarbonation passe par la sensibilisation de nos collaborateurs. Pour aller au-delà de l'information reçue par 100 % des salariés lors du parcours d'intégration, Ugitech déploie les ateliers d'intelligence collective de la fresque du climat. Ainsi, huit collaborateurs se sont formés à l'animation de ces ateliers et ont rejoint la communauté des fresqueurs.

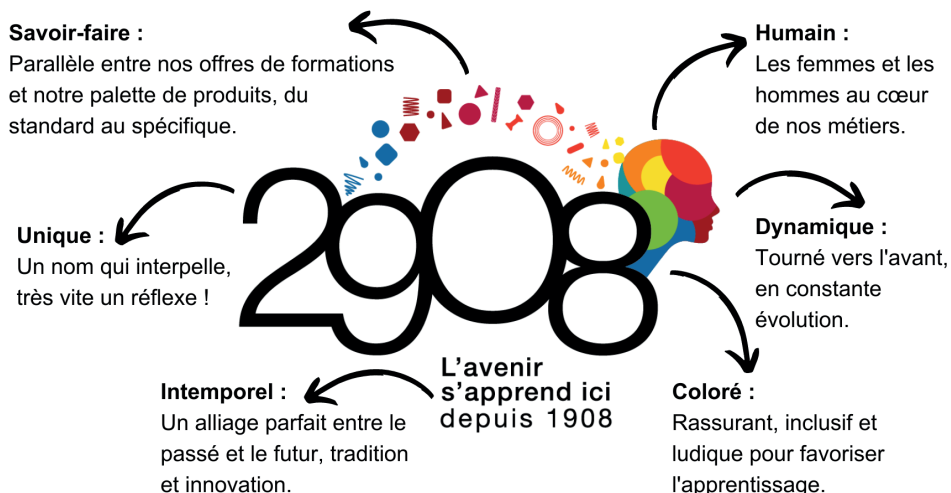
En 2024, nous avons déployé une journée de formation spécifique aux enjeux environnementaux en mettant en place une fresque du climat associée à une sensibilisation aux sujets de l'environnement et de l'Énergie.

24 588 heures de formation ont été réalisées au Plan de Développement des Compétences en 2024.

Les orientations de formation sont définies en lien avec la stratégie de l'entreprise CAP 2025 :

- la santé et la sécurité : en particulier les formations réglementaires et celles relatives à la conformité des machines,
- l'intégration des nouveaux embauchés et accompagnement des mobilités internes pour leur permettre d'être opérationnels le plus rapidement possible et ce, dans de bonnes conditions,
- le développement des compétences « métiers » des salariés en place pour intégrer les nécessaires évolutions qu'impliquent les investissements réalisés dans leurs secteurs, mais aussi préparer les changements de demain et les évolutions vers d'autres métiers,
- le management : pour aider les managers à mieux accompagner leurs équipes et les projets,
- la transition numérique : pour accompagner l'ensemble du personnel dans la prise en main des nouveaux outils,
- l'engagement environnemental afin d'intégrer les principes d'écoresponsabilité en contribuant à la durabilité des ressources naturelles et à la protection climatique.

Les sessions de formation d'accueil des nouveaux embauchés sont toujours mises en œuvre et permettent de transmettre les valeurs du Groupe à nos recrues les plus récentes.



Déploiement d'une école interne

Ugitech a décidé de créer sa propre école interne afin de répondre à ses spécificités métiers. La maîtrise et la transmission du savoir-faire sont des enjeux importants pour Ugitech.

À Ugine, plusieurs parcours ont été mis en place, en partenariat avec la branche de la métallurgie :

- un parcours de responsable d'équipe,
- un parcours Équipier Autonome de Production Industrielle,
- un parcours Formateur Interne,
- un parcours Passage Cadre,
- un parcours Usineur,
- un parcours Opérateur de Maintenance.

Tous ces parcours débouchent sur l'obtention d'une certification officielle : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie ou Certificat de Compétences en Entreprise.

Environ 175 modules de formation interne sont proposés dans différents domaines tels que l'amélioration continue, la santé et sécurité, les techniques métiers ou encore le management et la communication.

Pour aider nos formateurs internes dans leur développement de compétences, un parcours certifiant est mis en place depuis 2019 avec déjà 17 certifiés.

L'objectif de la démarche est d'identifier et valoriser les compétences de nos formateurs internes et d'accompagner leur développement.

En 2024, un nouveau parcours a été défini pour nos métiers de méthodistes et devrait être mis en œuvre courant 2025.



Ugitech a développé une école interne, l'Ecole 2908 dont les enjeux sont les suivantes :

- former à nos métiers qui sont rares,
- créer des formations spécifiques au métier de l'inox qui sont inexistantes sur le marché de la formation,
- permettre de recruter des profils parfois éloignés du monde de l'industrie et d'élargir notre vivier de talents grâce à nos formations,
- assurer un transfert de savoir-faire pour maintenir un haut niveau de compétences,
- contribuer à l'attractivité de la marque employeur.

2908 fait référence à une année historique... La création des Forges et Acieries Électriques Paul Girod en 1908 !

Ce nom s'accompagne d'une identité visuelle, laquelle reflète l'énergie et les valeurs qui animent cette école interne.



Salles de formation localisées avec cette nouvelle identité réalisée en imprimante 3D

Le cadrage défini et validé par le Comité de Direction il y a plusieurs années est resté l'ADN du projet de l'Ecole interne qui est inscrit dans notre stratégie CAP 2025. Cela montre toute l'importance de la transmission de nos savoir-faire au sein d'Ugitech.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle identité augmentera notre visibilité, nous permettra d'attirer de nouveaux candidats, d'assurer la capitalisation de nos connaissances, la montée en compétences de nos collaborateurs et tout simplement permettra à Ugitech d'assurer son avenir... pourquoi pas, jusqu'en 2908 !

Parcours de formation 2024

Parcours de formation sur les métiers de la maintenance

Les métiers de la maintenance sont en tension sur le marché de l'emploi. Il y a plus de besoins dans les entreprises que de personnes formées qui sortent de l'école.

Pour pallier nos difficultés de recrutement, nous avons mis en place en 2023 un parcours de formation au CQPM Opérateur de Maintenance Industrielle. Il a été réalisé en partenariat avec l'AFPI Savoie (centre de formation de l'UIMM) et le GEIQ Industries Savoie (Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification).



Remise d'un certificat « entreprise engagée » par le GEIQ

Notre objectif était de créer un groupe de personnes, sans qualification dans le domaine de la maintenance, pour leur faire suivre une formation d'un an, en alternance, afin d'obtenir un certificat et de pouvoir ensuite intégrer nos équipes en CDI.

Ce projet, initialement prévu pour être partagé avec d'autres entreprises, s'est finalement soldé par une promotion 100 % Ugitech, faute de candidats pour les autres entreprises.

En 2024, 4 personnes externes de profils variés, ainsi qu'un salarié de notre équipe du Laminoir, ont finalisé ce parcours. 4 d'entre eux ont validé leur certification. Sur les 4 personnes externes, 2 sont restés chez nous en CDI sur un métier de maintenance et 2 ont finalement été intégrées sur des postes en production.

La réussite de ce premier parcours nous a poussés à l'organisation d'une nouvelle promotion. Nous avons à nouveau consulté d'autres entreprises de notre bassin d'emploi. Cependant, faute d'un nombre suffisant de partenaires et de candidats, nous avons cette année intégré 2 personnes sur un parcours de formation en inter dans les locaux du pôle formation de l'AFPI à la Motte Servolex.

Nous avons pour ambition de renouveler ce type de formation tous les ans.

Parcours de formation Usineur avec la Fab'Academie

L'AFPI Savoie a lancé en 2022 un centre de formation destiné aux métiers de l'industrie pour les adultes, basé à Frontenex.

L'objectif est de former des personnes sur des métiers en tension et qui sont particulièrement recherchés par les industries de la vallée de la Maurienne et Tarentaise. Ugitech est partenaire de cette école et contribue à son développement via une subvention.

Grâce à la Fab'Academie, l'un de nos salariés a pu suivre sur une formation d'usineur afin de pourvoir un besoin en recrutement chez nous. Nous avons pu participer à sa remise de diplôme en 2024. Nous pourrions également envisager d'autres formations et recrutements par la suite, sur des métiers de chaudronnier.

Parcours Responsable d'Equipe Autonome

Un groupe de 11 stagiaires de différents ateliers (Laminoir, AF, Acierie,) et de différents sites (11 d'Ugine et 1 de Grigny) ont débuté un programme de formation afin d'obtenir un CQPM Responsable d'Equipe Autonome.

Cette formation a été suivie par l'ensemble de nos managers d'équipe de production et de maintenance.

Le parcours représente 170h de formation dont 50% est réalisé grâce à nos formateurs internes.

Les modules dispensés sont les suivants : Manager l'équipe et sa performance, Communiquer efficacement, Manager dans le contexte économique et dans le cadre juridique et social, les outils informatiques, les outils Ugitech...

4 séances d'accompagnements collectifs et 2 séances d'accompagnement individuels sont également intégrées au parcours afin d'aider les apprenants à la réalisation de leur dossier et à la soutenance de leur projet devant un jury composé de managers d'autres sociétés de la métallurgie de Savoie. Ce parcours doit les conduire à une certification courant du 2^{ème} trimestre 2025.

Parcours Passage Cadres

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle convention collective, une 20^{aine} de collaborateurs ont vu leur emploi être classé cadre.

Pour accompagner cette évolution, Ugitech s'est engagée par accord à mettre en place un accompagnement spécifique.

Cet accompagnement de 35h a permis aux nouveaux cadres de bénéficier de modules de formation suivant : les fondamentaux de la gestion de projet, animation d'une équipe projet, manager la diversité.

Ce parcours était accompagné par la réalisation d'un projet transversal et d'une présentation du projet en décembre 2024 auprès d'un jury interne composé d'un membre du comité de Direction, de chefs de service et d'un RRH.

Volet Culture Managériale

La culture managériale peut se définir par les manières d'être et d'agir partagées au sein d'un groupe de managers et contribuant à sa stabilité et sa cohérence.

La démarche culture managériale a pour ambition d'asseoir une culture managériale partagée par tous pour atteindre nos objectifs stratégiques en renforçant le collectif et l'engagement des équipes. Les enjeux de la démarche culture managériale sont de permettre la création d'un langage et de repères communs à l'ensemble des managers d'Ugitech.



Remise de diplôme Usineur

Le succès de notre entreprise passe par les femmes et les hommes de nos équipes. La culture managériale est un élément différenciant permettant l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

C'est la raison pour laquelle Ugitech a mis en place cette démarche afin d'ancrer une culture partagée et de définir un socle de repères communs pour mieux appréhender notre environnement VUCA (Volatile, Incertain, Complexe et Ambigu) et permettre de mieux gérer les contradictions et les difficultés quotidiennes auxquelles doivent faire face nos managers.

Les postures managériales au sein d'Ugitech sont :

- rester agile et innovant pour s'adapter continuellement dans un monde qui bouge vite,
- se faire confiance par une délégation / subsidiarité plus forte pour être plus efficace,
- donner du sens et travailler en transversal,
- être exigeant et bienveillant en assurant notre performance, avec une écoute attentive,
- être exemplaire par le respect des règles et des engagements.

L'ensemble de la ligne managériale bénéficie de Journées Culture Managériale qui sont organisées autour de 3 ateliers de travail :

- 1.** Atelier dédié aux postures managériales et à notre alignement, afin de s'approprier les décisions et les orientations, accroître l'alignement et la solidarité des managers et favoriser la proximité entre strates managériales.
- 2.** Atelier Compétences, afin de découvrir de nouveaux outils / savoir-faire managériaux, réviser les fondamentaux et s'entraîner à la mise en pratique.
- 3.** Atelier Co-Développement, afin de favoriser l'échange direct entre managers, casser le sentiment de solitude managériale, apprendre des autres et apprendre aux autres.

Les trois premiers ateliers sont complétés par cinq modules de perpétuation qui correspondent à chacune des postures. Ils permettent, en alliant apports externes ou animations internes, de continuer le travail commencé lors des trois premières journées de la démarche.

A ce jour, plus de 260 managers sont formés au sein d'Ugitech France.

En 2024, à présent que la démarche est bien lancée, un programme ajusté est dispensé dans notre parcours de formation Responsable d'équipe et pour les nouveaux managers.

Nous avons également mis en place des binômes Ugi'Care : à deux, c'est mieux !

Au cours de la deuxième journée de la démarche culture managériale, les participants sont invités à choisir un binôme "CARE" (Coaching, Accompagnement, Retour, Expérience). Ce binôme se rencontrera tout au long de la démarche Culture Managériale.

L'idée est d'utiliser l'intelligence collective en mettant en place des feedbacks réguliers et ainsi permettre d'augmenter nos capacités à changer nos postures managériales.

En 2024, la démarche culture managériale sur sa dynamique puisqu'un programme complémentaire de formation autour du développement des « Softs skills » (compétences relationnelles et comportementales) a été défini et sera déployé en 2025.

Digitalisation au service du développement RH

Toujours en synergie avec notre groupe, nous avons déployé des campagnes de formation en e-learning sur le thème de la Sécurité des informations.

Afin de pouvoir répondre aux besoins de formation des collaborateurs et, lorsque la solution était adaptée, un programme en e-learning a été proposé aux apprenants. Il sera mis en œuvre dans le cadre du plan de formation 2024.

En 2023, l'ensemble des revues de personnel cadres a été géré sous format digital, grâce à notre Système d'Information Ressources Humaines (SIRH). Les managers, après avoir complété les formulaires d'appréciation des compétences et du potentiel de leurs collaborateurs, ont participé à des « revues de personnel métier ». Ceci afin de partager et étalonner les regards, décroiser les équipes, permettre une meilleure prise en compte des besoins de plans de succession et des potentiels de nos collaborateurs.

Une consolidation a été ensuite réalisée au niveau de l'ensemble de la société Ugitech afin de valider les profils ayant un potentiel au niveau du groupe. Ces derniers profils seront présentés à la Direction de Swiss Steel Group début 2024 dans une revue spéciale.

Pour 2024, l'objectif est d'élargir le process de revue de personnel digitalisé à l'ensemble de la population Techniciens et Administratifs Technicien et Agent de Maîtrise (ATAM).



Coachello

Ugitech fait le saut du coaching par plateforme. Ce dispositif est très présent chez Ugitech depuis plusieurs années pour accompagner des managers en développement.

L'année 2024 marque un tournant pour cette pratique puisque Ugitech a souscrit un abonnement à la plateforme Coachello. Celle-ci offre davantage de flexibilité sur l'organisation des sessions d'accompagnement et propose une diversité importante de coaches avec une enveloppe budgétaire constante.

L'idée est d'accélérer le lancement d'un coaching lorsqu'un besoin est identifié et de proposer plusieurs formes d'accompagnement adaptées au besoin individuel.

Cette action s'inscrit donc pleinement dans les plans de développement individuels de nos salariés.

Actions à venir

- Déploiement de l'accès au SIRH à l'ensemble des collaborateurs y compris en production.
- Mise en place de e-learning en support de nos experts.
- Poursuite de la certification de nos formateurs internes et développement d'une communauté de formateurs internes.
- Mise en place de parcours de formation sur les métiers en tension.
- Déploiement du programme Soft skills en complément de la démarche Culture Managériale.
- Poursuite du déploiement des actions liées à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels et négociation d'un nouvel accord.
- Plan de communication sur l'école interne.

	Nombre d'heures de formation Ugitech SA (France), hors stagiaires	Moyenne de jours de formation par pers. / an (hors intérimaires et stagiaires) Ugitech SA (France), hors stagiaires	Formation : % masse salariale Ugitech SA (France), hors stagiaires
2024	54 075 heures	3,4 jours	2,0 %
2023	54 452 heures	3,7 jours	2,0 %
Dont formation outil			
2024	29 490 heures		
2023	27 539 heures		
Dont formation autres domaines			
2024	14 086 heures		
2023	10 951 heures		
Dont formation sécurité			
2024	10 499 heures		
2023	15 962 heures		

■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint



Relations d'affaires et territoire

Engagement des salariés

Définition de l'enjeu

Ugitech souhaite diffuser et entretenir ses valeurs et sa culture d'entreprise. Dans ce cadre, un certain nombre d'évènements internes sont organisés afin de favoriser le sentiment d'appartenance mais également de sensibiliser nos salariés à de nouvelles thématiques.

Objectifs chiffrés annuels récurrents/KPI

5 évènements a minima par an.

Objectif qualitatif

Maintenir l'esprit de cohésion au sein d'Ugitech.

Actions menées en 2024

- De mai à septembre toutes les entités d'Ugitech en France et à l'étranger ont initié une journée « Global Health and Safety », ou Sécurité sous le signe principalement du thème de la circulation : « la mobilité en sécurité, dans l'entreprise et en dehors » (journée détaillée page 52) Environ 1 200 employés y ont participé.

- En 2024, Ugitech a réitéré, pour la 5^{ème} fois, sa participation à l'Odyssea, un événement sportif solidaire pour lutter ensemble et localement contre le cancer du sein. Ainsi, une centaine de personnes, salariés et familles de salariés, a participé à ce défi caritatif. Ugitech se situe en 3^{ème} position dans le « Challenge groupes et entreprises » de par sa mobilisation avec un grand nombre de participants.

- Le 20 juin, la seconde Journée du Développement Durable (dont le concept est détaillé en page 15) a rassemblé 400 salariés en 2024, largement

plus que l'année précédente. En effet, le principe des participations s'est fait sur inscription en intégrant l'ensemble des salariés, y compris le personnel posté. Les retours ont été très positifs, ce qui est un élément important dans la sensibilisation des salariés au Développement Durable.

- Le 24 juin 2024, une initiative Groupe « Big Breakfast », ou petit-déjeuner géant, a été lancée. Cet évènement a permis de rassembler des équipes, de même service ou non, autour de petits déjeuners mais également de collations tout au long de la journée et nuit pour intégrer le maximum de salariés travaillant en poste. Ce fut l'occasion d'échanger sur Swiss Steel Group, pour mieux le connaître et de créer un moment de cohésion.

- Le 21 novembre, dans le cadre de la Semaine Européenne des Personnes en Situation de Handicap, Ugitech a proposé à ses salariés une journée de sensibilisation à l'employabilité des personnes en situation de handicap : RQTH, Céci-foot, Duo Day étaient au programme (journée évoquée page 73).

- Le rendez-vous des « pulls de Noël » a été reconduit afin de partager l'esprit de Noël. Cette initiative a été partagée au niveau du Groupe également.

Actions à venir

En 2025, nous renouvellerons l'ensemble des évènements organisés en 2024, si la conjoncture économique nous le permet.



Suivi de performance

Nombre d'évènements internes Ugitech

2024

6

2023

2

Contributions aux territoires

Définition de l'enjeu

Faire rayonner Ugitech en tant qu'acteur majeur du bassin économique.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Une présence dans les médias **deux fois par mois** en moyenne.

Au moins **un projet en partenariat** avec la ville d'Ugine par an.

Objectifs qualitatifs

- Augmenter la notoriété d'Ugitech.
- Jouer un rôle sociétal responsable dans notre environnement.

Actions menées en 2024

Engagement local

Les entités d'Ugitech maintiennent leurs engagements locaux au travers de plusieurs réseaux dans les divers départements où Ugitech est présent : Mécabourg, UIMM, AFPMA, mission locale, ...

- Ugitech a étudié et signé en septembre 2024 un partenariat avec la division Combustible (Business Unit Fuel) de la société Framatome qui dispose d'une usine mitoyenne à la nôtre à Ugine. Cet accord (Long Term Agreement) vise à mettre en commun des moyens de conception et de production pour développer des produits qui permettront à nos deux sociétés de renforcer nos positions sur nos marchés et pénétrer d'autres où nous voulons à la fois nous développer et renforcer la souveraineté industrielle française.



Ecomobilité et le covoiturage

- Les développements industriels du site de Framatome à Ugine pour le programme nucléaire français nécessitent de créer de nouveaux ateliers (four VIM, four VAR, etc.), en utilisant les surfaces disponibles et en réduisant ainsi les parkings existants. Pour pallier ce manque, Ugitech propose d'utiliser un de ses terrains pour construire un parking silo. Dès mi-2026, ce parking sera partagé par les personnels de Framatome et Ugitech.

- Une convention de partenariat tripartite entre Ugitech, la Communauté de Communes Arlysère et l'Agence Écomobilité de Savoie sur le thème de la mobilité douce a été signée. Cette convention revêt des engagements mutuels autour des thématiques suivantes : communication et sensibilisation à la mobilité douce de façon générale, mise en œuvre d'actions facilitant le développement du covoiturage afin de réduire l'autosolisme et incitant à favoriser l'usage du vélo ou d'autres modes alternatifs, ainsi que l'information et l'incitation à tester les lignes de transports collectifs existantes en fonction, bien entendu, des horaires de travail. Sous l'égide de l'Agence Écomobilité de Savoie, une cartographie des lieux d'habitation de l'ensemble des salariés a été réalisée afin de proposer des préconisations en matière de plan de mobilité. Tout au long de l'année, et pendant la Journée du Développement Durable, Ugitech a informé et incité ses salariés à utiliser l'application de covoiturage «Blablacar Daily», qui offre une prise en charge à 100 % du coût du trajet pour les passagers et une indemnisation pour les conducteurs. Cette démarche se mène plus largement à l'échelle du bassin, puisque nos confrères industriels locaux, les entreprises Framatome et Timet, sont également parties prenantes.

- Le 30 avril 2024, Lhyfe, l'un des pionniers mondiaux de la production d'hydrogène vert et renouvelable, et Ugitech ont annoncé la signature d'un protocole d'accord visant la création d'une unité de production d'hydrogène vert sur le site d'Ugine (Savoie). L'objectif est de décarboner une partie des activités industrielles d'Ugitech et de contribuer à la décarbonation de la mobilité locale ainsi qu'au modèle durable du tourisme d'hiver, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver de 2030. Il s'agit du premier accord visant à remplacer des énergies fossiles par de l'hydrogène vert dans le secteur de l'acier inoxydable, en Europe. Autres parties prenantes impliquées : la Communauté d'agglomération d'Arlyère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Le 21 décembre 2023, dans le cadre d'un accord de consortium (Région Auvergne-Rhône-Alpes, Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, Département de la Savoie, Savoie ENR, l'Etat ainsi que les industriels Tokai Cobex Savoie et UGI'RING), les parties prenantes ont décidé l'implantation sur le territoire de la Léchère d'un projet visant à permettre d'alimenter les sites industriels de Tokai Cobex Savoie et d'UGI'RING via un réseau de gaz naturel/de biogaz/d'hydrogène. L'arrivée du gaz via le réseau renforce l'activité de Tokai Cobex Savoie (250 emplois) et permet le lancement du projet BAM4EVER, créant 100 emplois supplémentaires. En sus, environ 400 emplois indirects seront également générés, dont une partie localement. Ce projet réduit l'impact environnemental avec 6000 tonnes de CO₂ évitées grâce au remplacement du fioul lourd par le gaz et diminue le trafic de camions de 15 véhicules lourds par semaine.

- Des salariés d'Ugitech Sapeurs-Pompiers Volontaires sont conventionnés avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Savoie et Haute-Savoie. Ils peuvent ainsi bénéficier de facilités pour du temps de formation et en cas d'interventions lourdes extérieures.

- Invité aux Assises du volontariat en Savoie, Raphaël Rey, Directeur Général d'Ugitech a témoigné sur l'expérience de l'entreprise quant à la gestion de ses salariés pompiers volontaires. Ce rendez-vous permet aux entreprises et au SDIS 73 de témoigner sur les bienfaits d'avoir des salariés pompiers volontaires au sein des organisations mais également sur les différentes approches managériales.

- Visite de l'association des jeunes chefs d'entreprises : Ugitech est parfois sollicitée pour ses infrastructures. Dans ce cadre, l'association des jeunes chefs d'entreprises a bénéficié de l'amphithéâtre pour l'organisation d'une réunion importante. Ugitech joue ainsi un rôle auprès des plus petites structures. Les participants ont pu visiter le site. Des représentants de la Direction d'Ugitech ont fait partie des discussions.

- Visite de la Banque de France : Raphaël Rey est membre du Conseil Consultatif de la Banque de France, en représentation du secteur de l'Industrie. À cet effet, des réunions trimestrielles sont organisées et l'une d'entre elles a fait l'objet d'une visite d'Ugitech. Ces rencontres permettent de mieux appréhender les réalités des différents secteurs et de prendre en compte leurs intérêts.

- Ugitech en tant que fournisseur d'inox pour des pièces mécaniques et de sécurité aux équipementiers automobiles soutient naturellement la ville d'Ugine qui a reçu, le 15 novembre 2024, le label « Ville d'accueil des vieilles voitures d'époque » de la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE).



Partenariat avec Framatome

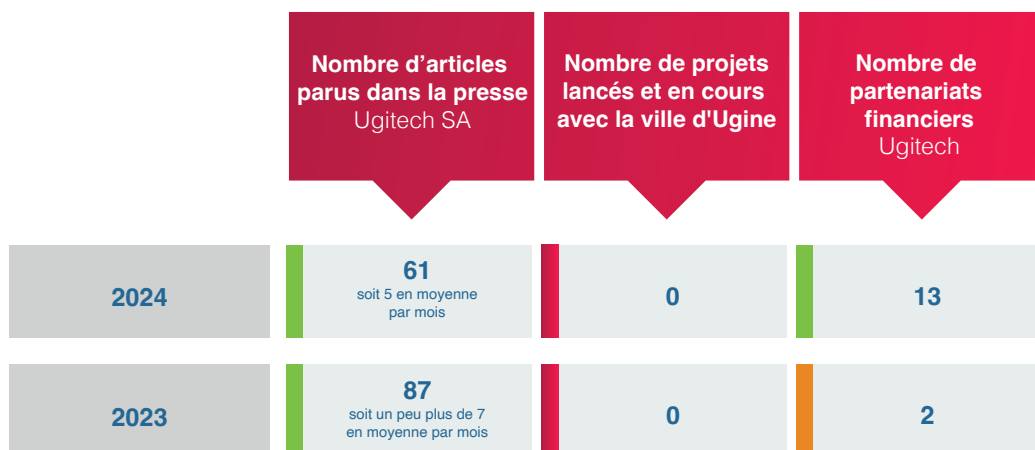


Partenariats financiers (exemples)

- En ce qui concerne les partenariats financiers, c'est avec plaisir qu'un don de 500 € aux Pompiers d'Ugine a été effectué.
- Une entité italienne d'Ugitech a décidé d'accompagner Giulia Rizzi, épéiste, dans son rêve de participer à ses premiers Jeux Olympiques. Elle fait partie, maintenant, de la première équipe italienne d'épée féminine à remporter une médaille d'or aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Actions à venir

- Ugitech veut rester un acteur majeur du territoire et restera en 2025 attentive à toutes les initiatives et projets à soutenir.



■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Ethique et contrôle interne

Définition de l'enjeu

- Lutter contre la corruption, les conflits d'intérêts et pour la libre concurrence (antitrust).
- Protéger nos biens, nos données et notre savoir-faire.
- Respecter les bonnes pratiques en matière de conditions de travail et d'environnement.
- Pérenniser notre système de contrôle interne.

Ces enjeux sont régis par des lois que nous ne pouvons en aucun cas enfreindre. Les conséquences en cas de transgression peuvent être très lourdes, tant financièrement que pour notre image. Nous devons mettre en place les procédures et organisations nécessaires afin d'éviter tout risque de violation de ces lois et former et informer notre personnel pour qu'il tienne compte des bonnes pratiques.

Notre système de contrôle interne est un moyen de vérifier que nos procédures internes sont respectées. Il traduit notre engagement à dépister des défaillances potentielles. Nous devons le faire vivre et le faire évoluer en fonction de notre activité.



Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Mettre à disposition de **100 %** de notre personnel, notre Code de Conduite et les moyens nécessaires visant à alerter sur une défaillance de compliance.

Notre objectif est de ne subir **aucun cas de corruption ou d'entrave de notre personnel** à la libre concurrence.

Nous visons **chaque année la validation de notre système** de contrôle interne par un cabinet d'audit externe.

Objectifs qualitatifs

- Mise en conformité de la société à toutes les réglementations en vigueur en matière de corruption (Loi Sapin II), d'antitrust ou de conflits d'intérêts.
- Protéger nos biens, nos données et notre savoir-faire.
- Renforcer une perception et une compréhension commune de nos valeurs.

Notre organisation

Ugitech appartient à Swiss Steel Group, société cotée en bourse en Suisse, conforme à la réglementation suisse en matière de reporting. Ceci inclut quelques organisations de contrôle :

- le Comité Directeur d'Ethique,
- l'audit interne *via* le Comité d'Audit,
- l'audit externe,
- l'ICS (système de contrôle interne).



L'audit interne rend compte au comité d'audit afin de garantir l'indépendance du processus de reporting et l'ICS est régulièrement contrôlé par les équipes d'audit internes et externes.

Pour renforcer le contrôle, une ligne d'alerte est en place et garantit la sécurité et la liberté de signalement de tous les employés et tiers, afin d'alerter sur toute violation du Code de Conduite.

Swiss Steel Group dispose dans son organisation d'un département Compliance au service de toutes ses entités. Ce département se concentre sur la prévention contre toute infraction des lois et réglementations en vigueur en termes d'éthique. La tâche principale de la Compliance est de mettre en œuvre un Système de Gestion de Conformité qui respecte les exigences de l'entreprise face à son environnement et de le déployer dans toutes ses filiales.

Dans chaque entité le CEO est spécifiquement responsable de la conformité. Il reçoit le support d'un Compliance Officer qu'il a nommé dans son périmètre d'action.

Ensemble, ils apportent au Département Compliance Groupe le support nécessaire pour la mise en œuvre du programme de Compliance.

Ils fournissent l'expertise locale dans la création et l'adaptation des lignes directrices internes.

Des réunions d'information et de travail sont organisées tous les trimestres entre la Direction Compliance Groupe et les Compliance Officer locaux, et entre la

Direction Compliance Groupe et la Direction Générale d'Ugitech. Les départements Compliance, qu'ils soient en local ou au niveau Groupe, travaillent aussi étroitement avec le département Transport International lors de comités mensuels. Ils s'assurent ainsi que nos contrôles sur les importations et les exportations sont conformes aux lois et réglementations en vigueur, en matière de sanctions et embargos, plus particulièrement suite aux derniers événements géopolitiques en cours.

Code de Conduite

Il comprend tous les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les directives de l'OCDE. Il énonce les normes attendues en interne et de la part de notre chaîne d'approvisionnement pour garantir le respect des lois locales et internationales et des droits de l'homme au sein du groupe et de notre chaîne d'approvisionnement : travail des enfants, travail forcé, droits d'association, discrimination (sexe, politique, religion), santé et sécurité des conditions de travail. Il traite également de la gestion des conflits d'intérêts, de la prévention contre la corruption (pots-de-vin, cadeaux, hospitalités, sponsors, dons, etc.), des violations de loi antitrust et aussi des aspects environnementaux.

Distribué en 2015, le code de conduite a été mis à jour en 2017. Ce document, facilement accessible à l'ensemble du personnel, a été intégré au règlement intérieur. Il a ensuite été remis à jour et validé par la Direction du Groupe en fin d'année 2023. Cette nouvelle version a été communiquée à tous les salariés et est disponible sur notre site internet depuis début 2024. Elle a été totalement indexée au nouveau règlement intérieur en vigueur depuis le premier janvier 2025. Depuis 2019 un Code de Conduite spécifique pour les fournisseurs a été mis en place. Il est demandé aux fournisseurs stratégiques de s'engager à le respecter. Il a également été revu en 2024.

Politiques internes Anti-corruption, Concurrence Loyale et Associations Professionnelles

Il s'agit de documents expliquant nos lignes directrices internes et qui contiennent des exemples pratiques, des check-lists et des notes explicatives sur les comportements anti-corruption et antitrust. Ces lignes directrices détaillent également les sanctions et actions à mener si des violations de nos règles de Compliance sont signalées.

Elles sont accessibles *via* le site intranet de Swiss Steel Group.

Notre politique anti-corrupcion a été mise à jour et déployée à tous les salariés en juin 2023. Elle inclue notamment notre politique en matière de cadeaux et invitations, et dons et mécénats, avec la mise en place d'un registre.

Charte Compliance

Elle décrit les principes sur lesquels le Responsable de la Conformité agit. Elle a été mise à jour en 2020 pour clarifier le rôle de chacun, préciser l'étendue de son application et a été renommée « Directive sur l'organisation de la conformité ».

Formations Compliance sur site et en e-learning

Depuis 2015, et en collaboration avec le Swiss Steel Group, Ugitech mène des actions pour former ses salariés concernant :

- les règles anti-corrupcion,
- les règles antitrust,
- le Code de Conduite.

Ces formations conjuguent apprentissage et exploration de cas concrets.

Six modules de formation sont déployés en e-learning à tous les salariés concernés :

- code de Conduite,
- anti-corrupcion,
- anti-trust,
- protection des données,
- lutte contre le blanchiment d'argent,
- conformité commerciale.

En 2023 une large campagne de formation a été menée. Une vidéo sur notre Code de Conduite et notre système d'alerte a été diffusée au personnel posté de tous nos sites situés en France (Ugine, Bourg, Brionne, Imphy, Saint-Etienne et Grigny). Des formations en présentiel sur notre Code de Conduite, notre politique anti-corrupcion et notre système d'alerte ont été suivies par les salariés pouvant avoir des contacts avec des parties prenantes externes (clients, fournisseurs ou autres tierces parties), et ce, dans tous nos sites en France et en Italie. Nos sites en Allemagne ont été formés de la même manière en 2024. Les membres de la Direction de chaque site qui compose Ugitech, ainsi que certaines fonctions clés,

ont également reçu une formation spécifique sur notre dispositif anti-corrupcion et la loi Sapin II.

En tout 1439 personnes ont été formées depuis 2023.

Sites	Face to face	SAPIN II	Vidéo	Total général
BOURG	23	1	82	106
BRIONNE	15	1	56	72
GRIGNY	6		10	16
IMPHY	20	1	70	91
SMEZ	12	1		13
ST ETIENNE	6	1	14	21
TFA	11			11
UGINE	294	13	785	1092
UGITECH Italia	16	1		17
Total général	403	19	1017	1439

Nous avons organisé en 2024 plusieurs sessions de rattrapage pour tous les salariés qui n'ont pas été formés avant cette année. D'autres sessions de formation de rattrapage seront organisées en 2025 ainsi que des sessions en e-learning pour les personnes moins exposées au risque de corruption.

Protection des données

Depuis quelques années, nous poursuivons en collaboration avec Swiss Steel Group une étude approfondie sur la protection des données (RGPD). Après le recensement et la description des processus concernés par cette réglementation, des procédures ont été mises en place et des communications ont été réalisées en interne. En 2023, nous avons mis en place une cartographie des risques sur les données. D'autres actions sont en cours de déploiement et se poursuivront en 2025.

Système d'alerte interne

Swiss Steel Group a mis à disposition de tout le personnel d'Ugitech depuis 2015 un moyen permettant de soumettre des informations concernant une violation de nos règles éthiques.

Les employés et les tiers de la société (clients, fournisseurs ou autres tierces parties) peuvent utiliser ce système d'alerte professionnelle accessible gratuitement, 24h/24, 7j/7, 365j/an.

Speak-Up Line (service internet et téléphonique)

Ce système permet à tout salarié et tiers d'alerter sur des faits délictueux grâce à un processus hautement sécurisé :

- les informateurs appellent une ligne d'assistance,
- ils laissent un message sur un répondeur téléphonique ou transmettent des informations écrites via la plateforme, dans leur langue natale,
- les informateurs peuvent rester anonymes ou non, selon leur choix.

Une politique sur le lanceur d'alerte a été déployée en 2022. Elle est disponible en libre accès dans l'intranet. Elle rappelle le rôle du lanceur d'alerte et sa protection, ainsi que la procédure à suivre pour

lancer une alerte. Une large campagne de communication interne (message du CEO Groupe adressé à tous les employés, affichage de posters dans tous les sites sur les lieux les plus fréquentés) a été réalisée pour la déployer et rappeler les moyens disponibles pour lancer une alerte, notamment grâce à la Speak-Up Line.

Par ailleurs, la société Ugitech est concernée par le volet anti-corruption de la loi Sapin II, qui prévoit la mise en place de huit mesures de prévention et de détection de la corruption :

- 1.** Code de Conduite, intégré au règlement intérieur.
- 2.** Dispositif d'alerte interne destiné à permettre le recueil des signalements émanant d'employés.
- 3.** Cartographie des risques de corruption par secteur d'activité et zone géographique dans lesquels la société exerce son activité.
- 4.** Procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de 1^{er} rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques.
- 5.** Procédures de contrôle comptable, internes ou externes, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence.
- 6.** Dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés.
- 7.** Régime disciplinaire permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du Code de Conduite.
- 8.** Dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre.

Une étude approfondie de notre conformité à la loi Sapin II a été menée en 2019 par un prestataire spécialisé. Les conclusions de cette étude ont mené à un constat très favorable au regard de nos dispositifs pour lutter contre la corruption. Depuis, un Groupe de travail rassemblant tous les Compliance Officer Swiss Steel Group concernés par cette loi a été mis en place et piloté par la Direction Compliance du Groupe. Des actions d'amélioration sont définies suivant un programme de déploiement.

En 2022, la cartographie des risques compliance (dont la corruption), dans un format commun avec Swiss Steel Group, a été réalisée. En 2023 elle a été étoffée avec les aspects droits humains et environnement, couvrant tous nos sites français, italiens et allemands. En 2024 elle a été mise à jour et de nouveau étoffée avec de nouveaux risques potentiels.

Notre Système de Contrôle Interne

Étant donné que Swiss Steel Group est cotée à la bourse Suisse, chaque filiale doit justifier annuellement de l'existence d'un système de contrôle interne. Les travaux concernant l'Internal Control System (ICS) ont démarré en 2006. Depuis 2008, il est mis à jour chaque année.

Ce système est découpé en autant de processus que définis précédemment dans la cartographie des processus.

Chacun des processus est ainsi composé d'une matrice des contrôles internes. Elles sont constituées de la liste des risques potentiels au regard de l'ICS. L'analyse de ces risques est menée en collaboration avec chaque responsable de processus, en même temps que l'analyse de la cartographie générale des risques.

Pour chaque risque, un ou plusieurs contrôles sont identifiés. Ils sont également référencés.

Chaque contrôle est décrit dans une fiche spécifique et la liste des documents de preuve est dressée. En tout, 136 contrôles internes sont référencés dans l'ICS d'Ugitech, soit 64 de plus qu'il y a deux ans.

Chaque année depuis 2008, l'ICS d'Ugitech est mis à jour dans son intégralité (100% des contrôles internes). En interne, chacun des responsables met à jour les fiches descriptives de son périmètre. Dans tous les cas 100% de la documentation de preuve datée de l'année en cours est collectée.

En 2022, Swiss Steel Group a mis à disposition de toutes ses filiales un outil informatique permettant d'uniformiser ce système. Une nouvelle matrice de contrôles internes a été proposée avec une description des bonnes pratiques pour chacun d'entre eux. Cette évolution nous a permis de revoir notre ICS en profondeur et de confirmer notre bonne adéquation avec notre Groupe. En 2023 nous avons poursuivi cette évolution en intégrant de nouveaux contrôles, principalement dans les domaines de l'éthique, la sécurité et les systèmes d'information. La mise à jour annuelle 2024 a été réalisée.

Le cabinet d'audit externe, EY & Associés, audite annuellement l'ICS d'Ugitech : il vérifie son existence au sein de la société, sur la base de la mise à jour annuelle effectuée en interne. Des points de contrôle précis sont également effectués par lui-même auprès des responsables métiers.

À l'issue de cette revue, il est en mesure de valider ou non l'existence de l'ICS.

L'existence du système de contrôle interne d'Ugitech a été validée en 2024 par un cabinet d'audit externe, comme tous les ans depuis sa création en 2008.

Cyber sécurité du système d'information

La cyber sécurité est un élément essentiel de la gouvernance de notre système d'information.

Conformité

Les référentiels d'Ugitech en matière de sécurité du Système d'Information s'appuient sur les normes internationales (ISO 27000) de gestion de la sécurité de l'information au sens large. Le système d'information est régulièrement évalué par les cabinets d'audits sur les normes ISO et référentiels pour lesquels Ugitech est certifiée.

Société française appartenant à un Groupe européen, Ugitech est tenue de respecter de manière exemplaire les réglementations françaises et européennes qui s'appliquent aux domaines informatique et télécommunications.

On peut citer en particulier celles relatives :

- à la propriété intellectuelle et à la protection patrimoniale des sources (droits d'auteurs, Code de Propriété Intellectuelle, Procédure APP, etc.),
- à la préservation de la confidentialité des informations commercialement et techniquement sensibles (données clients, RH, données configuration technique clients, etc.),
- aux obligations en matière de réglementations financières et comptables (obligations fiscales et comptables de traçabilité et d'auditabilité),
- aux obligations de protection des données personnelles édictées par la réglementation (RGPD).

La sécurité du Système d'Information d'Ugitech est structurée autour de quatre critères fondamentaux :

- **La confidentialité** : l'aptitude du système à réserver l'accès aux informations aux seules personnes autorisées.
- **La disponibilité** : l'aptitude du système à être accessible et utilisable lorsque cela est nécessaire et par les acteurs autorisés.
- **L'intégrité** : l'aptitude du système à demeurer intact, exact, non corrompu et sans altération. Ce critère peut aussi être étendu à l'aptitude du système à fournir la preuve de cette intégrité (traçabilité, authenticité de l'émetteur et du contenu, etc.).
- **La traçabilité** : l'aptitude du système à fournir la preuve de cette intégrité en conservant les traces de l'état et des mouvements de l'information.

Stratégie

Ugitech est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité de son Système d'Information. Les risques se multiplient et les menaces évoluent très rapidement. Le renforcement des mesures de protection est vital pour l'entreprise. Pour cette raison, Ugitech établit tous les ans une roadmap cyber sécurité décrivant les projets qui sont nécessaires au renforcement des protections, mais également les processus qui nécessitent d'être mis en place ou optimisés.

Ugitech s'appuie également sur l'aide d'experts en cyber sécurité qui nous accompagnent quotidiennement sur des sujets sensibles et complexes. Des analyses de risques sont conduites régulièrement lors de la mise en place de nouveaux systèmes (« cybersecurity by design ») ou sur des systèmes historiques pour identifier les risques et évaluer les mesures à mettre en place pour mieux les protéger.

Awareness

Les employés d'Ugitech suivent régulièrement des sessions de sensibilisation aux risques et menaces informatiques et aux bons comportements à suivre. L'efficacité de ces campagnes se mesure par les nombreux signalements effectués par les utilisateurs lorsqu'ils soupçonnent des menaces.



Actions à venir

- Poursuivre des actions complémentaires au regard de la corruption (loi Sapin II).
- Communiquer sur une nouvelle politique sur les conflits d'intérêts.
- Poursuivre la vérification de la bonne application de la réglementation sur la protection des données (GDPR).
- Mettre en place des actions correctives et continuer les communications à ce sujet.
- Poursuivre la mise à disposition des documentations autour de la compliance et de l'éthique pour un meilleur partage des informations.
- Former et informer régulièrement nos vendeurs et acheteurs sur les règles et la conduite à tenir avec nos partenaires commerciaux.
- Former en e-learning sur les thèmes de l'éthique, l'anti-corrupcion, l'antitrust, la protection des données et autres sujets compliance.
- Poursuivre l'analyse approfondie de notre Système de Contrôle Interne sur proposition du nouveau canevas du Groupe.

	Code de conduite mis à disposition	Alertes déposées (speak-up line)	Système de contrôle interne	Condamnations et amendes pour non compliance
2024	100%	2	OK	0 condamnation ou amende
2023	100%	3	OK	0 condamnation ou amende

■ Conforme à l'objectif
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Achats responsables

Définition de l'enjeu

Les achats responsables jouent un rôle clé en raison de leur influence sur l'environnement, la responsabilité sociale et la réputation des entreprises. Ils ont pour objectif de réduire l'empreinte écologique en préservant les ressources naturelles, de promouvoir des conditions de travail éthiques, d'encourager la diversité des fournisseurs et de renforcer l'impact local. Ces pratiques permettent d'améliorer l'image de l'entreprise, de limiter les risques associés à la chaîne d'approvisionnement et de soutenir des modèles économiques durables. La conformité aux réglementations et les attentes croissantes des consommateurs incitent les entreprises à adopter ces démarches, contribuant ainsi à leur durabilité, leur éthique, leur ancrage local et leur compétitivité à long terme.

Les principaux axes sur lesquels nous agissons sont les suivants :

- réduire notre impact environnemental et celui de nos partenaires,
- développer des économies circulaires,
- amplifier les relations avec nos partenaires locaux,
- accompagner nos fournisseurs vers l'excellence et les faire adhérer à nos valeurs éthiques.

Objectifs qualitatifs

Dans notre démarche d'achats responsables, outre les critères qualitatifs et financiers standards, nous suivons notre impact environnemental à l'aide d'indicateurs :

- le recours à la proximité,
- le recyclage et dopage de nos résidus pour une réintégration dans notre processus,
- l'utilisation de produits recyclés ou de chutes d'autres industries quand cela est possible afin de favoriser l'économie circulaire,
- la prise en compte de l'empreinte carbone dans certaines de nos consultations (notamment matières premières),
- l'évaluation et le suivi de nos fournisseurs sur des thématiques RSE (éthiques, compliance, empreinte environnementale, etc.).

Actions existantes

Notre mission consiste à promouvoir nos normes éthiques en encourageant l'adhésion de nos fournisseurs à notre code de conduite, en intégrant des éléments de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) dans nos cahiers des charges et lors de l'évaluation de nos fournisseurs. Il s'agit également de réaliser des

Benchmark auprès de nos fournisseurs ainsi qu'avec d'autres industriels afin d'être dans une démarche d'amélioration continue et d'adopter les meilleures pratiques du marché.

Nous accordons une attention particulière à la conformité aux normes et aux réglementations en vigueur, telles que les minéraux de conflit, REACH, FDS, le protocole de sécurité, le plan de prévention, afin de garantir la sécurité de toutes les parties prenantes.

La relation avec nos fournisseurs joue un rôle clé dans les grands enjeux financiers et stratégiques de notre entreprise. Elle est cruciale en raison de son impact sur les résultats en termes de qualité et de respect des délais. Une relation durable avec nos fournisseurs offre plusieurs avantages, notamment :

- anticiper et s'adapter rapidement aux événements susceptibles de perturber notre environnement,
- maintenir des liens solides avec nos partenaires et les marchés,
- réorienter le flux de nos fournisseurs vers d'autres entités du Groupe ou même vers nos concurrents solidaires,
- maintenir une forte solidarité avec nos divers partenaires, permettant une inversion des rôles entre acheteurs et fournisseurs (vente de chutes internes),
- s'inscrire dans une relation d'amélioration continue pouvant bénéficier à toutes les parties, et ainsi pouvoir rester innovants, et performant sur les sujets d'achats responsables.

Notre partenariat pour la revalorisation et le dopage de nos déchets a été renouvelé dans le cadre d'un contrat pluriannuel. Des pistes d'amélioration subsistent afin d'élargir le périmètre de déchets à revaloriser. Le dopage est réalisé à partir d'autres déchets dans le respect des réglementations. Cette démarche nous permet d'augmenter la teneur en Nickel mais aussi en Molybdène et ainsi booster l'enfournement de nos résidus revalorisés.

Le projet UGI'RING va également fortement impacter le service achats pour nous permettre de réduire notre dépendance auprès des exploitants miniers et ainsi réduire drastiquement notre impact sur l'environnement.

Des actions d'économies d'énergies ont été réalisées avec la Direction Technique comme la récupération de chaleur ou encore l'installation de variateurs de vitesse.

Plusieurs actions d'achats d'énergies certifiées vertes ont été menées.

Nous avons établi un partenariat avec une plateforme dédiée à la gestion et au pilotage des risques liés aux tiers. Cette plateforme assure le stockage et la vérification des documents réglementaires. Elle alerte le client et relance le fournisseur lorsque cela est nécessaire, notamment en ce qui concerne la dépendance économique et le suivi du travail dissimulé.

Nous avons remanié et intensifié les évaluations et les analyses de risques de nos fournisseurs en intégrant des thématiques orientées sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises. L'ensemble du personnel est formé aux notions de corruption et de conformité à l'échelle du groupe (voir chapitre Éthique et contrôle interne).

À l'initiative de Swiss Steel Groupe une journée dédiée aux fournisseurs a été organisée sur l'année 2024 dans chacune des entités de productions dans l'optique d'approfondir les relations. 18 fournisseurs ont été conviés sur le site d'Ugine pour nous accompagner sur l'optimisation de nos achats indirects (prix et performance).

Ugitech développe une collaboration étroite avec ses fournisseurs stratégiques en vue de promouvoir une démarche d'amélioration continue et de créer une valeur mutuelle. Cette initiative est particulièrement lancée en partenariat avec nos fournisseurs stratégiques et se concrétise à travers la mise en œuvre et le suivi de bilans qualité, d'audits et d'évaluations annuelles.

Nous pourrions citer dans ce cadre :

- le partenariat avec API Restauration avec la mise en place de circuits courts, locaux, biologiques et avec la participation d'ESAT pour la restauration d'entreprise,
- la maintenance de nos wagons avec Captrain et les opportunités de traction à l'hydrogène,
- le partenariat avec Engie Cofely pour le suivi et la réduction des fluides frigorigènes polluants ainsi que la réduction de nos consommations pour le chauffage et la climatisation,
- les réglementations ESP (Équipements Sous Pression),
- le changement de prestataire sur le nettoyage industriel pour permettre une amélioration continue des techniques et des innovations (sécurité et usages d'eau, mécanisation d'une opération de nettoyage des radiants),
- le partenariat avec HARSCO Environnement pour les prestations de briquetage et la gestion des laitiers,
- le partenariat avec Befesa pour la revalorisation de nos co-produits.

Notre ambition pour les années à venir consiste à poursuivre la reconduction de nos contrats de service tout en incluant des notions de progrès relatifs à la RSE.

Swiss Steel Group a mis en place un outil de Due diligence pour limiter les risques liés aux tiers. Cette approche repose sur deux étapes clés adaptées au niveau de risque :

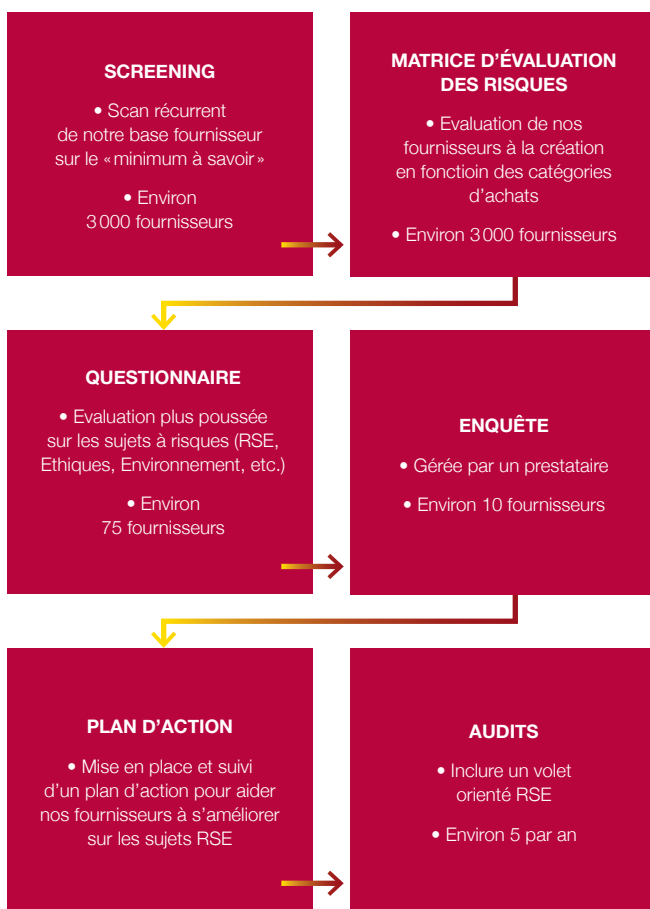
- 1.** Le contrôle de la réputation et des sanctions : un examen systématique est réalisé pour tous les partenaires commerciaux (fournisseurs, clients, gestionnaires, transactions majeures, parrainages, dons, fusions et acquisitions). Cet outil identifie les risques potentiels tels que :
 - les sanctions et les embargos,
 - les décisions juridiques publiques (condamnations, actes d'accusation, etc.),
 - les articles médiatiques défavorables (corruption, droits humains, environnement, etc.).
- 2.** L'évaluation renforcée des risques : cette analyse approfondie s'applique aux partenaires à profil de risque élevé et prend en compte :
 - pour les fournisseurs : les services / matériaux fournis, leur localisation, leur importance stratégique, etc.,
 - pour les clients : leur secteur d'activité, leur localisation, leur impact sur l'entreprise, etc.

Le résultat de cette évaluation détermine le niveau de risque et les actions à mener. Pour garantir une approche uniforme entre filiales, Swiss Steel Group a défini une procédure commune et un processus d'escalade en cas de problème, permettant également aux sociétés sœurs d'Ugitech de contribuer à ces analyses.

Actions à venir

Au-delà des actions existantes ci-dessus qui perdurent, nous avons l'ambition d'élargir notre démarche selon quatre axes :

- Développer les achats de produits recyclés en partenariat avec nos clients.
- Optimiser le processus d'audit en accentuant la partie RSE.
- Développer un système de notation de la performance sociétale et environnementale.
- Systématiser l'empreinte carbone dans nos critères de nos consultations.



Suivi de performance

Utilisation conditionnement vrac (Matières premières et ferrailles entrantes sur le site d'Ugine)
valeurs réceptionnées

2024

98 %

2023

98 %

% achats d'Ugine de maintenance réalisés avec des prestataires de proximité*
(départements limitrophes de la Savoie)

2024

85 %

2023

96,7 %

* Cet indicateur prend désormais en compte toutes les valeurs, y compris celles dont le CA < 10000€ (auparavant exclues du calcul). Les données précédentes ont été recalculées pour permettre une comparabilité des résultats.



■ Conforme à l'objectif ■ Objectif partiellement atteint ■ Objectif non atteint

Respect des réglementations comptables et fiscales

Structure juridique, Conformité fiscale, Lutte contre la fraude

Structure juridique

Ugitech SA est une société anonyme établie en France dont le siège social est basé à Ugine (73).

Organisation & législation fiscale

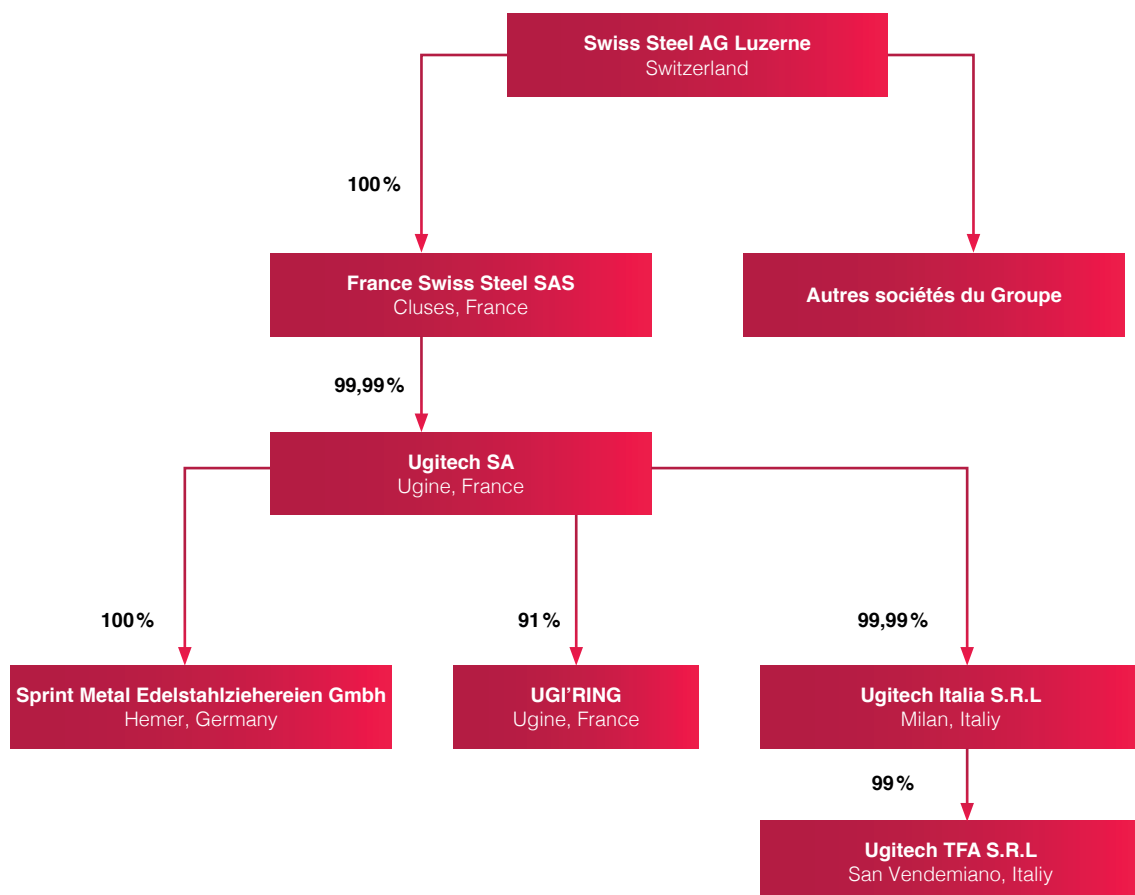
Ugitech SA ne détient aucune succursale ou filiale exerçant des activités dans des pays à fiscalité privilégiée.

Ugitech SA n'exerce aucune opération à l'étranger qui relèverait de la notion d'établissements stables au sens des conventions internationales ou des critères applicables définissant un établissement stable en cas d'absence de convention.

Système d'information & contrôle interne

L'ensemble de la comptabilité est informatisé au travers du progiciel SAP.

Cette organisation du Système d'Information assure, avec le contrôle interne, une parfaite cohérence et intégrité des données issues des différents modules de notre système SAP (achats, ventes, production...).



Les règles fiscales sont mises à jour, entre autres, *via* les systèmes de veille et de maintenance de l'éditeur qui met à disposition la documentation support aux évolutions légales apportées au Système d'Information. Le département interne dédié FI-CO assure les besoins de développement émis par le service Comptabilité Fiscalité.

Le service Comptabilité fiscalité s'assure de la conformité des règles mises en place dans le Système d'Information et valide les évolutions au travers de tests fonctionnels.

Les contrôles automatisés lors de l'enregistrement des factures permettent de réduire les risques de fraude au travers des limites de montant et de quantités gérées par le système.

95 % des factures fournisseurs ont fait l'objet de commandes préalables pour lesquelles chaque ligne est triplement rapprochée entre commande, réception et facture.

Pour les 5 % de factures résiduelles, la facture doit faire l'objet d'une validation expresse du responsable du centre de coûts concerné selon les délégations d'autorisation en vigueur.

Le contrôle interne permet de s'assurer d'une part du respect de la législation fiscale en vigueur et d'autre part de la protection des données et de leurs archivages.

En soutien du progiciel existant, des logiciels spécialisés sont également utilisés pour répondre aux exigences réglementaires : liasse fiscale, la gestion des immobilisations et la gestion des factures fournisseurs.

Actions à venir

Préparation de la facturation électronique.

Comptabilité informatisée

Modalités de présentation de la comptabilité informatisée : L'article L. 47 A-I du livre des procédures fiscales (LPF) prévoit que les contribuables qui tiennent leur comptabilité au moyen de systèmes informatisés doivent la présenter sous forme de fichiers dématérialisés lors d'un contrôle de l'administration fiscale.

Ce fichier des écritures comptables doit répondre aux normes codifiées.

Actions existantes

Conformité du FEC (Fichier Écriture Comptable) : lors de chaque exercice fiscal, Ugitech SA s'assure du respect des normes éditées au travers de l'outil mis à disposition par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

Organisation comptable & fiscale : contrôle interne

Le Service Comptable et Fiscal est articulé autour de 5 pôles principaux permettant de couvrir l'ensemble des obligations légales, fiscales afférentes à l'activité d'Ugitech SA, de l'ensemble de ses sites français, et de reporting aux normes IFRS.

Le service comptable est assisté autant que besoin par des conseils extérieurs.

Organisation pour respecter les législations en vigueur

Le service veille à ce que la société et ses collaborateurs agissent en conformité avec les lois fiscales des pays où la société est présente et s'acquitte de ses obligations déclaratives ainsi que du paiement de l'impôt, dans les délais requis.

Le processus est le suivant

- Chaque filiale est responsable de l'établissement des déclarations fiscales en fonction des règles locales en vigueur.
- Chaque filiale est responsable du paiement de ses propres impôts et taxes dans les délais fixés par le législateur.
- Dans les relations intra-Groupe, les services comptables de chaque filiale coordonnent leurs interventions dans le respect des règles régissant les relations intra-Groupe et les obligations locales.
- Lors du reporting mensuel Groupe, en amont de la consolidation, une analyse est instruite sur le montant de l'impôt sur les sociétés et sur les impôts différés.

Formation & expertise

Chaque collaborateur est un professionnel de la comptabilité et de la fiscalité issu des filières de formation comptable. Des formations spécifiques, internes et/ou externes sont dispensées afin d'assurer l'actualisation des connaissances et la polyvalence des collaborateurs.

Plan de formation annuel

- formation à la TVA : actualisation des connaissances,
- formation information : Loi de Finances annuelle,
- veille réglementaire au travers de publications de référence : RF, Éditions F. Lefebvre.

Audit & contrôle des comptes

Étendue de la mission au titre de la certification des comptes :

- l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français,
- des diligences complémentaires sur les comptes transmis à la société mère, l'entité Swiss Steel AG, pour l'établissement de ses comptes consolidés et la communication à son auditeur des informations nécessaires à l'exécution de sa mission sur les comptes consolidés.

La lettre d'affirmation signée du CEO et du CFO engage et atteste de la qualité et de l'exhaustivité des informations transmises aux auditeurs. Notamment sur les sujets de fraude et de conformité.

État - Collectivités locales et fiscalité

Ugitech SA et ses établissements de production basés en France (Ugine, Imphy, Bourg-en-Bresse, Brionne, Saint-Étienne, Grigny) contribuent au travers de la Contribution Économique Territoriale (CET) et de la Taxe Foncière (TF) au développement de l'ensemble des collectivités territoriales auxquelles elles sont rattachées de par leur établissement.

Redevable de l'Impôt sur les sociétés (IS) en France, la société est rattachée à la Direction Générale des Grandes Entreprises (DGE) de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) basée à Pantin.

Ugitech SA veille à agir en conformité avec les lois fiscales des pays où elle est présente et s'acquitte de ses obligations déclaratives et de paiement de l'impôt, dans les délais requis.

Les filiales respectent la fiscalité locale.

Les dépenses significatives de recherche et développement engagées par Ugitech SA bénéficient, pour les dépenses éligibles, du CIR (Crédit d'Impôt Recherche). Le périmètre CIR est piloté par une équipe transversale Direction Financière et Direction de la recherche.

Intégration fiscale

Ugitech SA est intégrée fiscalement depuis l'exercice 2007 avec sa société mère, Swiss Steel France S.A.S, dont le siège social est basé à Cluses (74).

Activités internationales - Prix de transfert : Conformité

L'activité d'Ugitech SA et de ses filiales s'exerce très majoritairement au-delà des frontières hexagonales et en partie *via* le réseau de distribution de Swiss Steel Group.

Dans ce contexte, le respect des règles internationales dans la fixation des prix de transfert entre entreprises liées est une réponse au risque potentiel de transfert de bénéfice d'un pays à l'autre.

Dans le respect des obligations réglementaires internationales et recommandations issues des travaux de l'OCDE, et conformément à la législation française, Ugitech SA établit, depuis 2010, une documentation conforme aux Principes OCDE.

Actions existantes

Ugitech SA établit, depuis 2010, une documentation conforme relative à l'obligation documentaire en matière de prix de transfert. Ugitech SA répond, depuis 2013, à l'obligation de déclaration

simplifiée mise en œuvre par la législation française.

Ugitech SA en tant que filiale de Swiss Steel Group, établit la déclaration spécifique pays par pays, répondant en cela à une recommandation issue des travaux sur le « country by country reporting ». Les prix de transfert font l'objet d'une revue dans le cadre du contrôle interne mis en œuvre par la société. Ugitech SA met à jour la documentation justifiant des prix de transfert pour chaque exercice clos.



Taxe sur la valeur ajoutée

Identification à la TVA

La Directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006 dans son article 214 a) prévoit notamment que les États membres prennent les mesures nécessaires pour que soit identifié par un numéro individuel, tout assujéti, à l'exception de ceux visés à l'article 9, paragraphe 2, qui effectue sur leur territoire respectif des livraisons de biens ou des prestations de services lui ouvrant droit à déduction, autres que des livraisons de biens ou des prestations de services pour lesquelles la TVA est due uniquement par le preneur ou le destinataire conformément aux articles 194 à 197 et à l'article 199.

Ugitech SA réalise chaque mois le contrôle de l'ensemble de ses opérations en recoupant la TVA collecté et le chiffre d'affaires.

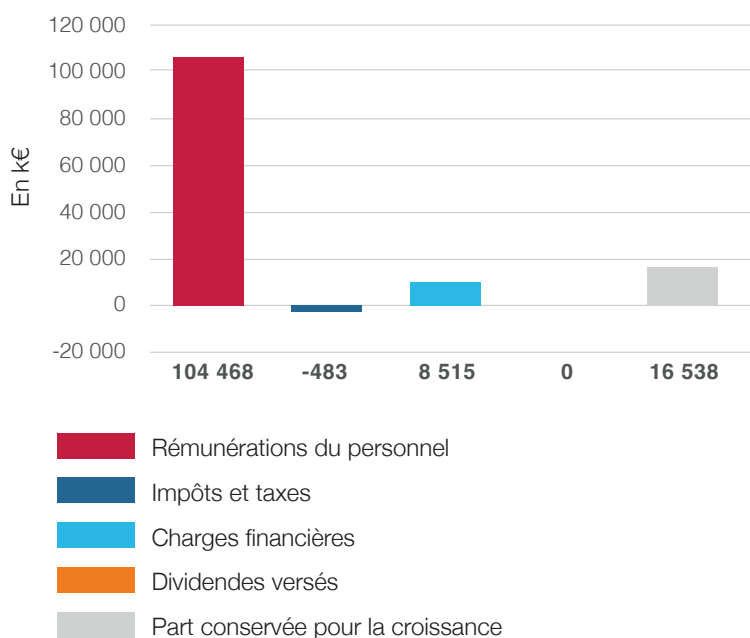
Actions existantes

- Ugitech SA est identifiée à la TVA en France.
- Ugitech SA est identifiée à la TVA en Allemagne.
- Ugitech SA est identifiée à la TVA en Italie.
- Contrôle croisé des déclarations de TVA et des DEB.
- Déclaration TVA mensuelle et rapprochement avec le CA.
- Test VIES des numéros d'identifications à la TVA des Fournisseurs d'Ugitech SA.
- Test VIES des numéros d'identifications à la TVA des Clients d'Ugitech SA.

Action à venir

Mise en place de la facturation électronique : L'obligation de passage à la facturation électronique pour Ugitech a été repoussée à septembre 2026 ; mis en stand-by en 2024, il sera relancé courant 2025.

Répartition de la valeur ajoutée par poste



Conformité fiscale

De par son rattachement à la DGE, les vérifications de comptabilité sont de la compétence de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI).

La dernière vérification de comptabilité a confirmé la conformité fiscale d'Ugitech SA.

Douane & compliance biens à double usage

Ugitech SA est Opérateur Économique Agréé (OEA) depuis 2014 et assure en interne ses opérations de dédouanement à l'importation.

Depuis 2017, la société bénéficie de la procédure de Dédouanement centralisé communautaire lui permettant d'effectuer des opérations d'importation ou d'exportation dans plusieurs États membres de l'Union Européenne, tout en centralisant ses formalités douanières en France.

Ce label et cette autorisation, stratégiques pour Ugitech, démontrent notre fiabilité (maîtrise de nos processus douaniers, compliance, aspect sûreté/sécurité des sites...) auprès des administrations douanières françaises.

Concernant les biens à double usage : nous ne vendons ni n'achetons des produits à double usage dans les pays listés.

En cas de doute la société s'informe auprès de la SBDU (Direction des douanes) pour validation.

Ugitech SA

France

Avenue Paul Girod CS90100

73403 UGINE Cedex

Tel. : + 33 (0)4 7989-3030

www.swisssteel-group.com